



HISTOIRE

DU DIX-HUIT BRUMAIRE

ET DE BUONAPARTE.

HISTOIRE
DU DIX-HUIT BRUMAIRE
ET DE BUONAPARTE.

PAR M. GALLAIS,

AUTEUR DU DIX-HUIT FRUCTIDOR
ET DE L'APPEL A LA POSTÉRITÉ.

Justitia rectorum liberabit eos, et in insidiis suis capientur iniqui. (PROV. XI.)

PREMIÈRE PARTIE.



A PARIS,
CHEZ MICHAUD FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE DES BONS-ENFANTS, N°. 34.
DE L'IMPRIMERIE DE L. G. MICHAUD.

M. DCCC. XIV.

PRÉFACE.

Enfin le temps de la justice est arrivé; le grand coupable est tombé sous le poids de l'indignation publique: nous respirons.

Nous attendions ce moment pour dire la vérité. Le moyen de parler, sous un gouvernement qui nous avait tous bâillonnés!

Dans le déluge de maux qui nous a inondés depuis vingt-cinq ans, nous n'avons pas toujours été assez résignés pour bénir la main de la Providence; mais nous n'avons jamais été assez endurcis pour désespérer de sa bonté.

Froissés par toutes les secousses de la révolution, criblés des blessures qu'elle nous a faites, nous avions bien quelquefois le murmure à la bouche; mais nous sentions toujours l'espérance au fond du cœur.

Et comment n'eussions-nous pas espéré un meilleur sort, quand nous sommes convaincus, par l'expérience de tous les siècles, que tout ce qui est violent ne dure pas; et quand nous avons vu par nous-

mêmes que les auteurs de nos maux se dévoraient les uns les autres.

Quelle que soit l'adresse ou l'audace des usurpateurs, quoi qu'ils fassent par leurs promesses mensongères, ou par leurs menaçantes déclarations, qu'ils brisent les presses, qu'ils salarient des flatteurs, qu'ils soient hérissés de baïonnettes, ou resplendissants d'or et de rubans, en sont-ils moins des usurpateurs? Ont-ils cru, avec Domitien, qu'ils nous feraient perdre la mémoire, en nous fermant la bouche? L'usage affreux qu'ils faisaient de leur puissance, n'était pas plus propre à l'éterniser qu'à la sanctifier.

Mais sur quelles bases avaient-ils donc fondé l'espoir d'en prolonger la durée? — Sur l'attachement de leurs amis, et sur la soumission de leurs victimes.

Grossière illusion ! les scélérats ont des complices et point d'amis ; et leurs victimes ne leur doivent que haine et vengeance.

C'est en vain qu'à force de crimes et d'impostures ils espéraient échapper à leur inévitable punition. Une main inexorable,

une main de fer avait écrit sur leurs fronts décolorés, ces mots : *Ils ont tué l'innocent;* et au fond de leur cœur une voix importune criait sans cesse, *l'assassin périra !*

La pourpre et le diadême n'étouffent point les remords, et cent mille baïonnettes ne sont pas des arguments sans réplique.

Tout ce qui n'est fondé que sur la force, doit périr par la force. C'est la loi de la nature, c'est l'action et la réaction.

Un soldat, transfuge de son armée, arrive en France du fond de l'Égypte, trompe tous les partis qui se partageaient les dépouilles de notre malheureux pays, renverse tous les pouvoirs qui le gouvernaient constitutionnellement, se met à leur place, et s'empare du trône. Et de quel droit?— De celui de l'épée. — Mais le droit de l'épée est toujours contestable par l'épée. Tous les généraux avaient les mêmes titres que lui. Qui réglera tous ces droits ? Où s'arrêteront toutes ces prétentions?

Devant la constitution, dit-on; faible barrière! Il n'y a pas un écolier en politique qui ne sache aujourd'hui qu'une constitu-

tion dénuée du prestige du temps, ou des secours de la force, est le jouet de tous les partis, le manteau des usurpateurs, et le piége où ne tombent que les sots.

Nous avons vu quatre constitutions tomber successivement l'une sur l'autre pendant les huit premières années de la révolution. Les auteurs de chacune prétendaient bien avoir fait un chef-d'œuvre de législation, lorsque chacun de leur successeur a prouvé qu'ils n'avaient fait qu'un chef-d'œuvre de sottise.

Celle que Buonaparte nous offrit à son avénement, n'avait sur les autres d'autre avantage que d'apporter un changement à notre situation; et, malades comme nous étions, tout changement de situation dut nous paraître un soulagement.

Ce soulagement fut de courte durée, et nous ne tardâmes pas à nous apercevoir que le despotisme avait remplacé l'anarchie, et qu'au lieu de cinq faibles gouvernants, nous avions un tyran plus sombre que Tibère et plus féroce que Néron.

L'histoire du 18 brumaire, c'est-à-dire de la révolution qui a placé cet homme à la

tête du gouvernement, n'est point connue. Il a trouvé le secret de n'en laisser transpirer que ce qui convenait à son orgueil et à ses desseins. Il crut pouvoir étouffer la vérité, comme il avait étouffé la lumière. Il supprima tous les journaux, dont les auteurs, doués de courage et de talent, excitaient sa défiance et ses inquiétudes. Sa police eut ordre de surveiller avec une minutieuse attention, les théâtres, les cafés, les gens de lettres et leurs ouvrages, les maisons d'éducation et l'enseignement public; les poètes, les historiens, les libraires, les imprimeurs, en un mot, les hommes et les choses qui pouvaient mettre le moindre obstacle à ses vues, à ses projets, à son ambition. Il s'ensuivit que tous les canaux de la vérité furent obstrués, que tous les faits furent altérés, que tous ceux qui avaient quelque chose à dire, furent contraints de se taire, et que tous ceux qui avaient quelque chose à savoir, restèrent dans une ignorance complète, ou, ce qui était encore pis, n'apprirent que des fables et furent la dupe des plus grossières impostures.

C'est pour détromper les uns et pour éclairer les autres, que nous publions aujourd'hui les documents que nous avons recueillis dans le temps et sur la scène même des événements.

Cette première partie de notre ouvrage était achevée et aurait pu paraître il y a quatorze ans. On s'apercevra que l'indignation a souvent conduit notre plume, et nous ne nous en défendrons pas ; mais nous dirons, en même temps, que si nos réflexions sont quelquefois empreintes d'amertume, jamais nos récits n'ont été souillés par le mensonge. Nous avons cherché de bonne foi la vérité et nous l'avons dite avec franchise, sans autre intérêt que celui d'en rétablir les droits, et de faire connaître aux nobles étrangers qui sont venus nous délivrer, par quels degrés de profonde astuce, de méchancetés combinées, d'infidélités de toute espèce, cet homme était parvenu à nous enchaîner avec des chaînes d'acier, après nous avoir hébêtés dans le cercle hideux de ses superstitions politiques.

HISTOIRE
DU DIX-HUIT BRUMAIRE
ET DE BUONAPARTE.

CHAPITRE PREMIER.

Agonie de la république.

Le directoire expirait dans les convulsions. Depuis le fatal *dix-huit fructidor*, la république était soumise au pouvoir de M.....; ses collégues n'étaient que ses acolytes. B..... ne songeait qu'à ses plaisirs, L. R.... à ses théophilantropes, et Rll..... à son argent. M..... gouvernait en effet.

Sa puissance établie par l'inquisition, affermie par la terreur, paraissait inébranlable, lorsque les jacobins, las de son despotisme, et furieux de son ingratitude, prirent la résolution de l'attaquer, en lui opposant un homme aussi habile que lui; et ils jetèrent les yeux sur M. S..... Le pacte fut bientôt signé.

Ces sortes de réunions, qui paraissent difficiles au premier coup d'œil, ne sont pas rares dans les troubles politiques. Elles se font sans traité. C'est le besoin qui les provoque, un danger commun les consomme; mais le danger passé, elles ne tardent pas à se dissoudre. M. S...... était alors à Berlin; il arrive à Paris, et, dès le lendemain, d'un coup de baguette, il précipite dans le néant Merlin, Treilhard, et la Réveillère-Lepaux.

Cette révolution, connue dans les annales du temps sous le nom du 30 *prairial*, fit très peu de sensation dans Paris, où les habitants, fatigués des changements précédents, ne prenaient pas plus d'intérêt aux vainqueurs qu'aux vaincus.

En quittant le trône directorial, M..... crut devoir publier une apologie de sa conduite, dans laquelle il a osé dire qu'*il voulait bien descendre de la hauteur où sa conscience l'avait placé, pour prouver à tous les vrais amis de la république qu'il était toujours digne de leur estime.*

Les départements ne furent pas si indifférents que Paris à cette révolution; d'abord, parce qu'ils ne connurent pas tout à coup l'intrigue obscure qui l'avait opérée; ensuite, par-

ce qu'ils crurent y voir l'expiration d'un pouvoir qu'ils désavouaient depuis long-temps.... Ils étaient loin d'imaginer à quels maux nous étions encore condamnés, et quels hommes allaient remplacer, dans le gouvernement, Treilhard, la Réveillère et Merlin.

CHAPITRE II.

Les jacobins essayent de rétablir le gouvernement révolutionnaire.

Ces hommes étaient Moulins, Gohier et Roger Ducos, inconnus à Paris, et de plus enfants perdus d'un parti dont les chefs, en ressaisissant l'autorité suprême, n'avaient pas jugé à propos de se mettre en évidence.

La majorité des deux conseils (le conseil des Cinq-Cents et le conseil des Anciens), composée dans le même esprit, s'entoura des brigands de 93, des furies de güillotine, et des membres des anciens comités révolutionnaires. L'antre des jacobins fut descellé, et toutes les exhalaisons méphytiques en sortirent à-la fois. Les tigres jetaient déjà sur leur proie des regards enflammés. S....., qui les avait démuselés, se crut menacé comme les autres; il frémit de son imprudence. Mais il sentit qu'il était perdu, s'il reculait: la peur extrême qu'il en ressentit lui inspira une sorte de courage. Pour la première fois de sa vie, il prit une attitude menaçante; il dénonça publiquement les jacobins, et les défia. Ceux-ci ramassèrent le

gant, répondirent à ses menaces par d'autres menaces, et à ses injures par des injures.

S..... les accusait de vouloir rétablir le régime affreux de 93. Il fut accusé par eux de rappeler le régime proscrit de 89.

Au milieu de ces débats, et des craintes légitimes qu'ils inspiraient, la Vendée renaissait de ses cendres, nos frontières étaient menacées et les grandes routes infestées de brigands; les conseils perdaient le peu de raison qui leur restait, le directoire flottait dans l'irrésolution; la peur gagnait tous les partis.

La peur raisonne toujours mal. Au lieu de s'unir avec franchise aux honnêtes gens, et de faire un appel aux propriétaires contre les brigands qui voulaient les dépouiller, S..... jugea à propos de reprendre l'usage de la vieille *bascule*, d'opposer les royalistes aux jacobins, la *Quotidienne* au *Journal des Hommes libres*, et de renouveler le système banal des conjurations et des proscriptions.

Ces lâches mesures décelèrent leur faiblesse, redoublèrent l'audace de leurs ennemis, et tendaient à creuser leur tombeau.

Chaque jour la terreur augmentait; chaque jour les conseils proposaient des lois plus atroces; tantôt c'était la *loi des ôtages*, tantôt celle de *l'emprunt forcé*. On devait *déclarer la pa-*

trie en danger, formule empruntée de Robespierre, et devenue le signal de tous les crimes. La nation était frappée de stupeur. Barras cherchait à s'étourdir dans les plaisirs. S..... commençait à reconnaître la vanité de ses projets et de ses ressources.

Barras, qui réfléchissait quelquefois, lui dit un jour : « La machine s'écroule de toutes » parts, elle est sur le point de nous écraser ; si » vous m'en croyez, nous hâterons nous-» mêmes sa chute, et nous nous sauverons sur » ses ruines.

» — Comment cela, dit S..... ?

» — En supprimant les conseils et le directoire, qui jusqu'ici n'ont fait que des sottises, et qui ont perdu la confiance de la nation. Nommons-nous, vous, *protecteur de la* » *France*, et moi votre *lieutenant*. »

S....., que rien n'étonne dans son cabinet, mais que tout arrête quand il faut agir, répondit assez judicieusement : « *Je ne serais que* » *le singe de Cromwell ;* cela ne réussirait pas » aujourd'hui. »

Le temps se passait dans ces pusillanimes délibérations ; quelques *constituants*, appelés au conseil du Luxembourg, proposèrent un moyen terme, qui fut adopté ; ce fut d'élever à la place d'un *protecteur*, ou d'un *consul*, de-

vant laquelle reculaient S..... et Barras, un général assez connu de l'armée pour s'assurer et répondre de ses dispositions, mais non pas assez fort par lui-même pour être capable de secouer le joug d'influence auquel on se proposait de le soumettre par la suite. On jeta les yeux sur le général Joubert.

Joubert était un jeune homme de mœurs douces, de belle figure, brave soldat, bon officier; il était né dans le département de l'Ain, avait fait la guerre d'Italie avec Buonaparte, mais n'avait jamais commandé en chef, et ne se doutait guère du rôle qu'on allait lui faire jouer. Il fut nommé général en chef de l'armée d'Italie. (1).

L'Italie était alors envahie par une armée russe, que commandait le comte de Swarow, et qui avait reçu de l'empereur Paul Ier, l'ordre positif de venir jusqu'à Paris, pour y rétablir et la religion et la monarchie. (*Voyez* une lettre écrite par ce général, datée de Novarre, le 20 septembre 1799, et imprimée dans les Journaux du temps).

La première instruction que le général Joubert reçut de ses commettants, avant de partir, fut de ne rien épargner pour battre les Russes.

(1) Les conciliabules, où cette affaire fut arrangée, se tenaient à Creteil et à Auteuil.

On promit de lui en fournir tous les moyens; il promit à son tour d'être fidèle à ses instructions.

Le succès trompa ses espérances. Il fut battu et tué à la bataille de Novi. Les jacobins se réjouirent de sa mort avec une indécence qui trahissait les craintes que sa nomination leur avait inspirées. Les constituants en apprirent la nouvelle avec effroi. Moreau, qui la manda à Syeyes, écrivit en même temps qu'il avait recueilli les débris de l'armée vaincue, et qu'il était retranché sous les murs de Gènes.

Moreau, que les jacobins appelaient par dérision le *général des retraites*, était, après Pichegru, le général français à qui la nation et les étrangers reconnaissaient le plus de talents militaires. Il avait la confiance du soldat, dont il ménageait le sang, et que plus d'une fois il avait conduit à la victoire; il aimait son pays et la liberté, mais la liberté fondée sur des lois et protégée par de sages institutions.

Dans ses opérations militaires comme dans sa conduite privée il avait pris Turenne pour modèle; c'était la même modération, la même simplicité, le même coup-d'œil. Il savait, comme lui, mûrir ses plans, choisir son terrain, prendre toutes les précautions qui peuvent préparer le gain de la bataille ou assurer

une retraite ; comme lui *il était accoutumé à combattre sans colère, à vaincre sans ambition et à triompher sans vanité.*

A l'époque dont nous parlons, il sut, avec une armée battue et découragée, arrêter, pendant deux mois, au pied des Apennins, l'armée victorieuse des Russes, manœuvre savante, et qui sauva la France de l'invasion dont elle était menacée.

Ce fut aussi sur lui que les constituants jetèrent les yeux pour remplacer Joubert dans le plan qu'ils avaient projeté ; mais ses talents plus reconnus, sa réputation mieux établie, ses anciennes liaisons avec Pichegru leur inspirèrent quelques défiances sur sa docilité à suivre le mouvement d'impulsion qu'ils voudraient lui donner, et les força de mettre dans la négociation qu'ils ouvrirent à ce sujet, une lenteur et une circonspection qui la firent échouer.

Cependant le danger devenait pressant. Les jacobins se doutant de ce qu'on tramait contre eux avaient jeté le masque et annoncé publiquement leurs affreux projets. Ils ne craignaient plus de dire à la tribune et dans leurs journaux, et jusque dans les rues, qu'il était nécessaire de creer un comité de salut public, d'armer les faubourgs, de *ressusciter les pi-*

ques, de nommer enfin un tribunal révolutionnaire pour juger les émigrés, les royalistes et les voleurs.

L'ex-général J..., devenu législateur et même orateur, avait prononcé à la tribune des Cinq-Cents un discours sur *les dangers de la patrie.*

« Arrachons, s'était-il écrié, arrachons le masque aux royalistes et les bâillons au peuple. Bravons tous les poignards ; il faut sauver la patrie... » Ce discours avait réveillé toutes les passions, jeté la joie dans le cœur des scélérats et l'alarme dans celui de tous les bons citoyens.

Personne n'ignorait que le décret que demandaient J... et ses collègues faisait tomber tous les pouvoirs dans leurs mains, établissait une convention, un comité de salut public, un gouvernement révolutionnaire et la guillotine en permanence. Le même décret mettait Barras, Syeyes et tous les constituants à la discrétion de leurs ennemis, c'est-à-dire au pied de l'échafaud.

Il n'y avait plus à balancer. Toutes les autres considérations durent céder à celle d'un danger si pressant. Moreau seul pouvait les en délivrer. Il fut décidé qu'on lui en ferait sans délai la proposition. Le courrier chargé de

cette importante dépêche allait partir, quand tout à coup on apprit que Buonaparte était arrivé d'Égypte, débarqué à Fréjus le 16 vendémiaire an 8 (7 octobre 1799), et en route pour Paris.

Jamais nouvelle plus inattendue n'arriva plus mal à propos, ne produisit plus d'étonnement dans tous les esprits, et n'eut des suites plus déplorables pour la France, pour l'Europe et pour le genre humain.

CHAPITRE III.

Retour de Buonaparte.

Depuis quatorze mois Buonaparte était exilé en Egypte, où les éléments, les privations, les Turcs, lés Mamelucks et ses propres fautes, semblaient conspirer sa perte. L'opinion générale l'avait condamné à terminer sa carrière dans ces pays lointains. Dix fois le bruit de sa mort et celui de la destruction de son armée avaient couru en Europe. Une fin obscure parmi les Arabes du désert, eût enseveli tout à la fois ses crimes, ses fanfaronnades et sa renommée.

La honte qu'il avait essuyée devant Saint-Jean-d'Acre, le discrédit où ses revers l'avaient jeté parmi les naturels du pays, la défection des beys, l'approche d'une armée ottomane destinée à le réduire, tout autorisait le préjugé *qu'il touchait au dénoûment de son pceme.*

C'est au moment où on le croyait perdu dans les sables de la Syrie, qu'il débarqua en Provence avec les généraux Berthier, Murat, Lasnes, Marmont, Bessières et Andreossy ; et les trois savants, Bertholet, Monge et Arnaud. Son départ d'Egypte fut une véritable déser-

tion et un secret pour toute l'armée(1). En voici les détails puisés dans une proclamation de l'administration générale du Var.

Buonaparte ayant pris la résolution de revenir en Europe, ne confia son dessein qu'au général Berthier, chef de son état-major; il donna en même temps ordre au vice-amiral Gantheaume d'armer les frégates la *Muiron* et la *Carrière*, l'aviso la *Revanche*, et la tartane l'*Indépendance*, sans toutefois lui en dire les motifs.

Cela fait, Buonaparte adressa un billet cacheté à tous ceux qu'il voulait emmener, avec ordre de ne l'ouvrir que tel jour, à telle heure, et sur le bord de la mer.

Le 5 fructidor était le jour fixé pour le départ. Tous ceux qui avaient reçu le billet l'ouvrirent au lieu désigné, et y trouvèrent l'ordre de s'embarquer sur-le-champ. Ils ne perdirent pas un instant, laissant leurs chevaux sur le rivage, et tous leurs effets dans leur logement.

Lorsque tout le monde fut à bord, on fit

(1) Au magnifique tableau que Buonaparte et son historiographe nous ont présenté de leurs victoires et de leurs travaux scientifiques, il ne manque qu'un supplément, savoir : l'esquisse de la contenance et des sentiments de l'armée, à l'instant où elle apprit la lâche désertion de son général.

l'appel. Deux étrangers furent reconnus et remis à terre. On lève l'ancre, les bâtiments sont sous voile, mais les vents contraires ne permettent de sortir d'Aboukir que le 7.

En partant, Buonaparte laissa un paquet à l'adresse du général Kleber, qui ne devait être ouvert que vingt-quatre heures après. Le paquet renfermait sa nomination au commandement de l'armée d'Egypte, et quelques avis sur des cas éventuels.

Le même bonheur qui l'avait accompagné dans sa première traversée et suivi dans le cours de son expédition, le fit échapper aux croiseurs anglais et ottomans, aux tempêtes et aux escadres de la Méditerranée.

Il arriva le 9 vendémiaire à Ajaccio, sans avoir fait aucune rencontre. Les vents contraires l'y retinrent jusqu'au 15; le 16 il débarqua à St. Rapheau. Deux heures après il était à Fréjus; et le 17 à six heures du soir il se mit en route pour Paris, avec le général Berthier et les trois savants que nous avons nommés plus haut. En comptant la relâche de sept jours en Corse, son trajet s'est exécuté en cinq semaines.

C'est ici le moment de rappeler sommairement l'histoire des premières années de sa vie politique.

CHAPITRE IV.

Histoire de Buonaparte.

Napoléon Buonaparte naquit à Ajaccio en Corse, le 15 août 1769, de Charles Buonaparte, procureur du roi dans cette ville, et de Lætitia Raniolini. Malgré les bontés dont M. de Marbeuf, commandant de l'île, ne cessa de combler sa famille, il suça avec le lait la haine invétérée que la plupart de ses compatriotes ont vouée à la France (1).

M. de Marbeuf l'envoya à l'âge de huit ans au collége d'Autun, puis à l'école militaire de Brienne; et enfin il vint en 1783 achever ses etudes à celle de Paris.

Sa jeunesse n'eut rien d'extraordinaire qu'un goût marqué pour les jeux guerriers, et une extrême aversion pour la société de ses camarades. Il s'était arrangé un petit jardin fermé de palissades, dans un coin de terrain abandonné, et c'était là que, seul et toujours

(1) Les Romains ne voulaient pas de Corses, même pour esclaves. Lisez le portrait que Tacite nous a laissé de ces insulaires.

d'humeur farouche, il passait tout le temps de ses récréations.

La révolution le trouva sous-lieutenant dans un régiment d'artillerie; et il en adopta les principes avec ardeur, malgré les obligations qu'il avait au roi.

Au siége de Toulon il se fit remarquer du général Dugommier, auquel on prête à son sujet un propos singulier, mais qu'il est permis de révoquer en doute : « que ce jeune homme, » dit-il aux représentants du peuple, fixe votre » attention; parce que si vous ne l'occupez » pas, il saura bien s'avancer lui-même. » Il faut remarquer que ce propos n'a été publié qu'après l'avancement du jeune homme, et par cela même il nous paraît très suspect.

Je ne sais si le représentant du peuple Beffroy ajouta foi à la prophétie du général Dugommier; mais, loin de céder à sa recommandation, il destitua le jeune officier comme partisan trop zelé des hommes et des opinions que la journée du 9 thermidor avait renversés.

Ce fut en vain que celui-ci réclama contre sa destitution auprès d'Aubry, alors chargé de la partie militaire au comité de salut public. Aubri le connaissait déjà, et maintint l'arrêté de son collégue.

Buonaparte en conçut un violent chagrin,

et se détermina à quitter un pays qui savait si mal apprécier ses talents et récompenser ses services ; mais où aller ?

Constantinople attira ses regards, il résolut d'aller y chercher fortune ; que lui importait un turban ou le bonnet rouge ; Marat ou Mahomet ?

Il sollicita la permission de s'expatrier, et ne put l'obtenir. Quelles furent les raisons de ce refus ? Nous l'ignorons; mais rien au monde de plus malheureux ne pouvait nous arriver.

On voit que les premières faveurs de la fortune se firent attendre assez long-temps de cet homme que la flatterie s'est amusée souvent à nous représenter comme son fils aîné, et comme les ayant méritées dès son berceau.

Elles ne s'annoncèrent ouvertement qu'à l'époque désastreuse du 13 vendemiaire (10 octobre 1793). Barras, investi momentanément du pouvoir suprême, chargea Buonaparte de mitrailler et de repousser les sections de Paris qui voulaient secouer le joug de la convention.

Buonaparte ne s'acquitta que trop bien de sa commission, et reçut pour récompense la main de madame veuve Beauharnais, et le commandement de l'armée d'Italie. Cette élévation subite étonna tout le monde et l'étonna lui-

même; mais reprenant bientôt avec sa morgue insolente le ton ridicule d'un matamore, il répondit à ceux qui firent des observations sur sa jeunesse : » Dans six mois je serai vieux général ou je serai mort. »

Il ouvrit la campagne le 22 germinal an 4 (17 mars 1796), en montrant à son armée, du haut des Alpes, les fertiles plaines du Piémont et de la Lombardie, comme la proie qu'il destinait à leur courage et à leurs fatigues.

Avec de l'audace et de grands sacrifices d'hommes, il eut peu de peine à triompher à *Millésimo*, à *Montenotte* et à *Mondovi.* Il passa le Pô auprès de Plaisance, courut à Parme, avec l'intention de piller cette ville, que son souverain racheta moyennant deux millions en argent et des tableaux. Il attaqua ensuite le général Beaulieu, emporta le pont de Lodi, vendit la paix au duc de Modène, qui la paya dix millions et vingt tableaux choisis dans sa galerie. Cela fait, il revint sur ses pas, entra dans Milan, dont les habitants furent soumis à une forte contribution militaire ; fit enfoncer à coups de canon les portes de Pavie, et fusiller les principaux habitants, qui avaient refusé de payer le tribut qu'il leur avait imposé ; occupa la Toscane et les états du Pape, gagna la bataille d'Arcole, assiégea

et prit Mantoue. Sans déclaration de guerre il entra dans Venise, qu'il traita en pays de conquête, qu'il pilla comme une ville prise d'assaut, et dont il renversa de fond en comble le gouvernement, qui, depuis 1200 ans, s'était distingué en Europe, par la sagesse de ses institutions et le bonheur de ses peuples.

Son génie fécond en ressources, son invincible opiniâtreté, sa manière nouvelle de faire la guerre, et, plus que tout cela, sa mauvaise foi, ses proclamations séditieuses et les secours que lui fournissaient partout les propagandistes de la révolution, lui donnèrent une force qui déconcerta l'expérience des plus anciens généraux de l'Europe, et peuvent expliquer la rapidité de ses premières conquêtes.

Des contestations qui s'élevèrent entre quelques-uns de ses lieutenants, et les gouverneurs helvétiques des bailliages ultramontains, aux frontières du Milanais, attirèrent son attention, et lui offrirent des prétextes pour aller exercer en Suisse les mêmes rapines, les mêmes violences qu'il avait exercées à Venise. Il ne parlait des Suisses qu'avec aigreur, de leur gouvernement qu'avec mépris, et de Berne qu'avec emportement. Il croyait, sur des bruits populaires, que cette dernière ville ren-

fermait des trésors immenses, et ces trésors tentaient sa cupidité.

Ce projet, pour l'exécution duquel le temps seul lui manqua, ne fut consommé que quinze mois après, par des mains plus viles encore que les siennes; mais comme ce fut lui qui le conçut, c'est sur lui principalement que M. Mallet-du-Pan, auteur de l'*Essai historique sur la destruction de la Ligue helvétique*, en fait rejaillir la honte et l'exécration. Voici le portrait qu'il fait de ce héros prétendu.

« Révolutionnaire par tempérament, conquérant par subornation, injuste par instinct, outrageux dans la victoire, mercenaire dans sa protection, spoliateur inexorable, aussi terrible par ses artifices que par ses armes, déshonorant la valeur par l'abus réfléchi de la foi publique, couronnant l'immoralité des palmes de la philosophie, et l'oppression du chapeau de la liberté; tel était dès-lors ce Corse heureux, qui portait d'une main la torche d'Erostrate, et de l'autre le sabre de Genseric. »

Qu'eût dit l'auteur de ce portrait, s'il eût vécu assez pour être témoin, comme nous, des forfaits inouïs dont le monstre s'est rendu coupable depuis ce temps-là; des lâches assas-

sinats commis sur le duc d'Enghien et sur le général Pichegru; de l'abominable perfidie qu'il a mise en œuvre pour faire arrêter le roi d'Espagne et son fils; de la guerre atroce que, par suite de cette perfidie, il a portée et soutenue pendant cinq ans en Espagne; des horribles traitements qu'il a fait subir au vénérable chef de l'Eglise, que, sans respect pour son âge septuagénaire, sa dignité de Souverain, ses vertus touchantes, il a fait traîner, de prisons en prisons, comme le plus vil des scélérats; de l'invasion gratuite de la Hollande et des villes anséatiques; des rapines exercées en Allemagne, en Autriche, en Prusse et en Pologne; de l'incendie de Moscou et des torrents de sang qu'il fait couler depuis quatorze ans....?

Partout où il a porté ses pas, il a été précédé par la terreur, et suivi par la malédiction des peuples. Religions, coutumes, mœurs, gouvernements, foi publique : il n'a jamais rien respecté; il a tout foulé aux pieds.

Les Français n'ont été entre ses mains que les instruments passifs de son insatiable ambition et de son exécrable méchanceté; mais les Français n'en expieront pas moins les maux incalculables qu'il a faits à l'Europe.

Ah! quel fléau pour le genre humain, que

l'existence d'un tel homme ! Que Massillon avait bien raison lorsqu'il disait, dans un de ses sermons (*Petit-Carême*) :

« Mais si l'ambition gagne et infecte le cœur des princes, si le souverain, oubliant qu'il est le protecteur de la tranquillité publique, préfère sa propre gloire au salut de ses peuples, s'il aime mieux conquérir des provinces que régner sur les cœurs ; s'il lui paraît plus glorieux d'être le destructeur de ses voisins que le père de son peuple ; si le deuil et la désolation de ses sujets est le seul chant de joie qui accompagne ses victoires ; s'il fait servir à lui seul une puissance qui ne lui a été donnée que pour rendre heureux ceux qu'il gouverne ; en un mot, s'il n'est roi que pour faire répandre le sang des hommes, grand Dieu ! quel fléau pour la terre ! quel présent faites vous aux hommes dans votre colère, en leur donnant un tel maître !

» Sa gloire, Sire, sera toujours souillée de sang. De vils flatteurs chanteront ses victoires ; mais les campagnes, les villes et les provinces en pleureront. On lui dressera peut-être des monuments pour immortaliser ses conquêtes ; mais les cendres encore fumantes de tant de villes autrefois florissantes, mais la désolation

de tant de campagnes, dépouillées de leur ancienne beauté, mais les ruines de tant de murs sous lesquels des citoyens paisibles ont été ensevelis ; mais tant de calamités qui subsisteront après lui, seront des monuments lugubres qui immortaliseront sa vanité et sa folie. Il aura passé comme un torrent, pour ravager la terre, et non comme un fleuve majestueux pour y porter la joie et l'abondance. Son nom sera écrit dans les annales de la postérité, parmi les conquérants, mais non parmi les bons rois, et l'on ne rappellera l'histoire de son règne que pour rappeler le souvenir des maux de toute espèce qu'il aura faits aux hommes. »

On ne peut douter que Massillon n'ait eu en vue, dans cet admirable morceau, de décrier les conquêtes de Louis XIV ; mais ce morceau parait écrit d'hier, et condamne irrévocablement à l'opprobre les trophées d'*Attila-Buonaparte.*

Guerrier féroce, politique ignorant, législateur absurde, il signait de la même main le sac de Venise, les massacres de Pavie, le traité de Campo-Formio; la constitution de la République cisalpine et la révolution du 18 fructidor.

Il vint à Paris dans l'espoir d'y recueillir le prix de tous ses exploits.

On crut généralement qu'il y revenait avec le projet de changer la forme d'un gouvernement aussi détesté des Français que des étrangers. Suspendons un moment notre récit sur les premièrés années de Buonaparte pour considérer l'état de la France, à l'époque du traité de Campo-Formio.

CHAPITRE V.

Des partis qui divisaient la France en 1798.

Dans cette bande de factieux qui se partageaient alors le gouvernement et les trésors de la France, il existait un schisme intestin, dont un danger commun pouvait suspendre l'éclat, mais dont un nouveau Cromwel pouvait profiter avec avantage.

Depuis les agitateurs de 1789, jusqu'aux membres du directoire, tous n'avaient eu qu'un but, celui de s'emparer du pouvoir pour avoir de l'argent, et de se servir de cet argent pour conserver le pouvoir. Tous avaient travaillé avec plus ou moins d'adresse à s'ouvrir la porte du temple de la fortune, et à la refermer sur eux.

Mais jamais la fortune n'avait été ni plus aveugle, ni plus légère, dans la distribution de ses faveurs. Les chutes et les élévations se succédaient avec une rapidité qui donnait à peine le temps aux spectateurs de reconnaître la figure des acteurs.

Ceux qui occupaient alors la scène, songeaient sérieusement à s'y maintenir, les uns

par l'institution olygarchique d'une puissance exécutive, qui absorberait toutes les branches de l'autorité publique, en laissant à la nation les hochets et les formes de la république ; les autres par l'établissement d'un roi de théâtre, d'une espèce de *protecteur* titulaire, dont ils seraient les tuteurs et les régents, et sous le nom duquel le véritable usurpateur sanctionnerait ses volontés.

La majorité du directoire composait la première de ces deux factions; elle était favorisée par les anciens girondins, par les ennemis des terroristes et des royalistes, et par la foule de ces courtisans, qu'on trouve dans toutes les antichambres, dans celle de Robespierre comme dans celle de Buonaparte.

La seconde de ces factions, beaucoup plus souterraine et plus mystérieuse que l'autre, se composait de ce qu'on appelait assez improprement les *orléanistes*, et qu'on eût mieux désignée sous le nom de *thermidoriens*. Cette faction était ancienne, elle avait devancé la naissance de la république; elle était destinée à lui survivre.

S..... en était alors regardé comme l'ame invisible, et Barras comme le chef apparent. Autour de ces deux hommes si différents d'esprit et de caractère, mais rapprochés par un

danger commun, se groupaient les *constituants*, les lettrés de l'institut, les idéologues, ceux qui avaient été opprimés par le régime républicain, ceux qui désiraient un roi, mais non pas un roi légitime ; ceux qui, calculant la clémence de ce prince sur leurs fautes et leurs regrets, jugent impardonnables des offenses que la justice publique ne pardonne point ; dont l'orgueil combat la raison ; indécis dans leur conduite comme dans leurs vues ; beaucoup plus attachés à leurs intérêts qu'à leurs opinions, royalistes par considération personnelle, enclins à relever le trône, pourvu qu'ils en occupent les gradins, et qui, dans la fluctuation de leurs passions et de leurs craintes, concouraient à écarter tout systême de monarchie qui ne serait pas leur ouvrage.

Changement de religion, de propriété et de dynastie, telle fut la pensée secrète des premiers auteurs de la révolution ; *changement de dynastie*, était resté le mot secret de ralliement des *thermidoriens* et des conjurés attachés à leur fortune.

Les liaisons que Buonaparte avait eues avec quelques-uns de ces *faiseurs de rois*, et conservées avec quelques autres, étaient de notoriété publique. Tout le monde savait qu'il devait son élévation à Barras ; qu'il entretenait une cor-

respondance suivie avec Tallien ; qu'il avait une haute considération pour Camb.... ; qu'il avait lu et goûté les ouvrages de V..... ; qu'il aimait à consulter Démeunier, Garat et Regnault de St.-Jean-d'Angely. Tous ne pensaient pas uniformément sur son compte, mais tous auraient volontiers consenti à en faire un *protecteur*, s'ils avaient pu s'assurer de sa docilité à régner sous leur nom ; leur zèle se refroidit un peu en le voyant de plus près, en observant son maintien, ses discours, et ce ton tranchant et despotique que l'habitude du commandement militaire lui avait fait prendre en Italie. La fortune l'avait déjà gâté. D'un autre côté, ceux des directeurs, et les députés aux conseils, qui n'étaient pas de ce parti, en surveillèrent de près les mouvements, et tâchèrent de les paralyser. Nous allons reprendre le fil de notre récit.

CHAPITRE VI.

Suite de l'histoire de Buonaparte.

THREILLARD et Merlin, instruits des complots du *vainqueur d'Arcole*, mirent en délibération s'ils le feraient arrêter ; mais, effrayés des suites que pouvait entraîner un coup si hardi, ils se contentèrent de publier leur découverte, et de laisser entrevoir qu'ils étaient sur leurs gardes.

Ils songèrent en même temps à éloigner de Paris ce jeune ambitieux également redoutable pour eux dans son cabinet et à la tête des armées. Ils l'envoyèrent à Rastadt en qualité de plénipotentiaire. Buonaparte eut l'air d'accepter cette mission ; il se rendit à Rastadt, où il resta trois jours, et revint à Paris renouer le fil de ses intrigues ; mais pour ne pas trop exciter les soupçons de ses ennemis, il affecta une grande solitude, un dégoût du monde, une véritable abnégation des honneurs. Il se renferma dans sa petite maison de la rue Chantereine, dite depuis *rue de la Victoire*, y vécut en hermite, livré à l'étude des sciences

exactes et à la lecture des poésies d'Ossian. On voyait bien que ce n'était qu'une comédie; il se lassa bientôt de son rôle. Il lui en fallait un plus brillant.

Maître de choisir son théâtre, pourvu qu'il fût loin de Paris, il jeta les yeux sur l'Égypte, qu'il se proposait tout à la fois de conquérir, de civiliser et de gouverner.

Il annonça son projet, et le directoire se hâta de le favoriser en lui ouvrant ses trésors, ses chantiers et ses arsenaux. Ses préparatifs furent immenses et promptement achevés. Il sortit de Toulon le 30 floréal an 6 (19 mai 1798), avec une flotte de treize vaisseaux de ligne, quatre frégates, cent quatre vingt-quatorze vaisseaux de transport, quarante mille hommes de débarquement et soixante millions en numéraire.

Chemin faisant il s'empara de l'île de Malte, qu'il pilla. Cette conquête lui coûta peu de peine. La ville et les forts qui avaient plus d'une fois résisté à toutes les armées ottomanes lui furent livrés par de lâches chevaliers, à la tête desquels étaient les commandeurs Dolomieu, Bardonanche et Touzard. Il débarqua sous les murs d'Alexandrie le   juillet 1798.

Tandis qu'il s'avançait vers le Caire, l'amiral Nelson livra à sa flotte un combat tel que

les annales de la marine française n'en offrent pas un second exemple. De nos treize vaisseaux de ligne neuf furent pris, deux brûlés et deux s'échappèrent ; des quatre frégates deux s'échappèrent, la troisième fut brûlée, la quatrième coulée bas.

L'amiral en chef Brueys et son capitaine de pavillon Casa-Bianca furent tués ; le contre-amiral Blanquet du Cheyla fut dangereusement blessé et pris. De tous les chefs de cette escadre le contre-amiral Villeneuve fut le seul qui s'échappa sur l'un des deux vaisseaux qui ont survécu à cette horrible catastrophe (1er. août 1798).

En écrivant cette nouvelle à son frère Joseph, Buonaparte ne lui dissimula pas l'embarras dans lequel il se trouvait, et les dangers qu'il avait à craindre, et ses regrets d'avoir entrepris cette expédition, et son désir de revenir en France. Toutes les lettres de ses officiers étaient remplies de plaintes sur leur sort, sur la misère qu'ils éprouvaient, sur l'issue fatale qu'ils redoutaient.

Buonaparte débutait en Égypte sous de mauvais auspices. Le cours de son expédition s'en est ressenti jusqu'à la fin. Souvent vainqueur des Mamelucks et des Turcs, quelquefois battu par les beys, toujours harcelé par les Arabes,

par le climat, par les privations de toute espèce, courant en vrai Don-Quichotte, du Caire à Suës, de Suës à Saint-Jean-d'Acre, de Saint-Jean-d'Acre à Aboukir, détruisant tout sur son passage, ne fondant rien, n'espérant rien, et ne songeant, au bout de treize mois, qu'aux moyens de fuir et de quitter, comme un déserteur, *cette terre classique* qu'il s'était vanté de conquérir, et de rendre aux sciences, aux arts et au bonheur. Voilà ce qu'il a fait, et ce qu'ont si maladroitement vanté ses flatteurs et ses amis.

Cette expédition nous a coûté les restes de notre marine, quarante mille guerriers, cent millions, et la perte de notre plus ancien allié; et telle est d'une part l'insolente audace de ce chef de brigands, que, dans sa correspondance avec le directoire, il ne parlait que de ses succès brillants, de ses victoires éclatantes, de ses espérances magnifiques! Il disait à ses soldats :

« Vous allez entreprendre une conquête dont les effets sur la civilisation et le commerce du monde sont incalculables. Vous porterez à l'Angleterre le coup le plus sûr et le plus sensible, en attendant que vous puissiez lui donner le coup de la mort. Nous ferons quelques marches fatigantes, nous livrerons

plusieurs combats, nous réussirons dans toutes ces entreprises; dans quelques jours d'ici les beys et les Mamelucks n'existeront plus. »

Il écrivait au pacha d'Égypte :

« Tu es sans doute instruit que je ne viens point en Égypte pour détruire le koran et détrôner le sultan; tu sais que le sultan n'a pas de plus ancien ami et de plus ancien allié que le Français; viens donc à ma rencontre, et maudis avec moi la race impie des beys. »

Il adressait aux peuples d'Égypte cette proclamation :

« Peuples d'Égypte, on dira que je viens pour détruire votre religion ; ne le croyez pas : répondez que je viens pour rétablir vos droits, punir les usurpateurs, et que je respecte, plus que les Mamelucks, Dieu, son prophète et le koran.

» Kadis, imans, scheiks, dites au peuple que nous sommes amis des vrais musulmans ? N'est-ce pas nous qui avons détruit le pape? N'est-ce pas nous qui avons détruit les chevaliers de Malte? N'est ce pas nous qui avons été dans tous les siècles les amis du grand-seigneur ? Trois fois heureux ceux qui seront avec nous! ils prospéreront dans leur fortune et dans leur rang. Malheur à ceux qui combattront contre nous, ils périront tous. »

Ce fut peu de temps après cette belle proclamation, que les habitants du Caire, qui apparemment ne l'avaient pas lue, ou ne l'avaient pas comprise, refusant de payer une imposition de dix piastres par maison, furent rangés dans la classe de ceux qui ne devaient pas prospérer dans leur fortune, et furent mitraillés dans les mosquées, dans leurs maisons et dans les rues. Leurs bourreaux eux-mêmes avouent qu'ils en tuèrent quatre-vingt mille dans cette affaire. Tout ce qui échappa à cette boucherie, chercha son salut dans la fuite et à la campagne.

C'était ainsi que le nouveau Solon régénérait l'Égypte, rétablissait les peuples dans leurs droits, et respectait Dieu, son prophète et le koran ; et il osait s'en vanter ! Et telle était d'un autre côté la stupide crédulité de la plupart des Parisiens, qu'en lisant ces récits tantôt burlesques et tantôt abominables, ils étaient prêts de se prosterner devant le génie d'un homme qui avait arboré l'étendard tricolor sur les pyramides d'Égypte, qui exterminait les beys, protégeait l'alcoran, et promettait d'affranchir et d'éclairer tous les peuples de l'Afrique et de l'Asie !

Nous avons dit plus haut que, malgré les craintes qu'inspiraient le directoire et Buona-

parte, les officiers de celui-ci n'écrivaient guère en France que des plaintes qui démentaient étrangement les récits pompeux du général.

Nous ne citerons qu'une seule lettre, extraite de la correspondance de l'armée française en Égypte, interceptée par l'escadre de l'amiral Nelson, et publiée à Londres en 1799.

N°. VI.

Colbert à son ami Colasse.

Tersi, 6 thermidor an 6.

« Je m'empresse, mon cher ami, de te donner de mes nouvelles et de te dire quelques mots des souffrances horribles et des désagréments de toute espèce que nous avons éprouvés.

» Je suis dans le dénuement le plus absolu de toutes les choses nécessaires à la vie. Souffrances sur souffrances, privations, mortifications, regrets, fatigues, nous éprouvons tout de la première main; les trois quarts du temps mourir de faim, tel est le tableau et abrégé de mon existence, dans ce maudit pays, où je voudrais, pour dix ans de ma vie, n'être jamais venu......

Buonaparte quitta cette terre de désolation avec plus d'empressement qu'il n'y était arrivé,

il y a eu bien des versions sur les motifs de son évasion : ses flatteurs ont dit, et les idiots ont répété qu'il n'en avait pas eu d'autre que le zèle du bien public et le désir qu'il avait de réparer les désastres de nos armées. C'est bien dans son cœur qu'il faut aller chercher *le zèle du bien public!* Et, quant au désastre de nos armées, il n'en avait aucune connaissance, il ne songeait donc pas à les réparer.

La vérité est qu'il saisit avec ardeur, pour terminer son exil, le moment où les affaires militaires l'avaient ramené sur la côte. Il profita du relâche et de la tranquillité qu'il venait de s'assurer par le combat d'Aboukir, pour s'embarquer à l'insu et des Égyptiens et de son armée.

Ses flatteurs ont encore dit que son arrivée en France avait excité une joie universelle. Cela n'est pas vrai.

Son arrivée surprit tout le monde, ne réjouit personne, et jeta seulement l'alarme dans les deux grands partis qui divisaient le gouvernement, et qui durent lui soupçonner des intentions secrètes de les combattre et de se mettre à leur place.

La curiosité du public fut grande en effet, non sur sa personne mais sur ses projets. Chacun se demandait que va-t-il faire ?

Il va rétablir la monarchie, répondaient les uns : il vient pacifier l'Europe, répondaient les autres.

Il fallait avoir une grande dose de crédulité, pour ajouter foi à ces deux conjectures.

Messieurs, messieurs, répliquaient les observateurs éclairés, vous n'aurez ni paix, ni monarchie. Cet homme a reçu de la nature une ame ardente, un caractère absolu, une ambition démesurée, il apporte de l'Egypte des ressentiments, un style oriental et le sceptre des Mamelucks. Vous aurez avec lui un tyran farouche et une guerre éternelle.

Les événements n'ont que trop justifié ces sombres présages.

CHAPITRE VII.

Une nouvelle révolution était inévitable.

DEPUIS la journée du 30 prairial (18 juin) qui renouvela le directoire, en reformant ses usurpations et en avilissant son autorité, la république se traînait entre un gouvernement chancelant et une législature anarchique. Toutes les factions inquiètes et mécontentes la poussaient vers un dénouement quelconque. Quoique les jacobins n'eussent pu faire prévaloir leurs innovations et leurs fureurs, ils s'étaient rendus assez redoutables pour obliger le pouvoir exécutif à les ménager. Ils ne régnaient pas, mais ils embarrassaient, ils contrariaient tous ceux qui osaient régner (1).

Deux des directeurs les favorisaient; B...... se tenait à l'écart par calcul ou par indolence; les bureaux et les administrations offraient la

(1) M. Le Maire, aujourd'hui un de nos professeurs les plus distingués, alors commissaire du Directoire auprès du bureau central, fit de puissants et d'heureux efforts pour comprimer ceux des jacobins qui voulaient faire un mouvement dans Paris.

bigarrure la plus monstruense. A côté de quelques hommes instruits et honnêtes, en petit nombre, se trouvaient placés des bandits aussi pervers qu'ignorants, qui épiaient l'instant de commettre de nouveaux crimes, et qui étaient chargés de les préparer.

Les conseils étaient divisés, comme le directoire. Les jacobins y dominaient par leur audace plus que par leur nombre (1).

Jamais assemblée délibérante ne montra un tel vide de sagesse, de connaissances et de capacité la plus vulgaire. Elle venait de proclamer deux lois qui allumèrent entre elles la haine générale; celle *des otages*, qui fit soulever tous les départements de l'ouest, et celle de l'*emprunt forcé*, qui ne reçut aucune exécution.

Les recettes en souffrance et affaiblies, les troupes sans paye, des projets insensés, des lois sans force, des législateurs sans considération, une corruption sans exemple infestant

(1) Le foyer des jacobins, leur grand théâtre, leur bureau central était au manége, rue du Bac, où l'on voyait rassemblés des hommes que l'on a vu depuis occuper des places très lucratives, et entr'autres un sieur T....., qui recevait, avant le 29 mars dernier, de riches appointements à la police, aux droits réunis et dans l'instruction publique.

les bureaux et les administrations, la guerre civile prête à éclore, nulle fixité ni dans les plans, ni dans les institutions, ni dans les volontés : telle était la situation intérieure de l'état.

Chacun sentait, chacun disait même assez haut qu'un caustique violent pouvait seul guérir cette gangrène générale. Mais quel médecin, quel empyrique devaient l'appliquer ? Cela n'était pas aussi clair : jacobins et modérés invoquaient également la constitution ; jacobins et modérés avaient également décidé qu'elle ne pouvait plus subsister.

Depuis la mi-octobre toutes les subdivisions de partis s'étaient fondues en deux grandes sections : l'une de *jacobins*, qui tendait à relever le pouvoir de l'ancien comité de salut public ; l'autre de *modérés*, qui réclamait des lois et un pouvoir exécutif plus concentré.

On s'accorde généralement à regarder S..... comme le chef de ce dernier parti, et comme l'auteur de la révolution qui devait le faire triompher ; mais une foule de considérations de lenteurs et d'obstacles embarrassaient sa route, lorsque le retour imprévu de Buonaparte, sans changer son plan, en accéléra l'exécution.

Dès les premiers jours de son arrivée, le général prouva aux deux partis qu'il pouvait se passer de leurs secours, en leur laissant croire toutefois qu'il ne refuserait pas leurs services. Il se déploya avec une assurance et une hauteur qui attestèrent l'opinion qu'il avait de son importance, de sa fortune et de son ascendant sur les circonstances actuelles. Dédaigneux, froid et taciturne avec les magistrats supérieurs, caressant avec la soldatesque, dissimulant ses vues et ses affections, il réussit à les masquer, il se vit recherché par les deux partis.

Les jacobins l'encensèrent, l'accablèrent de témoignages de confiance, et se flattèrent de l'entraîner.

Les modérés renchérirent d'éloges et d'adulations; ils s'employèrent à faire cesser la froideur qui existait entre lui et S..... Car, quoique l'un et l'autre reconnussent le besoin de se rapprocher et de s'unir, chacun reculait sur les avances. Trois jours s'écoulèrent sans que le *punctiglio* eût permis aux deux personnages de se visiter. On vit même le moment où leurs partisans respectifs allaient se diviser. Le plus grand nombre encore attaché à l'ombre de la république se prononçait en faveur de S.....,

tandis que ceux qui n'aspiraient qu'à une fin quelconque, ou à des projets personnels, se déclaraient pour Buonaparte.

La position de celui-ci ne lui permit pas plus long-temps de traiter d'égal à égal avec le directeur. Son crédit baissait à vue d'œil. Les jacobins l'avaient deviné, il craignit de tout perdre en voulant trop exiger. Il fit les premières avances.

Une fois d'accord sur leurs rôles respectifs et sur l'emploi des moyens qu'ils avaient à leur disposition, il ne fut plus question que de préparer la catastrophe en silence.

Les deux chefs étaient convenus de ne pas multiplier le nombre de leurs confidents, de cacher même à la plupart de ceux-ci et les détails et l'époque précise de la conjuration, de sorte que l'on croit que le secret demeura tout entier dans la tête de Buonaparte, de S....., de Fouché de Nantes, de Regnault de St.-Jean-d'Angely et de R......

Ce dernier est celui qui, en habile négociateur, avait réussi à rapprocher les deux chefs. Ce rôle lui donna, aux yeux de Buonaparte, une importance passagère qu'il n'a pu soutenir long-temps. Buonaparte se sert volontiers des talents qu'il trouve sous sa main, mais dès qu'il

n'en a plus besoin, il les écarte autant qu'il peut; et même, quand il le veut, il sait le moyen de les avilir.

Il y avait alors dans Paris un grand nombre d'officiers-généraux qui cherchaient fortune et qui comptaient sur Buonaparte pour la faire. Les troupes de la garnison étaient travaillées, et furent aisément subornées; les comités dirigeants des anciens, dans lesquels S.... avait placé le point d'appui de ses leviers, étaient instruits et disciplinés; la cabale anti-constitutionnelle dans les Cinq-Cents, était prévenue et prête à favoriser ce grand mouvement.

Le public en attendait un, sans soupçonner quel en serait le but, mais sachant à peu près quels en seraient les auteurs. Deux jours avant qu'il éclatât (le 7 novembre), le directoire et les conseils donnèrent une fête, c'est à dire un repas magnifique à Buonaparte, dans l'église de St.-Sulpice, métamorphosée par François de Neufchâteau, en temple de la victoire. C'était le repas des Atrides. Les convives, contre leur ordinaire, mangèrent peu et s'observèrent beaucoup. Le héros de la fête n'y parut qu'un instant. Il y parut entouré d'un nombreux état-major, affectant la morgue, le regard et l'air sourcilleux d'un chef de parti; ce qui était

fort maladroit et pouvait renverser le sien. Ses amis en furent alarmés. Ici les jacobins le pénétrèrent tout entier. On porta un toast *à l'union des cœurs ;* et on sortit pour aller s'égorger.

Le vendredi 8, veille du coup de main, les conjurés craignirent un moment d'être découverts. On vint leur dire qu'ils allaient être dénoncés aux Cinq-Cents, et que Buonaparte serait arrêté. Mais ce fut une fausse alerte, et une terreur panique.

Il faut convenir cependant que Buonaparte avait exposé le complot au plus grand danger, en faisant différer de vingt-quatre heures, son exécution. Tout était prêt le 8; les lettres de convocation adressées à ceux des anciens sur lesquels on comptait, et qu'on avait gagnés, allaient etre expédiées. Le héros, contre l'avis de tous ses complices, et sans motif apparent, ajourna l'affaire au lendemain 9.

Si on est étonné de l'inaction et de la sécurité des jacobins dans ce moment redoutable, on ne l'est pas moins des fautes et des méprises qui échappèrent à leurs adversaires. Le 8 à dix heures du soir, Buonaparte envoya chercher le général Bernadotte, lui confia le secret de la conspiration, et lui demanda s'il pouvait compter sur lui. « *Général*, répondit Berna-

» dotte, *je conçois la liberté autrement*, *et*
» *votre plan la tue.* — En ce cas-là, reprit
» Buonaparte, puisque vous avez mon secret,
» vous ne sortirez pas d'ici. — *Je ne veux pas*
» *être en arrestatïon*, reprit Bernadotte. —
» Donnez-moi donc votre parole d'honneur
» que vous n'avez rien entendu. — *Je vous la*
» *donne.* » Et Buonaparte le laissa sortir.

CHAPITRE VIII.

Révolution du 18 *brumaire* (9 novembre 1799).
Première journée.

Le 9 novembre à cinq heures du matin, cinq députés, formant la commission des inspecteurs de la salle des Anciens, convoquèrent clandestinement ceux de leurs collègues qui étaient initiés dans la conjuration.

Le citoyen C..., député du Loiret, pérora ce conventicule, et lui exposa avec emphase l'urgence de *sauver la patrie*, et d'employer à cet effet le bras puissant d'un héros que le ciel avait créé tout exprès pour cela. Il parla de *poignards levés sur les représentants du peuple*, *et sur tous les habitants de Paris*, de l'incendie de cette grande ville, *sur les cendres de laquelle nos neveux verseraient des larmes de sang*. Il reproduisit les *symptômes alarmants*, les *rapports sinistres*, les *pensées atroces* dont le parti opposé n'avait cessé de nous entretenir depuis le 30 prairial, et que le citoyen C.... et ses amis avaient constamment niés ou tournés en ridicule. Il finit par demander un décret qui transférât le

Corps-législatif à St.-Cloud, et un autre qui donnât à Buonaparte le commandement général de toutes les forces armées de la république. C'était lui conférer la dictature.

Nous ne ferons qu'une seule réflexion sur le discours du citoyen C...., c'est qu'il nous a fait douter de la *conspiration de Catilina.* Il y a pourtant loin de Catilina à Buonaparte, et du député français à Cicéron ! Hé bien ! l'orateur des Anciens, peut se vanter de nous avoir fait franchir, par la pensée, l'intervalle de dix-huit siècles, qui séparent les deux époques.

En lisant avec quelque attention l'histoire des conjurations modernes et les injures dont les vainqueurs ne manquent jamais d'accabler les vaincus, je me suis mis en tête que Catilina n'était peut-être pas si coupable qu'on nous l'a dit ; et que Salluste, son historien, n'en avait dit tant de mal que pour effacer, autant qu'il était en lui, les traces de complicité dont il était fortement empreint.

Si Catilina fût sorti vainqueur de cette lutte orageuse dont Rome était le prix magnifique, pensez-vous qu'il eût été assez mal avisé pour brûler la grande ville, et pour en égorger tous les habitants, comme Cicéron l'en a si souvent accusé ? Pensez-vous que les beaux discours de Cicéron fussent arrivés jusqu'à nous ? Ne pensez-

vous pas au contraire que Salluste lui-même eût refait son histoire, et qu'il eût fait de Catilina un héros ?

C'est pourquoi M. de Lauragais disait, le 14 juillet 1789, en considérant ce qui se passait à Versailles : *Je refais mon histoire.*

Refaisons la nôtre; et n'écoutons qu'avec une extrême circonspection les vainqueurs du 18 brumaire, quand ils parlent *des dangers qu'ils ont courus et du héros qui les a sauvés.*

Le décret proposé par M. C.... passa sans discussion. Buonaparte, introduit dans la salle, en entendit la lecture, l'approuva en maître, et en jura l'exécution en vrai capitan.

« Malheur à ceux qui voudraient le trouble et le désordre, s'écria-t-il devant ce sénat d'automates! Je les arrêterai, je les punirai. Qu'on ne cherche pas des exemples dans le passé ; rien dans l'histoire ne ressemble à la fin du dix-huitième siècle ; rien dans la fin du dix-huitième siècle ne ressemble au moment actuel : vous aurez bientôt la paix. »

Ce rare morceau d'éloquence fut appuyé par dix mille soldats, qui se rassemblaient aux Tuileries, et que l'orateur guerrier passa fièrement en revue ; après quoi il leur dit : « sol-
» dats, la république était mal gouvernée de-
» puis deux ans ; vous avez espéré que mon

» retour mettrait un terme à tant de maux.
» Vous l'avez célébré avec une joie qui m'im-
» pose des obligations que je remplis : vous rem-
» plirez les vôtres, en secondant votre général
» avec l'énergie, la confiance et la fermeté que
» j'ai toujours vues en vous. La liberté, la vic-
» toire et la paix replaceront la république
» française au rang qu'elle occupait en Europe
» et que l'ineptie et la trahison lui ont fait
» perdre. »

Vive la république.

Que faisaient pendant ce temps là les cinq rois du Luxembourg?

S. et R. D., complices du général, s'échappèrent de leurs palais comme des écoliers maraudeurs, et vinrent le rejoindre aux Tuileries.

Gohier se conduisit avec dignité et refusa de donner sa démission. Moulin sauta par une fenêtre et se sauva.

Barras s'apercevant alors qu'il était le jouet de deux hommes qui lui devaient également leur élévation, eut le bon esprit de ne pas s'en plaindre; il donna, sans hésiter, sa démission à celui qui vint la lui demander, et partit pour Grosbois, qu'il trouva désert et abandonné de tous les courtisans qui, la veille encore, lui avaient juré *de vivre et de mourir avec lui.* Ces

catastrophes ne sont point rares, n'étonnent que les sots et n'ont corrigé aucun ambitieux.

Le peuple, qu'elles réjouissent quelquefois, voyait d'un œil tranquille les mouvements qui accompagnaient celle-ci. Ni les travaux, ni les spectacles ne furent interrompus. Paris demeura aussi paisible que Constantinople, après la disgrâce d'un visir. Les divers commandements furent distribués sans bruit, tous les postes assignés et pris sans résistance (1). Le conseil des cinq-cents convoqué de la même manière que celui des anciens, reçut le décret de translation et l'enregistra sans délibérer.

Le public, satisfait jusqu'à un certain point de voir la querelle engagée, n'était pourtant pas tout-à-fait sans inquiétude sur l'issue qu'elle devait avoir, et qu'elle ne pouvait avoir que le lendemain : il attendait ce lendemain avec impatience; les jacobins l'attendaient avec effroi; les conjurés avec confiance.

Nous n'avons jamais pu comprendre l'inac-

---

(1) Voici l'ordre et la distribution de ces postes. Morand fut nommé au commandement de Paris, Lannes à celui des Tuileries, Moreau au Luxembourg, Murat au conseil des cinq-cents Marmont à l'École militaire, Serrurier à St.-Cloud, Macdonald à Versailles. On voit que le prévoyant général avait songé à tout.

tion des jacobins dans une circonstance aussi décisive. Ils paraissaient anéantis sous un coup imprévu. On eût dit qu'ils étaient morts par cela seul qu'ils étaient attaqués. Il est vrai que jusqu'alors ils avaient toujours été les agresseurs, et toujours réussi. Ils étaient dans une position toute nouvelle pour eux. Le courage et la présence d'esprit leur manquèrent à la fois. Il était beaucoup plus facile de comprendre et d'expliquer pourquoi le peuple de Paris ne prit aucune part, et fort peu d'intérêt à une révolution qui allait changer ses destinées.

Eh! que lui importait désormais le nom de ses maîtres, depuis qu'une fatale expérience lui avait appris qu'aucun changement n'avait amélioré son sort? Tous les ans, chaque maître nouveau lui promettait des merveilles; mais aucun ne lui ayant tenu parole, il était payé pour n'y plus croire.

Cependant le nom de Buonaparte n'était pas sans célébrité; mais à nos yeux, il rentrait dans la foule, en se trouvant inscrit après ceux de M.... de B.... et de T.... Quant au directoire, personne ne le regretta. La violence achevait ici ce que le mépris avait commencé depuis quatre ans.

Des treize directeurs qui s'étaient succédés dans cette période de temps, un seul, M. Bar-

thelemi avait obtenu les suffrages de la nation; deux avaient montré du talent (MM. Carnot et Syeyes).

Les conseils n'inspiraient ni plus de regrets, ni plus d'intérêt. Des six assemblées délibérantes, qui, depuis dix ans, avaient tour à tour excité et frustré nos espérances, quelle est celle qui méritera une place honorable dans l'histoire?

La première, connue sous le nom de *constituante*, brilla sur notre horizon politique, comme un de ces météores effrayants, qui, entre les deux tropiques, annoncent les orages et la mort. Ce fut elle qui relâcha tous les liens qui attachaient une nation fidèle au monarque qui la protégeait et la rendait heureuse. Ce fut elle qui ouvrit ce vaste abîme dans lequel se sont engloutis la religion, la monarchie, la propriété, l'honneur et le repos. Ce fut elle enfin qui déchaîna tous les monstres que renfermaient les cachots, les bagnes et les entrailles de la terre. Eh! que nous font aujourd'hui les talents de MM. de Mirabeau, Lameth, Chapellier, Barnave......, lorsque nous avons droit de leur reprocher tous les maux que nous endurons, et lorsque ces maux ne pourraient être pires, s'ils étaient l'ouvrage immédiat de Tibère, de Néron, d'Aureng-Zeb, de Philip-

pe II, de Robespierre et de tous les brigands qui ont ravagé la terre ?

La seconde assemblée, connue sous le nom de *législative*, et composée d'hommes nouveaux, et nouveaux en toutes choses, en sciences politiques, en prétentions, en amour-propre et surtout en sagesse et en raison, se crut appelée à la régénération du monde, s'entoura des monstres que la première assemblée avait déchaînés, et fit avec eux les journees à jamais funestes des 20 juin, 10 août et 2 septembre 1792.

La troisième assemblée, célèbre sous le nom de *Convention*, fonda une république de cannibales, envoya Louis XVI et Marie-Antoinette à l'échafaud, fit de la France un vaste cimetière, et marcha à son immortelle infamie sous les drapeaux sanglants de Marat, de Danton et de Robespierre.

La quatrième prit naissance avec le directoire, et fut partagée en deux sections, dont l'une prit le nom de conseil des Anciens, et l'autre celui des Cinq-Cents. Ni les Cinq Cents, ni les Anciens, ne répondirent aux vœux de la nation ; ils lui offrirent l'étrange et dégoûtant spectacle d'une lutte inégale entre le crime en action, et la morale en théorie.

La cinquième assemblée montra quelque

courage, et nous laissa concevoir des espérances qui furent bientôt absorbées dans la révolution du 18 fructidor.

La sixième, nommée sous les auspices des tyrans du Luxembourg, resta vautrée aux pieds de ses maîtres, et plongée dans la fange abjecte des plus viles saturnales.

La septième et dernière secoua le joug avilissant du directoire, et fut sur le point de nous remettre sous celui de la terreur.

En perdant pour toujours et ses assemblées délibérantes, et son directoire, la nation n'avait donc rien à regretter: elle crut n'avoir rien à démêler dans les débats qui s'ouvraient le 18 brumaire entre les deux grands partis, qui se disputaient le droit de la gouverner: mais elle n'était pas sans curiosité sur la décision de ce grand procès qui devait avoir lieu le lendemain à Saint-Cloud.

CHAPITRE IX.

Conspiration du 18 brumaire.

Deuxième journée.

Le lendemain (10 novembre), les conseils interdits, le directoire mutilé, les généraux initiés dans le mystère, les soldats gagnés, et une foule de curieux se rendirent à Saint-Cloud.

Sieyes, Roger-Ducos, Buonaparte, et un nombre suffisant de prétoriens choisis s'emparèrent du château. La salle de l'orangerie était préparée pour recevoir le conseil des Cinq-Cents; celui des Anciens, sur la docilité duquel on comptait davantage, devait se réunir dans la galerie du palais.

Augereau qui, la veille encore, était à la tête des patriotes, alla offrir son bras à Buonaparte contre ses collégues et ses anciens amis : « Comment, général, lui dit-il, vous faites » quelque chose pour la république, et vous » n'appelez pas Augereau! » Puis il se jeta à son cou, et l'embrassa trois fois.

Il y a beaucoup d'apparence que les conjurés, en déployant de grandes forces militaires,

avaient conçu le double espoir d'intimider le conseil des Cinq-Cents, et d'imprimer à sa dissolution le caractère d'un acte libre et volontaire. La marche et les discours de Buonaparte fortifient cette conjecture. Mais l'effet ne répondit qu'à demi à ses desseins.

Il se présenta d'abord dans la salle des Anciens, au moment où quelques-uns des membres, mal informés de ce qui se passait, osaient se plaindre de l'infraction des lois, et de leur translation à Saint-Cloud.

L'apparition du général fit cesser les débats que ces plaintes commençaient à élever; mais celui-ci en avait entendu assez pour se convaincre que tous les suffrages n'étaient pas en sa faveur. Il en fut visiblement déconcerté; et ce ne fut ni sans peine, ni sans beaucoup d'incohérences, qu'il prononça le discours suivant:

« Vous marchez sur un volcan. — La patrie » n'a pas de plus zélé défenseur que moi. On » m'environne de calomnies. — On m'abreuve » de dégoûts. — J'entends circuler autour de » moi les noms odieux de Cromwell, de tyran, et de gouvernement militaire.

» — Il y a long-temps que j'aurais pu tenter » cette entreprise.

» — Barras et Moulin m'ont proposé de renverser le gouvernement, et de prendre la

» direction des affaires ; mais qu'on ne voie en » moi ni un factieux, ni un vil intrigant, je » ne connais que la *grande coterie du peuple* » *français.* »

Ici l'orateur reprit, avec sa respiration, un peu plus d'audace ; et jetant un coup-d'œil animé du côté où se tenaient les réfractaires qu'on lui avait bien désignés, il continua ainsi :

« Vous convient-il d'invoquer la constitu- » tion ? Vous l'avez violée au 18 *fructidor*, au » 22 *floréal*, au 30 *prairial* (1), la constitu- » tion ! toutes les factions l'ont violée ; elle est » méprisée par toutes. Si quelqu'orateur, payé » par l'étranger, parlait de me mettre hors la » loi, j'en appellerais à mes braves compagnons » d'armes, à vous (en se tournant du côté de » son état major), à vous, braves soldats, que

---

(1) Trois journées célèbres dans le cours de la révolution, mais que le cours des années a déjà fait oublier, et que, par cette raison, nous allons rappeler en peu de mots. *Le 18 fructidor* (4 septembre 1797), révo'ution qui mit la dictature entre les mains du directoire, et condamna à la déportation cinquante-trois députés, deux directeurs, trois généraux et vingt-six journalistes. *Le 22 floréal*, le directoire, effrayé du bon esprit qui avait régné dans les corps électoraux, cassa leur ouvrage, sous le prétexte banual que cet ouvrage était celui du royalisme. *Le 30 prairial*, les jacobins cassèrent à leur tour un directoire qui ne marchait plus sous leur drapeau.

» j'ai tant de fois menés à la victoire ; j'en ap-
» pellerais à votre courage, mes braves amis, et
» à ma fortune. »

Cet appel aux soldats, ce langage insolent, parurent des arguments sans réplique à une assemblée dont la plupart des membres étaient gagnés, et dont les autres, en très petit nombre, n'avaient qu'une chaleur de tête et un courage de tribune. Buonaparte sortit après leur avoir donné cette semonce, et l'assemblée se mit à causer sur son mérite, sur ses talents, sur ses projets, et sur la nécessité de se rattacher à lui.

Pendant ce temps une autre scène se passait au conseil des Cinq-Cents.

Delbrel ouvrit la séance, en demandant qu'avant toute délibération on renouvelât le serment à la constitution. Il espérait sans doute qu'un serment de plus enchaînerait la conscience de ses collègues qui s'étaient parjurés tant de fois. Sa proposition fut décrétée. Tous, hors un seul (Bergoueng député de Bordeaux qui donna sa démission), prêtèrent le serment requis, et se crurent dès-lors autant de héros, et d'invincibles défenseurs de cette pauvre constitution qu'ils avaient si souvent violée.

Grandmaison requit ensuite qu'on s'occupât de l'examen des motifs qui avaient déterminé

la translation des conseils à St.-Cloud. C'était jeter de l'huile dans le feu. Le feu prit aussitôt et se communiqua avec la rapidité de l'étincelle électrique à toutes les parties de la salle. Chacun se lève; tous se précipitent vers la tribune, se mêlent, se poussent, s'injurient, se menacent. Le moyen de s'entendre au milieu d'un si grand tumulte! Le tonnerre fût tombé sur la salle qu'on ne l'eût pas entendu.

Lucien Buonaparte, frère du général (1), présidait l'assemblée, se préparait à la livrer, pieds et mains liés, recevait des injures, les rendait, et augmentait l'agitation en cherchant à la tempérer. Les motions incohérentes se joignaient aux bravades, et les cris aux irrésolutions.

Au travers de cet orage, arrive une dépêche de Barras, qui notifiait sa démission au conseil, et félicitait la république d'être sauvée par le guerrier illustre *auquel il avait ouvert la carrière*. Cet incident imprévu accrut la

---

(1) Lucien Buonaparte passe pour avoir plus d'esprit que son frère, mais en même temps pour une très mauvaise tête; il a été successivement garde-magasin, député, ministre de l'intérieur et ambassadeur à Madrid, et montra partout un caractère brouillon, un esprit hardi, une conduite scandaleuse. Il est prisonnier en Angleterre.

fermentation, sans inspirer aucun plan, sans fixer une seule mesure. Ces fiers républicains n'étaient plus que des vociférateurs hébêtés.

Cependant une voix s'élève et demande que Buonaparte vienne à la barre rendre compte de sa conduite. Cette voix rallie toutes les autres; le projet de décret passe, et le décret est bientôt signifié au général qui semblait l'attendre à la porte du conseil.

Il s'avance tête nue, et seulement escorté de trois grenadiers sans armes.

Sa vue réveilla et porta au plus haut degré le dévoûment de ses partisans et la fureur de ses ennemis. Tandis que les premiers, en plus petit nombre, battaient des mains de toutes leurs forces et l'encouragaient par leurs *bravos*, des voix nombreuses, des voix terribles criaient de tous les côtés de la salle : *voilà Cromwell! voilà le tyran! à bas le tyran!*

Le tyran était pâle et plus mort que vif. Il n'a ni le temps ni le pouvoir de proférer une seule parole. Son embarras et sa peur augmentent successivement en entendant les cris de *hors la loi*, que plusieurs députés proféraient contre lui. A ces cris succède un mouvement tumultueux. Cinquante députés se précipitent autour de lui, le pressent, le repoussent, l'un d'eux tire un poignard, égratigne innocem-

ment le grenadier le plus voisin du général, et se perd dans la foule (1).

Le général à cette vue, et ne sachant pas apparemment que c'était un jeu concerté entre ses amis, recule épouvanté, sort de la salle, monte à cheval, perd la tête, et reprend au grand galop le chemin de Paris en criant de toutes ses forces : *Je suis le dieu de la guerre, je suis le dieu de la guerre ;* il avait l'air d'un fou furieux.

Murat qui gardait le pont de St.-Cloud, le voit arriver avec étonnement, et lui demande avec effroi si tout est perdu.

Sans lui répondre, mais rappelé à lui-même par ce peu de mots, Buonaparte tourne bride, revient sur ses pas, s'arrête dans la cour du château au milieu des généraux et des soldats dont la vue achève de le rassurer, et il ordonne au général Serrurier d'entrer au pas de charge dans la salle des Cinq-Cents, *remplie de brigands*, s'écrie-t-il, *qui ont voulu m'assassiner.*

---

(1) Il était clair que c'était un jeu. Le grenadier qui fut légèrement égratigné dans cette occasion, se nomme Thomas Thomé ; c'est un colosse de six pieds, qui, pour sa récompense, a reçu de madame Buonaparte un beau diamant et un doux baiser sur les deux joues.

Ces prétendus brigands continuaient cependant leurs délibérations ; ayant retrouvé un peu de calme, ils venaient de décider que le généralat de Buonaparte était illégal, que le conseil des Anciens n'avait eu aucun droit de le lui conférer, et qu'on le destituait du commandement de la garde du corps législatif.

Le président Lucien avait inutilement essayé de s'opposer à ces délibérations et à ce décret. Son rôle était fini, il abdiqua sa dignité.

Au moment où il quittait sa place, les roulements de tambours se font entendre; les gardes prétoriennes entrent dans la salle au pas de charge, les spectateurs et les députés se sauvent les uns par les portes, les autres par les fenêtres. Quelques-uns embrassent la tribune et jurent que c'est le dernier asyle de la liberté. Ce dernier asyle ne les garantit de rien. *Le général Buonaparte nous ordonne de faire évacuer la salle*, crie à son tour le général Serrurier, et dans vingt minutes la salle fut évacuée, tout avait disparu.

Quatre heures après, Lucien Buonaparte rassembla quelques faibles restes de ce sénat ainsi dispersé, et leur proposa de se reconstituer sous de meilleurs auspices. *Pères de la patrie*, leur dit-il, *vous allez rendre à la*

France, avec une nouvelle constitution, la paix et le bonheur.

Un médecin de Paris et un avocat de Nanci se chargèrent de développer cette idée de Lucien dans deux discours dans lesquels ils firent l'un et l'autre le procès à la constitution qu'on venait d'enterrer, et le plus fastueux éloge de celle qui était encore à naître.

Après avoir déclaré que les généraux et les soldats *avaient bien mérité de la patrie*, le conseil prit la résolution suivante :

« Art. Ier. Il n'y a plus de directoire, et ne sont plus membres de la représentation nationale pour les excès et les attentats auxquels le plus grand nombre d'entre eux se sont portés dans la séance de ce matin, les individus ci-après nommés : Joubert, Talot, Duplantier, Poulain-Grandpré, Goupilleau, Delbrel, Lesage-Senault, Bordes, Boulay-Paty, Bergasse-Larizoule, Jourdan, Daubermenil, Bordas, etc., au nombre de soixante-un membres.

Art. II. Le corps législatif crée provisoirement une commission consulaire composée des citoyens Syeyes, Roger-Ducos et Buonaparte; ils porteront le nom de *Consuls* de la république française.

Art. III. Cette commission est investie de la plénitude du pouvoir directorial, etc....

Art. IV. Le corps législatif s'ajourne au 1er. ventôse, et, avant sa séparation, nommera dans chaque conseil une commission composée de vingt-cinq membres, etc., etc., etc... »

Si l'on compare cette nouvelle scène révolutionnaire avec celles qui l'ont précédées, on ne voit dans sa forme qu'une répétition des journées du 31 mai et du 18 fructidor ; cette dernière ne coûta pas plus de sang et ne rencontra pas plus de contradiction ; mais à ces deux époques on enfreignait la constitution en colorant cet ouvrage d'un respect hypocrite pour les lois; aujourd'hui on avoue franchement qu'on les abolit. On n'a point séparé le procès du régime de celui des gouvernants, ni encouru le reproche d'inconséquence ; mais on n'a pu éviter ceux de violence et d'abus de pouvoir. Il fallait publier ces événements ; il fallait les arranger de manière à faire croire qu'ils étaient le résultat de la nécessité et le fondement du bonheur public. Ce fut l'ouvrage des misérables *écrivailleurs* dont Buonaparte s'était déjà environné, et le sujet des affiches et des proclamations dont nous allons parler.

CHAPITRE X.

De l'utilité des affiches et des proclamations.

Bayle a pris la peine de faire une dissertation sur l'utilité des fausses nouvelles. (*Article* Édouard : remarque O.)

« On attribue, dit-il, à Catherine de Médicis cette maxime : *Qu'une fausse nouvelle crue pendant trois jours, pouvait affermir la couronne sur la tête d'un usurpateur* (1). Les Histoires, ajoute-t-il, sont remplies de l'utilité des faux bruits. Le duc de Mayenne ayant perdu la bataille d'Ivri, ne se maintint à Paris qu'en faisant accroire aux badauds qu'il avait gagné cette bataille, et que le Navarrois y avait été tué.

» Les peuples ont un merveilleux penchant

(1) C'est probablement d'après cette maxime que M. le duc de Rovigo, ministre de la police, ses premiers valets-de-chambre, ont fait courir tant de fausses nouvelles dans Paris, par le moyen des trois journaux qu'ils avaient à leur disposition ; et c'est ainsi que, trompant sans cesse la multitude qui les lisait, ils ont conservé, pendant une mortelle année de plus, la couronne sur la tête du monstre.

à croire tout ce qui flatte leur opinion, et ils ressemblent en cela à cette canaille qui se prosternait devant le cardinal légat, lequel disait, en lui distribuant ses bénédictions : *Puisqu'elle veut être trompée, trompons-la.* »

A l'exemple de Bayle, nous pourrions également faire une dissertation sur l'*utilité des affiches et des proclamations*, dont on a fait un si grand usage dans ces derniers temps, et dont on a surtout tiré un si prodigieux parti au profit de Buonaparte : nous nous contenterons d'en faire la remarque.

Lorsque tout fut terminé au palais de St.-Cloud, les conjurés, les soldats, les amis et les ennemis, tout le monde s'en revint à Paris : le soir on publia aux flambeaux une proclamation dans laquelle on disait à qui voulait l'entendre : « Que la République venait encore une fois d'échapper aux fureurs des factieux ; que les représentants du peuple avaient brisé le poignard dans les mains parricides ; que notre liberté, toute déchirée et toute sanglante, allait trouver un asyle dans les bras d'une constitution pleine de sagesse ; que notre gloire militaire effacerait les plus gigantesques souvenirs de l'antiquité ; que le *royalisme ne relèverait plus sa tête hideuse ;* que toutes les *traces du gouvernement révolutionnaire seraient effa-*

cées; qu'une ère nouvelle enfin allait commencer pour les Français, etc. Telle est la sotte crédulité du peuple, et telle est encore la confiance des jongleurs politiques, que cette proclamation trouva des admirateurs et des néophytes qui en adoptèrent tous les points de dogme et tous les articles de foi. Et néanmoins combien de fois nous avait-on trompés avec ces vaines déclamations? Combien de fois n'avions-nous pas tourné en dérision cette liberté tant vantée, tant baffouée par tous les partis, ce *royalisme à tête hideuse*, qui se trouve partout, et sous les étendards des jacobins et sous les aigles de leurs rivaux. Ces *poignards levés* sur les représentants du peuple, ces *mains parricides* et les *bras de cette constitution pleine de sagesse*!... De bonne foi, un pareil style était usé ; il n'en fut pas moins admiré, non seulement de cette canaille, *qui veut être trompée et mérite d'être trompée*, mais dans les salons dorés, où l'on commençait à mettre en question les droits de Buonaparte à la succession de Louis XVI.

La veille, le ministre de la police nous avait débité les mêmes sornettes : Suivant lui, « les événements étaient préparées pour notre bonheur et pour celui de la postérité ; tous les républicains devaient être calmes, puisque leur

vœux allaient être remplis; *les faibles devaient se rassurer, puisqu'ils étaient avec les forts.* (1). »

Les forts! quels étaient-ils donc ces forts, chargés de rassurer les faibles? des intrigants de toutes les classes, des factieux de tous les partis, et des aventuriers de toutes les nations, à qui il en avait moins coûté pour conquérir le pouvoir souverain en France, que pour échapper à la poursuite des beys en Égypte. Il était digne de notre siècle et de nos mœurs, qu'une nation de vingt-cinq millions d'hommes qu'on ne cessait d'outrager depuis dix ans, tantôt par des actions de cannibales, et tantôt par des propos de Tabarin, fut assez avilie et assez méprisée pour être mise sous la protection de tels forts.

Lorsqu'on daigne, de plus, nous apprendre que les *événements sont enfin préparés pour notre bonheur*, qu'a-t-on voulu dire? Qu'est-ce que cela signifie de la part de ces mêmes hommes, que nous avions toujours vus dans les rangs de ceux qui ont fait notre malheur?

---

(1) Fouché de Nantes, alors ministre de la police, a trouvé moyen, par la sagesse de son administration, de faire oublier les torts graves de sa conduite pendant qu'il était député à la convention.

Le département de Paris fit aussi sa proclamation, dans laquelle il disait : « que le 18 brumaire n'était point un jour d'alarmes, que c'était, au contraire, celui d'une restauration générale. Buonaparte, dans lequel tout citoyen devait placer toute sa confiance, était chargé de veiller à la sûreté du Corps-législatif, à la gloire de la république et au *bonheur du genre humain.* » *Au bonheur du genre humain!* il faut convenir qu'il a bien rempli sa mission, et que le genre humain lui doit de grandes actions de grâces pour avoir si bien veillé à son bonheur!

Outre ces proclamations officielles, dans lesquelles la langue et le bon goût n'étaient pas moins outragés que la vérité, on était le maître de lire l'apologie de la révolution qui venait de s'opérer, dans d'énormes affiches qui tapissaient tous nos murs, mais dont les auteurs avaient jugé à propos de garder l'anonyme.

Dans l'une de ces affiches, on essayait de justifier par la constitution, tout ce qu'on avait fait pour la renverser. C'était un tour de force digne du plus habile escamoteur de l'Europe.

On faisait dans l'autre l'histoire abrégée des sottises du Directoire et des Conseils, après quoi l'auteur (R. D. S. J. D.) ajoutait avec son intrépidité ordinaire : Buonaparte restau-

rera cette constitution dégradée, et fera disparaître *le platras* qui couvre la statue de la liberté. Ce platras n'était guère de bon goût et ne parut pas d'un style noble aux yeux de la plupart des lecteurs.

Je ne sais pas précisément si les auteurs de ces amplifications s'étaient proposés de tromper le peuple sur les événements de St.-Cloud, ou s'ils étaient trompés eux-mêmes; il est au moins certain qu'ils comptaient bien attirer sur eux les regards et les bienfaits du nouveau maître qu'ils venaient de se donner : et en cela ils ne se trompèrent pas. Ils furent tous récompensés avec magnificence; les uns avec de l'argent, les autres avec des places.

CHAPITRE XI.

Suite du 18 brumaire.

On arrêta quelques jacobins pour la forme, qu'on relâcha le lendemain sans difficulté. On en proscrivit une cinquantaine sans motif, et on les rappela trois jours après sans condition.

La raison de ces variations était facile à saisir. Les vainqueurs, anciens jacobins eux-mêmes, ne virent plus dans les vaincus que des camarades malheureux auxquels ils voulurent bien tendre une main secourable.

On s'attendait à Paris à beaucoup de changements importants, qui n'eurent pas lieu, ou qui n'eurent lieu que long-temps après; parce que les faiseurs eurent peur de leur ombre, et de ce qu'ils appelaient *la réaction.*

Les parisiens, toujours crédules et toujours trompés, avaient espéré, sur la parole des journaux, des affiches et des proclamations, qu'ils allaient goûter les fruits de la paix, de l'abondance et de la liberté: quelques-uns d'eux eurent même la hardiesse de solliciter l'accomplissement de ces promesses. On leur répondit avec une froide ironie : *vous êtes appa-*

remment de la faction des impatients. Et ce mot devint la consigne de tous les ministères.

Les premiers jours qui suivirent le 18 furent des jours d'allégresse dans les départements, où les agents du directoire avaient porté la tyrannie aussi loin qu'elle pouvait aller. Chacun releva la tête d'assez bonne grâce, oublia le passé de bon cœur, et crut voir s'ouvrir devant lui une nouvelle et riante perspective de bonheur. Cette illusion ne fut pas de longue durée.

A Paris, comme dans les départements, les royalistes pensèrent un moment que leur idole allait se relever sur les ruines du directoire.

Dans les départements, comme à Paris, les républicains se mirent en tête que de ces ruines, rassemblées par une main savante, allait s'élever un édifice plus solide et plus majestueux que le premier... ils se trompèrent les uns et les autres.

Entre les uns et les autres, se trouvèrent des hommes, et en grand nombre, qui ne tenaient pas plus à la république qu'à la monarchie; mais qui savaient très bien en prendre le langage et la livrée, suivant l'occasion; arrivaient par ce moyen, soit aux places, soit à la fortune, éternels objets de leurs méditations et de leurs travaux.

Le public demandait le rapport de toutes les lois révolutionnaires, et il avait d'autant plus de raison d'y compter, que tous les échos du gouvernement ne cessaient de lui répéter que la *révolution était finie.*

Parmi ces lois, celle du 18 fructidor qui proscrivait tant d'innocentes victimes, était vivement et unanimement réclamée. Ce fut en vain. On remit à d'autres temps l'examen d'une cause qui n'était plus équivoque pour personne, et on répondait à ceux qui s'indignaient de ces lenteurs et de ces délais : *vous êtes de la faction des impatients.*

Cependant Lafayette, Latour-Maubourg, Valence, Liancourt, les Lameth, etc., rentraient paisiblement en France, et venaient eux-mêmes solliciter leur radiation : on en concluait que tous les émigrés, ayant un droit égal à leur rentrée, l'obtiendraient avec une égale facilité; et l'on avait tort.

On rendait la liberté à quelques prêtres assermentés, et la parole à un petit nombre d'écrivains bâillonnés par le directoire, et l'on en concluait que la liberté des cultes et celle de la presse allaient obtenir une garantie suffisante; et l'on avait tort.

On croyait que les pauvres rentiers que la constitution de l'an 3 avait dépouillés des trois

quarts de leurs rentes, et qui étaient fort mal payés de l'autre quart, seraient mieux traités, et peut-être payés de tout ce qui leur était dû; et l'on avait tort.

On célébrait sur tous les théâtres les vertus extraordinaires de Buonaparte (1), on annonçait dans tous les journaux le retour des idées libérales, on voyait apparaître sur la liste des hommes en place le nom de quelques hommes qui n'étaient ni sans talent, ni sans probité, et l'on en concluait que le règne des sots, des fripons, des tyrans et des tartuffes était passé; et l'on avait encore très grand tort.

Mais de tous les torts le plus grave et le plus impardonnable de la part de la nation, fut d'avoir cru à un gouvernement constitutionnel, lorsqu'on lui donnait évidemment un gouvernement militaire.

Tout avait été militaire dans cette révolution : quoique le chef des conjurés eût paru recevoir l'impulsion, c'était lui qui l'avait donnée. Il avait déjà le bâton du commandement, lors-

---

(1) On donnait en même temps aux Italiens : les *Mariniers de St.-Cloud;* aux Troubadours : la *Pêche aux Jacobins;* au Vaudeville : la *Girouette de St.-Cloud;* à l'Ambigu-Comique : la *Journée de St.-Cloud;* au théâtre des Victoires : le 19 *Brumaire;* au théâtre Molière : les *Projets à vau-l'eau*, etc.

qu'on le pria de l'accepter. Les généraux de la république avaient été ses adjudants, les soldats de l'état les exécuteurs de ses ordres, la salle des Anciens sa chancellerie, celle des Cinq-Cents son champ de bataille.

L'opération, le langage et les acteurs, tout avait été guerrier : tout annonçait, tout manifestait les intentions de guerre que cherchaient en vain à pallier les proclamations, les affiches, les journaux et les poètes des boulevards.

Buonaparte affectait de porter l'uniforme militaire. Il n'estimait que la profession militaire ; il parlait déjà de faire de la France un camp, et de tous les français des soldats. Comment pouvait-on s'y tromper? Comment ne vit-on pas que la constitution, qu'il nous promettait, n'était qu'un voile destiné à couvrir l'excès de ses usurpations, et la plus monstrueuse tyrannie qui ait jamais existé.

CHAPITRE XII.

De l'abus des constitutions politiques.

Ils ont tant fait que nous n'avons plus de constitution, tel était le titre d'une affiche qui parut alors, et qu'on lut avec quelque intérêt, parce qu'elle offrait quelques idées nouvelles; et tel fut aussi le sujet de quelques-unes de nos méditations qui ne paraîtront peut-être pas déplacées ici (1).

Dans l'espace de dix-huit ans nous avons vû naître et mourir quatre constitutions, sans compter les avortons. Chacune d'elles parut escortée de l'appareil brillant et mensonger de la *liberté*, de *l'égalité* et du *bonheur commun;* chacune d'elles fut accueillie par l'enthousiasme, de tous les sentiments le moins propre à la situation d'un peuple qui se donne une charte

---

(1) Quelques unes des réflexions qu'on va lire ont déjà paru dans un journal intitulé le *Diplomate*, qui faisait suite au *Censeur*, et que rédigeait, sous le voile de l'anonyme, l'auteur de cet écrit, alors proscrit et condamné à mort, mais caché dans Paris, sous un nom qui n'était pas le sien.

constitutionnelle. Toutes furent entachées, dès leur origine, du même vice des *abstractions.*

Qu'on interroge l'histoire, et qu'on dise si les tyrans ne se servirent pas toujours des *abstractions* consacrées chez un peuple pour le réduire en servitude.

Le tort qu'ont eu tous nos manufacturiers de constitutions, c'est d'avoir oublié que le but de la société fut *la défense commune*, et d'avoir dit que ce but était le *bonheur commun:* de-là sont dérivées leurs fautes et nos infortunes.

Le systême du *bonheur commun*, qui n'est autre chose que le christianisme dépouillé de ses dogmes sur l'autre vie, et transporté de la morale dans la législation, a pris naissance au milieu du siècle dernier.

Montesquieu venait de conquérir l'admiration de l'Europe, par son livre tout brillant d'observations neuves sur les mœurs et les lois des peuples anciens et modernes : mais les principes qu'il déduisit de ses observations n'étaient pas tous dignes de lui.

C'est le sort des hommes de génie d'être imités en ce qu'ils ont de mauvais, parce que les routes qui les conduisent à l'erreur, ne sont pas inconnues au vulgaire.

Montesquieu avait présenté l'*égalite* entre

les hommes, comme une loi de la nature, et l'état de guerre comme le premier effet de la société, dont il est au contraire une des causes.

Les partisans de ce grand homme négligèrent ses observations, et s'emparèrent de ses principes.

Ils doutèrent d'autant moins de la justesse du dogme de l'*égalité*, que jusque-là les uns n'avaient jamais médité sur la théorie des lois, et que les autres n'avaient médité sur rien.

Buffon était du nombre des premiers; Diderot protégea leur système par un livre qu'il intitula, *Véritable esprit des lois et de la nature.* Tout de suite l'académie de Dijon proposa aux rhéteurs de chercher *l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes.*

L'éloquente prose de J. J. Rousseau amplifiant l'erreur de Montesquieu, parut avoir décidé la question.

Depuis ce temps, le faux principe *d'égalité naturelle* et le système erroné du *bonheur commun*, furent consacrés dans les conversations de café et dans les délibérations des gouvernants, dans les jeux du théâtre et dans les édits des magistrats, dans le cœur des opprimés et dans le jargon des oppresseurs.

Ce levier fut nécessaire pour provoquer une secousse dans le gouvernement monarchique;

il devint dangereux, dès qu'il eut produit son effet. Il finit par écraser les mains qui l'employèrent.

C'est assez que le système du *bonheur* soit dans les têtes. Retirez-le des lois, purgez-en la législation, et laissez le retourner à sa place naturelle, qui est la morale.

L'assemblée constituante commit une faute irréparable, en ne commençant pas ses opérations par déclarer que la propriété était l'effet d'une loi incontestable de la nature; qu'elle était transmissible, héréditaire, en vertu des mêmes lois de la nature, et que le but de la société était, non le *bonheur commun*, mais la défense commune de chacun des associés, contre toute attaque extérieure et intérieure, en laissant à chacun le soin de son bonheur. Le législateur qui s'écarte de ce but unique est coupable d'ignorance et de tous les maux qu'elle entraîne.

Certes, si le but de la société était le *bonheur commun*, qui mieux que Babeuf et Robespierre auraient bien mérité de la société? Qui en a parlé plus souvent et plus éloquemment que ces deux scélérats? N'ont-ils pas écrit sur nos portes: *Fraternité, ou la mort?*

Si le bonheur commun est le but de la société, il n'y eut jamais nulle part ni tyrans, ni

tyrannie ; car nul ne peut prouver qu'une combinaison de malheurs plus ou moins étendus, plus ou moins prolongés, n'est pas un moyen d'arriver à ce bonheur commun ?

— Vous attaquez la liberté, me répond-on. — Pas plus qu'Euclide n'attaquait la géométrie, en prouvant qu'un cercle n'a pas deux centres.

Il est donc bien démontré que tous nos faiseurs de constitutions, qui ont eu le *bonheur commun* pour objet, n'ont en effet opéré jusqu'ici que de grands maux ; et de tous ces maux, les plus grands ont été opérés sous les constitutions de Buonaparte (1).

---

(1) « La probité et l'intérêt des princes forment, avec les institutions, la véritable garantie de la liberté des peuples. »

PUSSENDORFF.

CHAPITRE XIII.

Première Constitution de Buonaparte.

On commença par jeter négligemment dans le public des lambeaux de cette constitution, pour en essayer l'effet. Mais ils parurent si absurdes, qu'on les crut controuvés, et on disait assez hautement : *C'est l'âne vert de Pisistrate.*

Les versions, d'ailleurs, variaient à chaque instant. Tantôt c'était un *protecteur* qu'on mettait à la tête du gouvernement, et tantôt un *Summus maximus*, dont on n'entendait guère la signification. Dans un lieu on annonçait une république aristocratique ; dans un autre, une monarchie tempérée. Ici les grands talents devaient occuper les grandes places ; là ils devaient être absorbés (1).

Ces variations avaient pour cause première, de sonder l'opinion ; et pour cause seconde, le schisme qui commençait à s'établir dans le cabinet des vainqueurs.

---

(1) Ce mot, sorti d'une tête creuse, alla mourir chez le restaurateur.

Ce qui les désunissait n'était pas de savoir comment ils pourraient opérer notre salut, et assurer notre repos sur les bases d'une liberté raisonnable, mais bien s'il y aurait une ou plusieurs places au premier rang, et, dans le cas où il n'y en aurait qu'une, sur quelle tête on placerait la couronne.

Tout délicat que devenait le premier rôle, tout environné de dangers qu'on le supposait, dans le dessein, sans doute, d'en écarter les peureux, tout en publiant même que celui qui s'en chargerait ne serait que le maréchal-des-logis de Louis XVIII, il n'en est pas moins vrai qu'il était vivement ambitionné, et vivement disputé.

Il n'y avait peut-être pas un député, ni un général, qui ne se crût en état de le soutenir aussi bien que Sieyes et Buonaparte (1); mais ceux-ci étaient en première ligne; sur eux se portaient tous les regards, et nul n'osa, dans ce premier instant, se mettre en concurrence avec eux.

Tous les deux également ambitieux, également dissimulés, et se défiant également l'un de l'autre, s'observaient avec une égale attention.

---

(1) Tant la révolution avait bouleversé toutes les têtes, en même temps qu'elle avait confondu toutes les conditions.

Sieyes redoutait l'audace militaire de son rival, et celui-ci craignait les profondes combinaisons du premier. C'étaient deux renards qui se faisaient la guerre à l'œil : et, chose étrange ! ce fut le plus jeune qui trompa l'autre. Sieyes fut joué, raillé, perdu. Sa constitution revisée, mutilée, réformée par Cambacérès, parut le 15 décembre 1799.

Parmi ses nombreuses dispositions, que tout le monde connaît, nous ne remarquerons que celles qui sont relatives au gouvernement.

En prenant la thiare, Sixte-Quint s'écria : *ego sum papa ;* en s'emparant de la succession de Louis XVI, Buonaparte fit plus : il voulut éterniser son pouvoir et son nom, il dicta ces mots : *Buonaparte est premier Consul*, et la constitution les enregistra.

Rien ne le gênait ; il ne se gêna sur rien. Il se donna la faculté de faire, de promulguer et d'exécuter les lois ; de nommer à toutes les places ; d'administrer les finances de l'état, de faire la paix et la guerre.....

Jamais Aureng-Zeb, jamais Henri VIII, jamais aucun prince ne fut investi de plus d'autorité, par le fait, que l'usurpateur le fut ici par la loi.

De toutes les tyrannies, la plus insupportable à nos yeux est celle qui tourmente les peuples au nom des lois. On sait au moins où

frapper quand un monstre agit en son nom et par lui-même; mais où trouver, où frapper une abstraction? La loi est un mot sacré, et une arme d'autant plus dangereuse, qu'elle frappe dans les ténèbres, qu'elle frappe impunément, qu'elle frappe sur des peuples plus généreux.

Où était notre garantie, où étaient nos défenseurs contre les attaques réitérées d'un tyran, toujours armé de la loi?

Hier, c'était ma tête qu'il demandait, avant-hier c'était la vôtre; demain, c'eût été celle du genre humain. Quels tribuns, quels écrivains, quels conseillers, osaient arrêter ce torrent de sang, et suspendre l'exécution de ses ordres les plus injustes. Le salut de l'État était son excuse, la constitution son rempart, et le tombeau notre dernier asyle....

Ceux qui avaient pensé jusqu'alors que Buonaparte travaillait pour un autre ne se trompaient que dans l'intention. Buonaparte n'eut jamais celle de céder à personne la couronne qu'il venait d'usurper. Il eût fallu pour cela être doué de quelque générosité; mais ils ne se trompaient pas de fait : car à force d'abuser de son pouvoir, il est parvenu à le rendre odieux et insupportable. Il a réussi à soulever contre lui toutes les nations, qui sont venues nous aider à briser son sceptre de fer. Il nous a jetés sans

le vouloir, dans les bras de notre roi légitime; il nous a rendus à nous-mêmes.

Le bruit se répandit qu'il avait commandé une généalogie, dans laquelle il descendait du fameux masque de fer, frère aîné de Lous XIV; d'où il s'ensuivait que Louis XIV, Louis XV et Louis XVI n'étaient que des usurpateurs, et qu'en montant sur le trône de France il reprenait le bien de ses ancêtres.

Mais quelque vain, quelque extravagant qu'il ait été, je ne saurais croire qu'une pareille sottise lui ait passé par la tête.

Les poètes lyriques, épiques et dramatiques, malheureusement trop portés à se prosterner devant le crime heureux, s'évertuèrent à célébrer le glorieux avénement de Buonaparte; ils l'enivrèrent d'encens; ils le chantèrent sur tous les tons, sur les théâtres, dans les journaux, dans les brochures, et jusque dans des poëmes de longue haleine. L'un alla jusqu'a dire :

Le *peuple souverain*, qu'un héros sut défendre,
N'obéira qu'aux lois,
Et l'heureux Buonaparte est trop grand pour descendre
Jusqu'au trône des rois.

Le *peuple souverain*, plus désintéressé que les poètes et les courtisans, ne se familiarisait pas aisément avec l'idée singulière qu'il fallût *descendre* pour monter sur le trône, et tous les

observateurs sensés ne doutèrent pas un moment que, malgré les dédains orgueilleux qu'on lui prêtait, Buonaparte n'eût le dessein de s'élever jusque-là.

César, maître de l'univers, et le plus grand des hommes, ne résista point à l'ambition de joindre le mot à la chose. Il était loin de penser avec nos politiques d'antichambre qu'un titre généralement respecté par tous les peuples civilisés, et respectable comme l'emblême de la Divinité sur la terre, fût un titre humiliant et trop au-dessous du mérite de M. Buonaparte.

Mais nos flatteurs n'imaginèrent pas apparemment de moyen plus ingénieux de caresser leur idole, qu'en mettant tous les rois à ses pieds. Arrêtons-nous un moment ici pour considérer jusqu'à quel degré d'avilissement tombèrent la plupart des écrivains de ce temps (1).

---

(1) « S'il est permis de s'honorer de quelque prescience, nous devons nous féliciter d'avoir deviné cet homme, il y a quinze ans, et à l'époque où ses flatteurs en faisaient déjà un grand homme, au-dessus de tous les grands hommes de tous les temps : nous publiâmes dans l'histoire du 18 fructidor, deuxième volume, page 167, les réflexions suivantes :

« Tandis que cet aventurier s'agenouillait devant Mahomet au Caire, après s'être agenouillé devant le pape à Rome, et avoir fait profession d'athéisme à l'institut, ses stupides admirateurs s'écriaient à Paris : *Cet homme est né pour gouverner les nations!* Dites plutôt qu'il est né pour les égorger. »

CHAPITRE XIV.

De la bassesse de quelques écrivains.

C'est une noble profession sans doute que celle d'éclairer les hommes et d'exercer par les lumières une influence d'opinion ; quand cette influence est dirigée vers un but utile, vers le repos public, vers une liberté sage. Mais nous sommes forcés de convenir que cette même profession est étrangement avilie par la plupart de ceux qui l'exercent aujourd'hui, et qui l'exercèrent à l'époque du 18 brumaire.

On peut distinguer les écrivains de ce temps en deux classes : les uns que j'appelle *Faméliques*, et qui écrivaient pour avoir du pain ; les autres, que j'appelle *Proxénètes*, et qui travaillaient sans cesse à corrompre le pouvoir. Les premiers étaient bien vils, les autres le sont davantage.

Quel vil et honteux métier que celui de se tenir à la porte de tous les gouvernants, pour leur dire à fur et à mesure qu'ils arrivent : *soyez le bien venu, vous êtes le plus grand homme qui ait jamais existé* ; et n'est-ce pas là l'équivalent de ce qu'ils ont dit successivement à

Mirabeau, à Marat, à Robespierre, et à Buonaparte?

Quelque chose qui arrive, quelque chose qu'on fasse pour renverser les trônes ou pour les rétablir, pour faire la paix ou la guerre, pour avoir un roi légitime ou un usurpateur, ces *hommes reptiles*, toujours à l'affût, toujours prêts à tout événement, toujours lestes dans leurs évolutions, se trouvent toujours les premiers aux pieds du vainqueur, auquel ils ne manquent jamais de dire: nous vous attendions, nous avons désiré votre arrivée, nous avons préparé les voies par où vous êtes arrivé.

> Jadis l'Égypte eut moins de sauterelles
> Que l'on ne voit aujourd'hui dans Paris
> De malotrus soi-disant beaux esprits,
> Qui, dissertant sur les pièces nouvelles,
> En font encore de plus sifflables qu'elles;
> Tous l'un de l'autre ennemis obstinés,
> Mordus, mordants, chansonneurs, chansonnés,
> Nourris de vent au temple de Mémoire,
> Peuple crotté qui dispute la gloire.
>
> (*Le Pauvre Diable.*)

Si quelque chose pouvait suspendre un moment le dégoût qu'inspire un si profond avilissement, ce serait peut-être l'étonnement qui résulte de la singulière audace avec laquelle ces misérables osent justifier leurs bassesses par

des mensonges, en mettant effrontément leurs turpitudes sur le compte de leurs ennemis, et en essayant de persuader à la dupe qui les écoute, qu'ils n'ont jamais aprouvé ce qu'ils blâment aujourd'hui, ni loué le malheureux qui vient de succomber.

Par exemple, MM. tels et tels, qui se pavanent aujourd'hui dans leurs chaises curules, et ont dit à M. La Fayette, qu'il était né pour être le *protecteur de la France*; à Robespierre, qu'il était un *patriote incorruptible;* à Merlin, qu'il était la *pierre augulaire de la république;* à Buonaparte, qu'il *est parvenu au plus haut degré de gloire que puissent atteindre la valeur et le génie*, diront s'il le faut, et quand le temps viendra, au successeur légitime de l'infortuné Louis XVI, *qu'ils sont ses plus fideles et ses plus dévoués serviteurs.*

Comment le nouveau roi pourrait il croire à de si grossières adulations? Comment pourrait-il accorder sa confiance à des hommes qui ont trompé la confiance de tous ceux qui ont bien voulu leur en accorder? Non, non, il repoussera, au contraire, avec indignation des hommages aussi bas et aussi intéressés?

Il les repoussera sans doute, mais il est à craindre que le juste mépris, dont il punira leur odieuse versatilité, ne rejaillisse jusque

sur les lettres dont ils ont fait un si étrange abus.

Et cependant on ne saurait douter que les lettres ne soient en elles-mêmes très bonnes et très respectables ; qu'elles furent l'objet des égards de tous grands princes, que François Ier. s'honora du titre de *père des lettres* ; que Louis XIV les protégea de tout son pouvoir et les encouragea par de magnifiques récompenses.

On ne doute pas davantage qu'elles ne contribuent à la prospérité des empires ; qu'elles ne fournissent tout à la fois un objet précieux de commerce, un moyen de perfectionner les mœurs, et un instrument propre à maîtriser les esprits égarés par tant de séductions, et à ramener les cœurs aigris par tant de calamités. Si, à tant de titres, elles ont toujours été placées au premier rang de l'industrie humaine, il est bien désirable qu'on ne les croie pas dégradées par l'avilissement des écrivains qui prennent le titre de *gens de lettres*, comme les laquais prennent à l'office les titres de leurs maîtres.

CHAPITRE XV.

Événements qui suivirent l'élévation du premier consul.

On agita dans le conseil si la nouvelle constitution serait ou non soumise à l'acceptation du peuple, réuni en assemblées primaires. Le souvenir récent des assemblées de l'an 3, fit rejeter ce mode d'acceptation, et on lui préféra celui d'ouvrir des registres obscurs, dans lesquels chacun devait aller déposer son nom et son suffrage, que le gouvernement serait toujours maître de vérifier et d'arranger à son gré.

En effet, un des secrétaires du ministre de l'intérieur fut chargé de dépouiller ces registres, et de s'arranger de manière qu'aucune des constitutions préeédentes n'offrît en sa faveur une plus imposante masse de suffrages. Il éleva ces suffrages à trois millions cinq cents votes, c'est-à-dire à peu près à la totalité de ceux qui savaient écrire sur toute la surface de la France. Le nombre des refus était de quinze cent soixante-deux. On eut soin de mettre à côté de ce tableau, évidemment imposteur, celui des votes auxquels les constitu-

tions précédentes avaient été soumises ; savoir :

La constitutition de 1791 ne fut point acceptée nominativement.

Celle de 1793 eut 1,800,918 votes en sa faveur, et 11,610 votes contraires.

Celle de 1795 : 1,057,390 votes pour, et 49,977 contre.

On sait que de pareils comptes ne sont bons qu'autant qu'ils sont réglés contradictoirement. Et qui a-t-on appelé pour régler ceux-ci ? Le comptable seul les a faits, réglés et arrêtés. On ferait pendre l'intendant d'un particulier qui se conduirait avec son maître, comme Buonaparte se conduisit alors avec la nation.

Les journaux annoncèrent gravement que la constitution avait été librement, solennellement et unanimement acceptée. Les *familiers* célébrèrent la supériorité de ses vues actuelles, l'immensité de ses bienfaits futurs, et la générosité de ses auteurs. Les auteurs la mirent en activité le jour de Noël, c'est-à-dire que, ce jour-là, les fonctionnaires publics établis par elle entrèrent dans l'exercice de leurs fonctions.

Les principaux fonctionnaires publics étaient :

Un premier consul aux appointements de 500,000 francs.

Deux autres consuls aux appointements de 150,000 fr. chacun.

36	Conseillers d'état à. . . .	25,000 fr.
80	Sénateurs à.	36,000
100	Tribuns à.	15,000
300	Législateurs à.	10,000

Les ames dévotes crurent apercevoir dans la coïncidence de la mise en activité de la constitution et du jour de Noël, un augure favorable au rétablissement de la religion, et cet augure parut se confirmer lorsqu'elles lurent l'arrêté des consuls qui ordonnait d'élever un monument public à la mémoire de l'infortuné Pie VI, que l'ancien directoire avait fait mourir dans les angoisses d'une longue persécution. Mais c'était une illusion que le gouvernement prit soin lui-même de dissiper par la note suivante qu'il fit insérer peu de jours après dans son journal officiel.

« La liberté de conscience est à peine décrétée, que les prêtres cherchent à soulever l'immense bétail des fanatiques, maudissent la main qui a voulu les soulager, renversent les attributs républicains, abattent les arbres de la liberté, et signalent en lettres de sang

leur affreuse devise : *Religion catholique et royauté.* »

Certes, un pareil style et une telle note n'annonçaient pas l'intention de rétablir ni le trône ni les autels.

Le ministre de la police écrivit de son côté aux administrations départementales :

« Faire rentrer quelques prêtres déportés, fut un acte de morale et d'humanité. Le gouvernement a voulu consacrer la liberté des opinions religieuses, mais non la résurrection du fanatisme; ramener parmi le peuple des précepteurs d'une morale antique et révérée, mais non des réacteurs sanguinaires et des vengeurs superstitieux. La liberté des cultes est l'ouvrage de la philosophie et de la politique; l'intolérance des sectes religieuses est celui de l'ignorance et du crime. Le gouvernement veut que tous les cultes soient libres et qu'aucun ne soit dominant; *la nature entière atteste que c'est aussi le vœu de son auteur*: si le despotisme a besoin d'une religion exclusive, la république demande des religions hospitalières; le Ciel ne veut pas qu'on trouble la terre pour l'honorer. »

S'il était encore nécessaire de démontrer l'insignifiance et l'abus de tous ces grands mots de *fanatisme*, de *superstition*, d'*intolé-*

rance et de *réacteurs*, combien cela nous serait facile en décomposant ce dernier discours et en appliquant ses maximes au gouvernement politique de Buonaparte! mais ce serait aujourd'hui prendre une peine inutile, et nous ne dirions que ce que tout le monde sait. Ce que nous devons remarquer, c'est que les royalistes et les catholiques qui s'attendaient au moins à quelque relâche sous le nouveau gouvernement, s'aperçurent alors de leur erreur.

Nous étions destinés avec cet homme à devenir continuellement le jouet des fausses espérances. Sa conduite était toujours en opposition avec ses paroles; il fondait insensiblement sa tyrannie sur notre crédulité. Il réduisait l'oppression en systême; il pervertissait les mœurs, les opinions et les lumières. Tour à tour soutenu par la force et par la séduction, il étendait rapidement sa doctrine perverse par le moyen des journaux et des arrêtés raisonnés de ses ministres; il couvrait successivement toutes les parties de l'administration d'un voile mystérieux et impénétrable. Il semblait avoir pris possession de nous comme d'un vil troupeau, et nous faire grâce de tout ce qu'il ne nous enlevait pas, après nous avoir promis la liberté, le repos et le bonheur.

Il écrivit au roi d'Angleterre pour lui notifier son élévation et lui demander la paix.

Le ton de sa lettre était modéré, mais le style prêtait au ridicule, les Anglais prirent la liberté d'en rire. Lord Grenville répondit au nom du roi que l'*Angleterre consentirait à faire la paix avec la France quand elle verrait dans son gouvernement une stabilité qui la lui garantirait.* Assurément cette réponse était sage et convenable, mais elle piqua vivement l'amour-propre du premier consul, qui n'eut pas assez d'esprit pour dissimuler son dépit, et fit écrire dans les journaux que cette réponse était *le cri délirant d'un satrape guelphe.*

Le tribunat osa manifester une ombre d'opposition; il fut vertement tancé et réprimé.

Quelques journaux s'avisèrent de discuter des points de doctrine politique, ils furent supprimés. Buonaparte n'était pas assez fort pour supporter l'épreuve de la censure; les *petits hommes ont toujours redouté les petits écrits.*

Un objet plus grave occupa bientôt l'attention publique, ce fut la guerre des chouans. Buonaparte qui voulait la faire à l'Europe, crut devoir ne rien laisser derrière lui qui pût l'inquiéter dans ses projets d'ambition. La Bre-

tagne et l'Anjou étaient depuis long-temps le théâtre d'une guerre civile. Des hommes indociles au joug de nos tyrans populaires, avaient levé l'étendard de l'insurrection, et se battaient tous les jours contre les faibles détachements de troupes qu'on envoyait contre eux. Pour mettre fin à cette guerre destructive, Buonaparte envoya en Anjou le général Brune à la tête de soixante mille hommes, avec le pouvoir de négocier et de combattre comme il voudrait. Brune réussit. Il combattit et négocia tour à tour. Il jeta la division parmi les Chouans, corrompit leurs chefs, désarma les partisans, fusilla les plus mutins, dispersa les aventuriers, intimida les propriétaires; bref, en deux mois d'hiver il termina une guerre qui s'était annoncée avec des symptômes alarmants pour le nouveau gouvernement.

MM. d'Autichamp, de Scépeaux, de Bourmont et Bernier, reçurent du premier consul l'invitation de venir à Paris, cédèrent à cette invitation, apprirent qu'on ne tenait aucune des conditions du traité qu'on avait fait avec eux, s'en plaignirent et furent arrêtés. M. de Frotté se rendit, et fut fusillé.

Tranquille de ce côté-là, il se prépara à

porter la guerre au dehors, et commença par rassembler à Dijon une armée d'observation ; il sentait que la paix le tuait de toutes manières, il avait besoin de la guerre pour retremper son autorité.

CHAPITRE XVI.

Les mécontentements s'annoncent.

Il devenait plus clair de jour en jour que cet homme était au-dessous de son rôle. Le parti de l'opposition se formait en silence : républicains, modérés, jacobins et royalistes supportaient son joug avec une égale impatience ; le tyran n'ignorait rien de ce qui se passait et de ce qui se disait contre lui dans les plus secrets conciliabules de ses ennemis. Il avait à ses ordres une armée d'espions qui le servait fidèlement, parce qu'il la payait magnifiquement. Un ancien journaliste exerçait à Paris l'ignoble métier de commander cette armée ; il avait pour lieutenants des militaires destitués, des gens de lettres déshonorés, des avocats, d'anciens nobles dont on ne se défiait nullement, et dont on ne pouvait se défier ni dans la société des honnêtes gens, ni dans les conciliabules des mécontents. Il savait par leurs rapports qu'il n'était aimé nulle part, et qu'il avait des ennemis dans le conseil d'état, dans le sénat, dans le corps législatif et jusque

parmi ceux qui lui faisaient la cour la plus assidue.

Son propre frère Lucien Buonaparte, ministre de l'intérieur, ne cachait pas son mécontentement; des conseillers d'état avaient tenu des propos indiscrets; des ex-conventionnels reprenaient leurs anciennes allures jacobines; des sénateurs s'éloignaient du château; une dame célèbre par son esprit lançait contre lui des épigrammes qui étaient répétées dans les salons. On colportait des caricatures et des calembourgs où la gaîté française se dédommageait de la contrainte qu'on lui imposait.... Il serait trop long de rappeler ici le nom des principaux mécontents; il les connaissait; il vit en eux tous les français; il fut convaincu qu'il était généralement haï: il résolut dès-lors de se faire craindre, et il dit, comme Domitien, *oderint dùm metuant.* Mais pour se faire craindre, il avait besoin de la guerre; il lui fallait des soldats: il résolut de faire une guerre à outrance, il leva des soldats de tous côtés, il forma des armées immenses, et mit la France en coupe réglée.

La guerre durait depuis huit ans; le sang de plus d'un million d'hommes avait déjà coulé, mais qu'est-ce que le sang d'un million, de deux millions, de trois millions d'hommes lui

coûtait à répandre, lorsqu'il s'agissait de s'affermir sur le trône, lorsqu'il pouvait y noyer le germe des insurrections qu'il craignait, lorsqu'il espérait écarter, confondre ou écraser ses rivaux et ses ennemis?

Avec la guerre, d'ailleurs, il acquérait les moyens de la faire et de l'éterniser. Le vol, le pillage, les exactions, les contributions militaires souriaient à son ambition autant et plus que la gloire du conquérant. Il a voulu conquérir l'Europe pour la piller, et il l'a pillée pour nous asservir.

La guerre fut donc déclarée à l'Autriche; mais avant d'aller prendre le commandement de son armée, il résolut d'aller prendre possession du palais des Tuileries.

CHAPITRE XVII.

Il prend possession des Tuileries.

Le directoire était logé au Luxembourg, depuis son installation. Ce palais magnifique parut trop petit au premier consul; il fit meubler les Tuileries, annonça qu'il irait s'y établir; et voulut donner à cette translation un air de cérémonie qui n'était pas sans dessein.

En allant prendre possession du palais de nos rois, il n'était pas difficile de deviner qu'il en prendrait bientôt le titre. Il commença même par en surpasser la magnificence. Le 21 février 1800, il sortit du Luxembourg dans un carrosse traîné par six chevaux blancs, escorté de vingt-six autres carrosses, précédé par cent cinquante musiciens, et entouré par deux mille hommes de garde. L'or et l'argent brillaient sur les carrosses, sur les housses des chevaux, sur les habits des gardes. C'était un spectacle nouveau pour le peuple, depuis la chute du trône, et cependant le peuple n'en fut pas très émerveillé; il parut le considérer avec plus

d'étonnement que d'admiration ; malgré tous les efforts de la police, pour l'émouvoir et l'engager à crier *vive Buonaparte*, il resta froid et silencieux : ce qui gâta beaucoup le prix du triomphe aux yeux du triomphateur ; mais ce qui aurait dû en même temps lui faire faire un retour sur lui-même et sur le passé, ne fit que l'irriter.

Ce fut de ce palais que le meilleur et le plus infortuné des monarques, fut arraché, conduit au Temple, et de-là à l'échafaud, et par qui ? par une partie des hommes qui escortaient le nouveau Cromwell dans sa marche triomphale.

Ce fut de ce palais que l'infâme Robespierre sortit pour aller au Champ-de-Mars offrir à l'Être-Suprême des voeux qui ne furent pas exaucés, et à quelle époque? alors que, se croyant à l'apogée de sa puissance, il avait, en effet, un pied dans l'abîme qui le dévora six semaines après....

Ce fut encore de ce palais que fut donné l'affreux signal de mort contre les sections de Paris, et que partit la foudre qui les écrasa ; et qui la dirigea ? celui-là même qui, dans son fol orgueil, se croyait digne de l'occuper, et alla s'y installer au milieu des mânes plaintives de ceux qui avaient péri le 10 août et le 13 vendémiaire.

Le peuple, sans doute, ne faisait pas toutes ces réflexions, mais le silence obstiné qu'il garda ce jour-là aurait dû les rappeler au souvenir de l'usurpateur, et le rendre plus modeste.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

TABLE DES CHAPITRES.

FIN DE LA TABLE.

HISTOIRE
DU DIX-HUIT BRUMAIRE
ET DE BUONAPARTE,
SUIVIE DE PIÈCES JUSTIFICATIVES.

SECONDE PARTIE.

HISTOIRE
DU DIX-HUIT BRUMAIRE
ET DE BUONAPARTE,
SUIVIE DE PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PAR M. GALLAIS,

AUTEUR DU DIX-HUIT FRUCTIDOR ET DE L'APPEL A LA POSTÉRITÉ, SUR LE JUGEMENT DU ROI.

Et datum est illi bellum facere cum sanctis, et vincere eos : et datum est illi os loquens magna et blasphemias : et data est illi potestas in omnem tribum, et populum et linguam et gentem. (APOCALIPS., cap. 13.)

SECONDE PARTIE.



A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, IMPRIMEUR DU ROI,

RUE DES BONS-ENFANTS, N°. 34.

M. DCCC. XIV.

PRÉFACE

EN FORME DE DIALOGUE

ENTRE M. R.... ET L'AUTEUR.

M. R....

J'ai trois reproches à vous faire : vous paraissez trop animé contre le ci-devant empereur; vous avez blâmé des hommes qui ne sont point soumis à votre tribunal; et vous n'avez fait qu'un ouvrage de parti.

L'AUTEUR.

Il est possible que mon ouvrage n'ait pas été agréable à votre parti; et c'est une preuve que, fidèle au mien, j'ai touché le but. Mon tribunal, comme le vôtre, est celui de l'opinion publique, dont je ne fus

que l'interprète en blâmant les hommes que vous défendez. Quant au ci-devant empereur, je ne suis pas si animé contre lui, que je ne voie très bien les motifs secrets des reproches que vous faites à mon livre, et de.....

M. R....

Mais de quel droit, monsieur, parlez-vous avec une inconsidération scandaleuse, d'hommes à qui vous devez des égards?

L'AUTEUR.

Me permettrez-vous, à mon tour, de vous demander, monsieur, à quels titres ces hommes ont droit à mes égards?

M. R....

Ils occupèrent des places éminentes, et ils sont malheureux.

L'AUTEUR.

S'ils occupèrent des places éminentes,

ils en ont touché les émoluments : c'était l'objet principal de leur ambition ; c'est toute la récompense qu'ils en doivent attendre. S'ils sont malheureux, je n'ai point oublié qu'ils en ont fait bien d'autres ; qu'ils furent insolents dans leur prospérité; qu'ils n'ont jamais obtenu l'estime publique : ils ne méritent aucune pitié.

M. R. . . .

La société deviendrait un repaire sauvage, si chacun s'avisait, à votre exemple, de manifester ses ressentiments personnels, et d'injurier son ennemi vaincu.

L'AUTEUR.

Je vous répète, monsieur, que je n'ai pas d'autres ennemis que ceux de mon pays et de mon roi, et qu'il n'y a pas plus d'injures dans mon style, que de ressentiments dans mon ame.

M. R....

Vous n'ignorez pas, monsieur, le peu de confiance qu'on accorde aux histoires contemporaines.

L'AUTEUR.

Elles n'en méritent aucune, quand elles sont écrites sous la dictée des passions, quand elles.....

M. R....

Vous venez de prononcer l'arrêt de la vôtre.

L'AUTEUR.

Oui, si vous aviez prouvé l'inculpation.

M. R....

La preuve résulte du fait : vous n'aimez point, vous n'avez jamais aimé Buonaparte; vous n'avez pu le juger de sang froid, vous avez écrit son histoire en ennemi.

L'AUTEUR.

Non pas en ennemi de sa personne, que je ne connais pas, et que je n'ai jamais vue que de loin. Il ne m'a fait, à moi, ni bien ni mal; mais il en a tant fait à mon pays, il en a tant fait à l'humanité, qu'il m'est impossible d'en parler avec indifférence. J'ai mis parfois de la chaleur dans mon style, parce que j'ai souvent ressenti une haine vigoureuse et une vive indignation contre ses cruautés, contre ses criantes injustices, contre sa dissimulation profonde, contre son ambition démesurée, contre tous ses crimes. Auriez-vous désiré que j'eusse parlé de sang froid de la guerre d'Espagne, des désastres de Moscow, du procès de Moreau, de l'assassinat du duc d'Enghien? cela n'était pas possible: un historien apathique me semble un homme dénaturé...

M. R....

J'aurais voulu, monsieur, que vous eussiez attendu que le temps eût passé son éponge sur les événements dont vous parlez, avant d'en publier le récit.

L'AUTEUR.

Le récit des grands événements contemporains a sans doute cet inconvénient, qu'il est souvent passionné, et presque toujours marqué d'un esprit de parti; que l'écrivain se laisse trop souvent éblouir par les talents, les exploits et les qualités brillantes des acteurs, ou prévenir par des haines injustes, des bruits calomnieux et des apparences trompeuses; mais il a aussi cet avantage, qu'il est plus empreint des couleurs du temps, qu'il peint mieux les physionomies, qu'il saisit les caractères avec plus de vérité; et si l'écrivain n'est dépourvu ni d'instruction ni de sagacité,

si à ces qualités il joint la bonne foi, l'amour de son pays, la haine du crime et des méchants, son ouvrage ne sera pas pour cela, exempt d'erreurs ou d'une sorte de partialité, mais il servira, par la suite, de guide aux historiens désintéressés, de garantie de leur bonne foi et de preuve justificative de leurs récits.

Tel est mon but, monsieur; telle est toute mon ambition. Je n'ai pas la vaine prétention d'obtenir tous les suffrages; mais, si j'ai mérité ceux des Français attachés à l'ancienne monarchie et dévoués à la cause du roi, je suis satisfait, je ne demande pas d'autre récompense.

HISTOIRE
DU DIX-HUIT BRUMAIRE
ET DE BUONAPARTE.

CHAPITRE Ier.

Comment sous le gouvernement de Buonaparte la guerre devait durer autant que lui.

Depuis huit ans la guerre embrasait l'Europe. La cause qui la perpétuait et les maux qu'elle entraînait étaient rejetés par les républicains français sur le compte de l'Angleterre, et par l'Angleterre sur celui du gouvernement républicain, ou plutôt sur le caractère même de notre révolution, qui avait excité toutes les passions, réveillé tous les courages et brisé tous les liens sociaux.

Nous faisions une guerre de barbares avec tous les arts nés de la civilisation. Nos levées en masse, nos armées innombrables, leur marche tumultueuse et désordonnée avaient re-

nouvelé, à la fin du dix-huitième siècle, le spectacle effrayant de ces débordements d'hommes qui, dans le cinquième siècle de notre ère, dévastèrent le Bas-Empire, bouleversèrent l'Europe, et firent frémir l'humanité.

Des ouvriers sortis de leurs ateliers, des paysans échappés de leur village avec un bonnet sur la tête et un bâton à la main, devenaient, au bout de six mois, des soldats intrépides, et au bout de deux ans, des officiers aguerris et des généraux redoutables aux plus anciens généraux de l'Europe.

Lorsqu'une grande nation composée toute entière de tels hommes est une fois en mouvement, lorsque par un de ces événements terribles, et heureusement très rares dans le cours des siècles, elle a rompu tous les liens qui l'attachaient au repos, à l'honneur, à son souverain, la guerre devient un premier besoin pour elle et un fléau toujours imminent pour ses voisins (1).

(1) Dès le seizième siècle, Barclay avait fort bien dessiné le caractère des Français sous le rapport militaire. « C'est une nation, dit-il, supérieurement brave, et présentant chez elle une masse invincible, mais lorsqu'elle se déborde, elle n'est plus la même ; de-là vient qu'elle n'a jamais pu retenir l'empire sur les peuples étrangers, et qu'elle n'est puissante que pour son malheur. » (*Barclaïus, in Icone animorum.*)

Les courts intervalles de paix n'étaient que des suspensions d'hostilités, et ne devaient être employés qu'à aiguiser de nouvelles armes, qu'à lever de nouvelles troupes, qu'à méditer de nouvelles conquêtes.

Le comité de salut public, le directoire et Buonaparte sortis de la même souche ont dû se conduire par les mêmes principes, et se laisser entraîner par le même torrent.

Les uns et les autres ne pouvaient vivre que de guerre, parce que la guerre seule couvrait le vice de leur origine, les fautes de leur administration, et noyait dans le sang les remords de leur conscience. La paix les mettait à découvert, et les exposait nus à tous les regards comme à tous les coups. Ils devaient donc faire la guerre.

Avaient-ils renversé une puissance voisine? ils redoutaient celle qui la touchait. De proche en proche leur fureur soupçonneuse et leur craintive politique enveloppaient les deux Mondes.

Eux qui n'avaient jamais rien pardonné, ils ne concevaient pas qu'on pût leur pardonner des attentats qu'ils éternisaient.

La guerre ne pouvait leur faire d'alliés que parmi leurs semblables. Il fallait donc généraliser les crimes et s'entourer d'usurpateurs

pour légitimer l'usurpation dont ils étaient coupables.

Buonaparte, on n'en saurait douter, avait fait ce calcul et ce raisonnement. Tout le monde se souvient du propos qu'il tint alors : *Avant dix ans d'ici je serai le chef de la plus ancienne dynastie de l'Europe.*

Déjà plus de trente souverains avaient brigué son alliance ; déjà l'Autriche elle-même avait consenti à recevoir de ses mains le présent funeste de la république de Venise renversée et saccagée par ses soldats.

Mais ce qui rassurait nos esprits, c'est qu'il existait encore deux grandes puissances qui n'avaient ni fléchi sous ses armes, ni pris confiance en ses traités. Autour de ces deux puissances les états chancelants pouvaient se rallier encore ; elles pouvaient servir à la fois de guide, de consolation et de centre à quiconque ne voudrait pas se soumettre au joug de l'usurpateur. L'une presque inaccessible par son éloignement et ses forces militaires, l'autre presque invulnérable derrière ses remparts maritimes, encore intacte dans tous ses établissements, moins fière de son opulence que de l'emploi qu'elle en savait faire, redoublant d'énergie à mesure que les courages mollis-

saient ailleurs, et défendue par le triple bouclier de la puissance, des lumières et de l'esprit public (1).

Tant que la France ne parviendrait pas à subjuguer l'Angleterre et la Russie, l'indépendance des autres états de l'Europe conservait toujours deux ancres sur lesquels leur résistance pouvait se former et s'affermir.

L'Angleterre fidèle à ses principes avait déjà fait sentir au cabinet d'Autriche que le traité de Campo Formio n'était qu'une honteuse collusion et une transaction d'autant plus humiliante pour lui, qu'elle l'avait dépouillé d'une partie très réelle de ses états pour des indemnités illusoires.

De son côté le premier consul, qui regrettait toujours ses conquêtes d'Italie, ne songeait qu'à les ressaisir, et employait à cet effet les pamphlets, les insinuations, les promesses et tous les genres de corruption, dont il avait fait une étude approfondie. Des agents envoyés par lui à Gènes, à Milan, à Florence, à Turin ne cessaient d'exciter les gouverneurs à la guerre contre les Français, et les peuples à la révolte contre leur gouvernement. Chaque jour on im-

(1) Le camp de Boulogne en 1804, et la campagne de Moscou en 1812, ont mis ces deux vérités au grand jour.

primait dans le *Moniteur* un manifeste rempli d'injures contre l'Autriche ; chaque jour on faisait partir pour l'Italie tantôt des brochures incendiaires, dans lesquelles on peignait l'Autriche comme un vautour altéré de sang, et tantôt des chansons, dans lesquelles on la représentait comme expirante et prête à tomber dans l'abîme que son ambition avait creusé sous ses pas. Les peuples d'Italie sont plus souples, mais beaucoup moins crédules que celui de Paris. Ils savent prendre leur parti devant la force qui exige leur soumission, mais ils refusent nettement de croire à l'imposteur qui leur débite des absurdités.

Il leur parut absurde que les français encore teints du sang qu'ils avaient versé à Milan, à Pavie, à Lugano, etc., et chargés des dépouilles qu'ils avaient extorquées par les moyens les plus violents, leur prêchassent de Paris une doctrine de modération qu'ils n'avaient jamais mise en pratique, et rejetassent sur l'Autriche, les vols, les massacres, les emprunts forcés, le pillage, dont ils s'étaient rendus coupables pendant les trois années qu'ils avaient gouverné militairement l'Italie (1). Ils s'en souve-

---

(1) On trouve dans le *Mercure britannique*, N°. X, un relevé fort étendu, et qu'on assure authentique, des sommes que

naient, et l'Autriche accusée par Buonaparte fut acquittée par eux.

La guerre n'en fut pas moins déclarée, ou, pour parler comme l'histoire, la guerre continua avec plus d'ardeur que jamais. Moreau qui avait déjà passé le Rhin, reçut ordre d'aller combattre le prince Charles : et Buonaparte partit de Paris le 15 floréal an VIII, à trois heures du matin, pour aller se mettre à la tête de l'armée de réserve, qui marchait à grands pas vers l'Italie.

---

les Français ont enlevées d'Italie pendant trois ans. (Voyez les *Pièces justificatives*, N°. I.)

CHAPITRE II.

Campagne du premier consul en Italie; Bataille de Marengo.

L'ARMÉE autrichienne, sous le commandement du feld-maréchal, M. de Mélas, manœuvrait en Piémont, dès les premiers jours d'avril, pour empêcher la jonction des généraux français, Suchet, Miollis et Masséna. Savone venait d'être prise; et par une nouvelle méthode de faire la guerre, le général Suchet ordonna à la garnison retirée dans la citadelle *de brûler la ville, si l'ennemi ne l'évacuait sur le champ* (1). La garnison aima mieux se rendre et Savone fut sauvée de l'incendie. De son côté Miollis fut attaqué et battu dans la rivière du Levant. Masséna, surnommé *le fils aîné de la victoire,* ne fut pas plus heureux à Nice et à Conégliano. Obligé de se retirer dans Gènes, il y soutint avec honneur un siége long et meurtrier.

---

(1) Voyez la lettre du lieutenant-général Suchet, dans le *Moniteur*, floréal an VIII.

Il était temps que le premier consul vînt avec son armée de réserve rétablir les affaires en Italie. L'ennemi, maître de la Corniche et du Mont-Cénis, ne lui avait laissé d'autre chemin à prendre que celui du Grand-Saint-Bernard, au pied duquel il arriva dans les dernier jours de floréal (le 12 mai 1800).

A la vue de cette haute montagne, qu'il fallait escalader, l'armée française hésita. « Soldats, s'écria le général Berthier, l'armée » du Rhin remporte des victoires éclatantes; » celle d'Italie, commandée par le premier » consul en personne, laissera-t-elle flétrir ses » lauriers? non, non, vous êtes toujours les » braves qui se sont illustrés dans les armées. » Les grandes promesses et de larges distributions d'eau-de-vie suivirent cette proclamation, les grenadiers donnèrent l'exemple de l'audace, toute l'armée les suivit et la montagne la plus escarpée des Alpes fut escaladée, en huit heures.

Ce fut le premier prodige de cette campagne, et non le seul. Il était même plus difficile de descendre la montagne que de la gravir. La descente était à pic, à travers des précipices et des crevasses formées par la fonte des neiges. Le froid était excessif, la route n'était point tracée. Comment faire descendre des chevaux,

des canons, des caissons dans ces profonds abîmes? on en vint à bout. Après quarante-deux heures de travaux inouïs et de souffrances inexprimables, l'armée se trouva au bas de la montagne. Les Français seuls et Annibal étaient capables de tels efforts.

Ils n'étaient pas au bout de leurs maux. Avant d'entrer en Italie, il fallait nécessairement prendre le fort de Bard, bâti sur un rocher en pain de sucre, qui, tant par sa situation sur les bords de la Doire, rivière profonde, rapide et dangereuse, bordée des deux côtés de rocs inaccessibles, que par les défenses que l'art avait ajoutées à la nature, devait arrêter six mois une armée qui n'avait pas de vivres pour six jours. Il fallait, disons-nous, prendre ce fort, ou remonter le Saint-Bernard, dont la seule idée faisait frémir le soldat le plus intrépide. Il fallait prendre ce fort et très promptement, si l'on voulait que l'armée ne fût pas prise, comme dans un trébuchet, par celle du général Mélas, qui pouvait arriver d'un moment à l'autre.

Une garnison de cinq cents hommes et vingt-deux pièces de canon le défendaient. On ne pouvait y arriver que par un escalier fort étroit et pratiqué dans le roc. Dix hommes et deux pièces d'artillerie pouvaient tout arrêter et terminer la campagne. Tous ces obs-

tacles disparurent devant le courage indomptable de nos grenadiers. Après des peines incroyables, ils trouvent moyen de hisser deux pièces de canon dans le clocher de la ville basse; et aussitôt ils battent en brèche le château. La garnison effayée d'un feu qui paraissait venir du ciel, croit avoir affaire à des êtres surnaturels, pense que toute résistance est inutile, et se rend prisonnière de guerre.

Ce fut alors seulement que l'armée française, victorieuse de tant d'obstacles, crut qu'elle était invincible; et cette opinion ne contribua pas peu à la rendre telle.

Buonaparte marcha à grandes journées vers Milan, où il entra sans difficulté le 13 prairial. Il y resta sept jours, au bout desquels ayant appris que le général Mélas qui, par d'inconcevables motifs, était jusqu'alors resté tranquille à Turin, avait enfin rassemblé ses forces, et venait au-devant de lui; il lui épargna la moitié du chemin, et alla le chercher.

Les deux armées se rencontrèrent le 24 prairial, dans les plaines de Marengo. L'armée française était forte de soixante-quatre mille hommes d'infanterie et de six mille de cavalerie : celle d'autriche avait cinquante cinq mille hommes d'infanterie et dix-huit mille de cavalerie.

Une bataille était inévitable. Les deux armées la désiraient également, les autrichiens, pour assurer leurs derniers triomphes; les français pour venger leurs défaites.

Le 25 (14 juin), à la pointe du jour, les Autrichiens commencèrent l'attaque, d'abord assez mollement, plus vivement ensuite; et enfin avec une telle furie que les Français furent enfoncés de tous côtés. Dans ce moment affreux où les morts et les mourants jonchaient la terre, le premier consul, placé au centre de sa garde, paraissait immobile, insensible, et comme frappé de la foudre. Vainement ses généraux lui dépêchaient coup sur coup leurs aides-de-camp pour demander des secours, vainement ses aides-de-camp attendaient ses ordres, il n'en donnait aucun; il donnait à peine signe de vie. Plusieurs pensèrent que, croyant la bataille perdue, il voulait se faire tuer; d'autres, avec plus de raison, se persuadèrent qu'il avait perdu la tète et qu'il ne voyait, et n'entendait plus rien de ce qui se disait et de ce qui se passait autour de lui. Le général Berthier vint le prier instamment de se retirer; au lieu de lui répondre, il se coucha par terre.

Cependant les Français fuyaient à toutes jambes; la bataille était perdue, lorsque tout à coup

on entend dire que le général Desaix arrive avec une division de troupes fraîches; bientôt après, on le voit paraître lui-même à leur tête : les fuyards se rallient derrière ses colonnes, leur courage est revenu. La chance tourne. Les Français attaquent à leur tour avec la même furie qu'ils ont été attaqués, et brûlent d'effacer la honte de leur défaite du matin.

Le général Mélas, surpris, étourdi de ce revers de fortune, dégarnit son centre pour étendre ses ailes, et commet, en cela, une faute irréparable : Desaix la voit, et en profite; il enfonce le centre avec la rapidité de la foudre, tout ploie devant lui, il tient la victoire; et c'est alors qu'il est atteint d'une balle, et frappé d'un coup mortel.

Il n'a que le temps de dire au jeune Lebrun, fils du troisième consul : *Je meurs avec le regret de n'avoir pas assez vécu pour mon pays.*

Buonaparte, qui avait recouvré l'ouïe et la parole, apprend cette nouvelle, et s'écrie avec une feinte douleur : *Ah! pourquoi ne m'est-il pas permis de pleurer!*

Il traverse le champ de bataille couvert de morts et de blessés; quelques-uns de ces derniers lui montrent leurs blessures et implorent

les secours de l'art d'Esculape. Il leur répond : *Je regrette de n'être pas blessé comme vous, pour partager vos douleurs.*

Cette victoire nous coûta sept mille cinq cents hommes et six mille blessés ; mais elle fut décisive.

Le général Mélas s'était jeté au plus fort de la mêlée; il eut deux chevaux tués sous lui, et reçut une blessure au bras. Il conservait dans sa retraite plus des trois quarts de son armée, et toutes les forteresses du Piémont et de la Lombardie.

Quelle est donc la raison qui, dans cette situation, le détermina à signer un honteux armistice, et à faire d'aussi grands sacrifices que s'il ne lui fût pas resté un seul soldat? On a dit qu'il avait été frappé d'une terreur panique, et qu'il avait cru voir le ciel lui-même armé contre lui ; mais c'est un conte qui ne mérite aucune croyance. D'autres ont essayé de justifier sa résolution par une mutinerie qui s'éleva dans son armée, et que l'on croit avoir été fomentée par son ennemi. Nous n'en savons rien ; nous n'affirmerons rien.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, par l'armistice qui fut demandé par lui sur le champ de bataille, et signé le 27 (16 juin) à Alexandrie, il livra aux Français Alexandrie, Tortone,

Milan, Turin, Pizzighitone, Urbin, Plaisance, Coni, Savone, Gènes; Gènes, que ses troupes venaient de prendre tout récemment après un siége de quatre mois. En un mot, il céda d'un trait de plume, et après une bataille qui ne lui avait coûté que cinq mille huit cents hommes, toute l'Italie, dont la conquête avait coûté à l'Autriche tant de sang et de trésors. Il faut le répéter : cela est inconcevable! et Buonaparte eut un moment raison de se croire *heureux*.

CHAPITRE III.

Paix de Lunéville.

L'EMPEREUR d'Autriche, battu à Marengo par Buonaparte, et à Hohenlinden par Moreau, commençait à craindre pour sa capitale, dont Moreau n'était plus qu'à cinq journées. Le danger présent lui fit fermer les yeux sur le danger plus grand de séparer sa cause de celle de l'Angleterre, et de traiter avec un vainqueur insolent et incapable de rien céder des droits les plus étendus de sa victoire; il céda à la peur, se soumit à sa destinée, et demanda la paix.

Buonaparte qui, dans toutes ses proclamations, dans ses décrets, dans les notes du *Moniteur,* dans les instructions qu'il envoyait aux préfets, ne parlait que de *paix,* sans avoir la moindre envie de la faire, ne put néanmoins refuser d'en écouter les propositions de la part de l'Autriche, sous peine d'être ouvertement démasqué aux yeux des Français, qu'il avait encore quelque intérêt de ménager. Il était d'ailleurs le maître d'insérer dans le traité telle condition, ou tel article si artificieusement tourné,

que, quinze jours ou un mois après la signature, il était assuré de recommencer la guerre, si cela lui convenait. Personne plus que lui ne sut jeter des germes de guerre dans les traités de paix.

Lunéville fut désigné pour le lieu des conférences. Il y envoya son frère Joseph Buonaparte (1) en qualité de plénipotentiaire, et lui adjoignit, en qualité de secrétaire d'ambassade, M. Laforêt, qui fut le véritable négociateur. M. le comte de Cobentzel fut le plénipotentiaire d'Autriche. Dès le lendemain le protocole fut ouvert, et les négociations se suivirent, sans interruption, pendant quarante jours, au bout desquels le traité fut conclu et signé le 20 pluviose an IX (le 9 février 1801).

Par l'article II de ce traité, l'Autriche confirmait, de la manière la plus solennelle, la

(1) Joseph Buonaparte, l'aîné de cette nombreuse et détestable famille, est un homme médiocre de toutes manières, médiocre en bonté, en esprit, en talent; aimant le plaisir, la table et les femmes; incapable d'application, et d'une méchanceté réfléchie : *Magis extrà vitia quàm intrà virtutes.* Son frère le nomma roi, d'abord à Naples, ensuite en Espagne : il n'a fait ni bien ni mal de lui-même dans ces deux pays; mais il laissait faire le mal à ses ministres, à ses courtisans et à ses maîtresses.

cession des provinces belgiques à la France, et renonçait, tant en son nom qu'au nom de ses successeurs, à tous ses droits et titres auxdites provinces, « lesquelles seront possédées à perpétuité, en toute souveraineté et propriété, par la république française, avec tous les biens territoriaux qui en dépendent. »

Par l'article VI, S. M. l'empereur et roi consent, tant en son nom qu'en celui de l'empire germanique, à ce que la république française possède désormais en toute souveraineté les pays et domaines situés à la rive gauche du Rhin qui faisaient partie de l'empire germanique.

Par l'article V, le grand-duc de Toscane renonce, pour lui et ses successeurs, au grand-duché de Toscane et à l'île d'Elbe, en faveur de l'infant duc de Parme.

Par l'article XII, S. M. impériale renonce pour elle et ses successeurs, en faveur de la république cisalpine, à tous les droits et titres qu'elle pouvait avoir avant la guerre sur tous les pays qui, aux termes du traité de Campo-Formio, font actuellement partie de ladite république.

De son côté, la république française consent, par l'article III, à ce que l'empereur et roi possède en toute souveraineté et pro-

priété, l'Istrie, la Dalmatie, les îles vénitiennes, les bouches du Cattaro, la ville de Venise et pays compris entre les états héréditaires de S. M., la mer Adriatique, et l'Adige, depuis sa sortie du Tirol jusqu'à son embouchure dans ladite mer, etc.

Cette paix, qui assurait tant d'avantages à la France, fut suivie de la paix avec les rois de Naples, de Suède et de Portugal, avec la Porte, avec l'empereur de Russie, avec les États-Unis d'Amérique, avec l'électeur de Bavière et la régence d'Alger.

La France respira pendant quelques jours; il faut même en convenir, la France crut voir dans tous ces traités de paix le gage des bonnes dispositions de son premier magistrat. Ce fut le moment où Buonaparte parut s'occuper plus attentivement des soins de l'administration, organisa les tribunaux, établit la banque, donna quelques encouragements aux sciences et aux arts, accorda des prix à l'industrie, répara les grandes routes, et annonça le projet des grands embellissements qu'il a faits depuis à Paris. Ce fut aussi le moment où il recueillit, pour la première et dernière fois de sa vie, dans les applaudissements de la nation, le prix de ses victoires et de ses travaux.

Par l'effet de tous les traités dont nous ve-

nons de parler, l'Angleterre restait le seul ennemi que nous eussions dans l'univers. Buonaparte s'était mis en tête d'en faire l'ennemi du genre humain; et il avait imaginé, pour cela, le plus faux et le plus absurde des systèmes : c'était de lui fermer tous les ports de l'Océan et de la Méditerranée : comme si l'intérêt, cent fois plus puissant que tous ses décrets, ne devait pas lui en ouvrir les portes; comme s'il n'y avait pas moyen de faire arriver les denrées coloniales par la Russie, quand elles ne pouvaient plus approcher des côtes de France, d'Espagne ou d'Italie; comme si enfin il n'était pas possible de faire des échanges en haute mer, quand ces échanges étaient interdits dans les ports. Le premier consul ne put jamais comprendre ces idées simples, parce qu'elles contrariaient son opinion favorite. Il avait juré de ruiner le commerce de l'Angleterre; et, en attendant, il lui faisait une guerre d'injures, qui le rendit un objet de mépris et de pitié pour tous les hommes sensés du continent.

CHAPITRE IV.

Guerre de plume et d'injures.

Quelques améliorations dans les actes, dans les formes et dans les principes du gouvernement de Buonaparte, ne nous empêchèrent pas de prévoir avec inquiétude les désordres et les malheurs que devait encore produire en France et en Europe l'influence toujours subsistante des hommes dépravés que la révolution avait mis en évidence, auxquels une fausse opinion accordait quelques talents, qu'une plus fausse opinion rendait redoutables au pouvoir, et que, par cette raison, Buonaparte avait appelés auprès de lui et nommés à des places éminentes.

Cette influence se faisait particulièrement sentir dans les journaux qui leur étaient vendus, et dans la plupart des opérations diplomatiques qui leur étaient confiées.

A l'époque où nous sommes arrivés, tous les journalistes reçurent l'ordre de payer chaque jour un tribut d'injures aux Anglais.

Parce que les Anglais n'avaient pas voulu entrer dans le plan de pacification que le pre-

mier consul avait conçu pour le *bonheur commun*, ils furent accusés par lui d'être les auteurs de toutes les guerres que nous avons soutenues depuis quatre cents ans ; de nous faire la guerre avec des armes empoisonnées ; d'exciter les peuples à la révolte contre leurs souverains, et les enfants à l'insubordination contre leurs parents ; de payer des brigands dans toutes les cours de l'Europe pour assassiner les rois, et d'endoctriner les *chauffeurs* qui désolaient nos campagnes (1) : de faire de la fausse monnaie pour payer les espions qu'ils entretenaient dans le sénat, dans le conseil d'état et dans le tribunat....; en un mot, de tous les crimes qu'une imagination aussi ardente que celle de Buonaparte pût inventer.

Il crut, en conséquence, pouvoir retourner contre eux les armes qu'il les accusait d'employer contre nous.

Il envoya en Angleterre des émissaires char-

---

(1) Les chauffeurs ! On appelait ainsi des scélérats d'une nouvelle espèce, qui parcouraient les campagnes, et forçaient les hommes et les femmes à leur délivrer l'argent qu'ils avaient caché, en leur brûlant la plante des pieds. Ces exécrables scélérats avaient puisé leurs principes dans l'exécrable livre de *Justine*, dont ils ont plus d'une fois cité de longs fragments devant les juges chargés d'instruire leur procès et d'en délivrer la terre.

gés, les uns de faire assassiner les émigrés et les princes de la maison de Bourbon (1), les autres de corrompre l'opinion publique par la voie des journaux; d'autres enfin de prêcher la sédition et de soulever la canaille contre les propriétaires : il poussa l'oubli de toutes les bienséances au point de faire écrire dans son propre journal, dans le journal officiel, la phrase suivante, empruntée des discours de Marat.

« *Que le peuple anglais se soulève contre un gouvernement oppresseur*, *et il trouvera dans les Français des libérateurs et des amis.* »

Paroles exécrables autant qu'insensées dans la bouche d'un homme qui ne faisait que de naître au pouvoir, et d'après les projets pacifiques qu'il avait annoncés.

Comme il n'avait pas plus attendu l'assentiment de l'Europe que celui de la France à son usurpation, il anticipait, dans cette absurde provocation, sur la sorte de prescription qui confirme tacitement toutes les usurpations; et, se mettant déjà au rang des plus anciens souverains de la terre, il ne voyait dans les se-

---

(1) Les nommés Montgaillard et Méhée, entre autres, furent chargés de ces horribles commissions. Le dernier ne s'en est pas caché, et, se jouant avec sa propre honte, il en a écrit l'histoire infâme sous le titre d'*Alliance des jacobins de France avec le ministère anglais.*

cours qu'il reprochait aux Anglais d'accorder aux royalistes de France, qu'un soulèvement contre son autorité; soulèvement qu'il lui semblait permis de repousser par un appel au peuple contre son gouvernement.

Mais il se trompait grossièrement; et les journaux anglais lui reprochèrent sans ménagement et son erreur et sa grossièreté.

« Avec plus de lumières et de bon sens, lui dirent-ils, vous auriez dû sentir, Monsieur, que, dans votre position, nouvellement parvenu au pouvoir souverain, et occupant depuis deux jours une place que vous disputent également et les royalistes et les républicains, vous avez pour ennemis naturels tout ce qui se trouve de républicains et de royalistes en France et en Angleterre.

« Vous auriez dû sentir que si la fortune vous donne dans ce moment des forces supérieures à celles de vos ennemis, vous n'en restez pas moins avec eux dans une infériorité constante de droit et de principes; et par conséquent, que vous devez songer à désintéresser ou à soumettre tous ces ennemis, et vous garder soigneusement de vous mesurer avec eux, soit par des conséquences puisées dans la politique de vos bureaux, soit par des comparaisons tirées de l'histoire de vos pareils. »

« Jusqu'à ce que le gouvernement d'un usurpateur soit sanctionné par le temps ou par l'assentiment général, on ne peut regarder comme coupables ni ceux qui lui obéissent, ni ceux qui lui résistent. Les grands intérêts de sûreté, de repos et de propriété, sont les mêmes dans les deux partis ; et la force qui parvient à détruire cette opposition, en la noyant même dans le sang, ne saurait la flétrir (1). »

« L'appui que cette opposition peut obtenir des puissances en guerre avec la France, est absolument dans les termes du droit public : car il ne s'agit pas de renverser un gouvernement reconnu, mais de l'empêcher de s'établir au détriment des étrangers, et d'une grande partie des Français eux-mêmes. »

Telle fut la réponse que les publicistes anglais firent à la provocation du premier consul, et qu'il ne put jamais comprendre. Il n'y avait pas encore un an qu'il régnait, et il se croyait déjà le monarque le plus ancien de l'Europe, comme il en était le plus absolu. Né dans les dernières classes de la société, et parvenu à force d'intrigues, de bassesses et de violences,

---

(1) Ceci est relatif aux querelles des maisons d'York et d'Anjou, et, plus récemment, à celles des maisons d'Hanovre et de Stuart.

à s'affranchir de la misère, et à sortir de son obscurité native, il avait oublié complètement son origine et ses moyens d'élévation; il était vain, fier et dédaigneux, comme tous les parvenus : il ne pardonnait pas aux Anglais la liberté qu'ils prenaient souvent de se moquer de sa hauteur, de ses prétentions, et de ses fureurs. Il frémissait de rage au seul nom de MM. Pitt et Greenville, qui défendaient leur pays tantôt par la puissance des armes et tantôt par celle de la raison.

Il se plaignait continuellement des libelles, des pamphlets et des caricatures qui paraissaient contre lui à Londres; et lui-même publiait à Paris ou faisait publier des caricatures, des pamphlets et des libelles contre le gouvernement anglais.

Pour donner une idée de son talent en ce genre, nous citerons quelques phrases d'un article qui parut dans l'*Argus* (1), et qu'on lui attribua.

---

(1) Tel était le nom d'un journal qui se faisait dans les bureaux et par les soins d'un commis des relations extérieures. Son objet principal était d'injurier les Anglais; mais sa composition avait quelque chose de singulier, et qui mérite d'être rappelé. On le composait d'abord en français, puis on le traduisait en anglais pour les badauds, qui croyaient que ce journal venait d'Angleterre. Enfin, pour ceux qui ne savaient pas

« Ce n'est plus assez, disait-il, pour le gouvernement anglais, qu'une armée de libellistes employée à vomir journellement les injures les plus grossières contre la France. Soit que leur intarissable fécondité soit à bout, ou que leurs invectives absurdes ne secondent pas suffisamment à leur gré les louables desseins de ceux qui les paient, le ministère anglais vient de prendre un autre parti : c'est de faire distribuer par numéros une collection complète de satires et de chansons, pièces rimées ou en prose, que le fiel et de vieilles haines ont, depuis cent ans, mises au jour contre la France. La distribution en est confiée à tous les corps civils, militaires, ecclésiastiques ; aucun fidèle sujet de S. M. ne doit être privé des avantages d'un papier si précieux. Il faut croire que cette admirable production servira d'amusement aux volontaires, et même qu'elle trompera la faim de leurs femmes et de leurs enfants.... »

« Tels sont les honnêtes moyens que, dans la nécessité de cacher son embarras et ses bévues à un peuple réduit à des extrémités déplorables, emploie le gouvernement anglais. Qu'espère-t-il par là ? entretenir dans l'esprit

---

l'anglais, on en traduisait les morceaux les plus saillants, c'est-à-dire, les plus injurieux, qu'on envoyait *par ordre* à tous les autres journaux.

des Anglais une haute idée de leur puissance; qu'il se détrompe, etc. etc. »

Ces misérables déclamations ne faisaient aucune impression sur l'esprit des gens éclairés. Mais dans la classe du peuple, des ouvriers, et des marchands, elles entretenaient des haines nationales, des erreurs superstitieuses, et des préjugés honteux. On était venu à bout de persuader aux uns et aux autres, que les Anglais étaient tout à la fois les plus rusés politiques de l'Europe et les dominateurs les plus insolents, le peuple le plus factieux et le plus esclave, des calculateurs profonds et des raisonneurs ineptes. On leur avait fait accroire qu'ils étaient la cause unique de tous les maux et de tous les crimes de la révolution; que c'étaient eux qui avaient brûlé les châteaux des nobles, pillé nos églises, démoli nos manufactures, égorgé nos femmes et nos enfants. Ce sont eux qui ont proclamé la loi des suspects par la bouche de M. Merlin; qui ont assassiné Louis XVI par les mains de la Convention; qui ont mis Buonaparte sur le trône pour épuiser d'abord tout le sang que nous avions dans les veines, et ensuite pour nous enlever nos colonies, nos vaisseaux, nos places maritimes, etc. .... Que n'ont-ils pas fait? Voyons maintenant jusqu'à quel point ces imputations sont fondées.

CHAPITRE V.

Des Anglais.

Il fut un temps, et ce temps n'est pas loin, où rien n'était bien fait en France, s'il ne venait d'Angleterre; alors, pour être à la mode, et paraître avec quelque avantage dans le monde, il fallait avoir au moins un chapeau, des bottes et un frack à l'anglaise. Nos chevaux, nos équipages, nos jockeys, nos meubles, tout était anglais. Nous faisions venir d'Angleterre nos livres et nos rasoirs, nos montres et nos rubans, les instruments de chirurgie et les joujoux de nos enfants. En un mot, tout ce qui venait de ce pays était admirable à nos yeux, avait droit à notre curiosité, excitait notre intérêt au plus haut degré.

Ce qui l'excitait surtout, et peut-être ce qui en était la source, c'était la liberté, dont ce peuple nous paraissait jouir à l'abri de sa constitution; c'était sa noble attitude devant le pouvoir; c'étaient les débats parlementaires; c'était enfin l'esprit d'opposition qui arrêtait les abus de l'autorité, sans mettre d'entraves à son exercice.

Nous avions la ferme persuasion que des hommes qui censuraient avec tant de hauteur les actes les plus respectés parmi nous, étaient d'une trempe supérieure à la nôtre, et qu'une nation qui renfermait dans son sein beaucoup d'hommes de cette espèce, devait être la première nation du monde. Nous étions beaucoup trop modestes, mais enfin tels nous étions ; et c'était la cause de notre engouement.

La cause et l'effet ont disparu en même temps. A cette idolâtrie, vraiment ridicule, a succédé une impiété plus déraisonnable encore : nous avons passé d'une extrémité à l'autre. Ces sortes de révolutions auraient de quoi nous étonner, si elles étaient moins fréquentes parmi nous. Rien n'est plus commun que de nous voir brûler le lendemain ce que nous adorions la veille, et réciproquement.

Ne nous étonnons donc pas, si une de nos grandes manies du jour est de dire aux anglais autant d'injures que nous leur avons jadis prodigué d'éloges. Nous leur refusons aujourd'hui talents, vertus, courage, honneur, patriotisme, liberté, tout ce que nous aimions à leur accorder avec tant de libéralité. Cependant de ce que les éloquentes philippiques des orateurs de Westminster soient restées au-dessous des violentes déclamations de l'as-

semblée constituante et de la convention, il ne suit pas que tout ce que produit l'Angleterre soit indigne de notre estime et de notre attention; il ne suit pas que Pope, Adisson, Dryden et Milton soient des écrivains méprisables; que MM. Pitt, Sheridan, Burke, Addington et Greenville soient des politiques d'antichambre; que Marlborough, Petersborough, Nelson et Wellington soient des capitans de comédie; il ne suit pas que tous leurs négociants soient des fripons, tous leurs médecins des ignorants, tous leurs orateurs des bavards, tous leurs soldats des lâches.

Voilà pourtant ce que voulaient et veulent encore aujourd'hui nous faire accroire ces jongleurs diplomatiques, accoutumés à ne penser que d'après leurs maîtres, et à écrire sous la dictée de Buonaparte. Ces messieurs se disent *bons Français*, parce qu'ils disent beaucoup de sottises aux Anglais. La preuve est singulière, et digne à tous égards et de leurs opinions et de leur conduite.

Mais ils nous permettront de dire qu'on peut être très bon Français, et croire que les Anglais sont une nation respectable, et noble rivale de la nôtre.

On peut être bon Français, et dire qu'ils ont un esprit public que nous n'avons pas; un

commerce florissant que nous n'avons pas; une marine formidable que nous n'avons pas; des manufactures opulentes que nous n'avons pas; une liberté civile que nous n'avons pas (1); un habile pilote, enfin, que nous n'avons pas.

Il nous plaît d'appeler ce grand pilote un *grand scélérat;* mais cette injure et toutes celles que lui prodiguent l'*Argus* et le *Moniteur,* ne lui ôtent rien de l'estime générale qu'on lui accorde en Europe, et ne l'empêchent pas de dormir.

Il a plu au premier consul de le mettre à la tête des complots qui se formaient alors contre sa vie; le premier consul était frappé d'un vertige, et croyait que tous ses ennemis étaient des lâches, et qu'on ne pouvait lui faire la guerre sans chercher à l'assassiner.

---

(1) Ceci était écrit sous Buonaparte, et pendant le ministère de M. Pitt.

CHAPITRE VI.

La vie du premier consul est menacée; Machines infernales.

Les complots qui tendent à renverser un gouvernement ne sont point des crimes de tous les temps et de tous les lieux. Flétris dans un temps, il sont glorifiés dans un autre; l'opinion les juge différemment dans les républiques et dans les monarchies : le premier des Brutus enlève encore aujourd'hui notre admiration, et le second nous fait horreur. Malheur à celui qui succombe en ces occasions! Si le fils de Cromwell eût hérité du génie de son père, le cadavre de celui-ci aurait été déposé à Westminster et non pas jeté aux gémonies.

Buonaparte n'ignorait pas que son usurpation blessait beaucoup d'intérêts, et avait produit beaucoup de mécontents; il devait donc craindre, et il craignait en effet, qu'on ne cherchât à le déplacer. Ses craintes, exaltées par sa lâcheté naturelle, lui faisaient voir des ennemis dans tous ceux qui n'étaient pas à ses pieds, et un assassin dans chaque ennemi.

Dès le 27 fructidor an VIII, c'est-à-dire

dix mois après son élévation, il se crut menacé d'une conspiration. Sa police, attentive à l'entretenir dans ses frayeurs, découvrit un premier complot, dont les auteurs avaient projeté d'assassiner le premier consul à la sortie du spectacle; ils furent arrêtés et conduits au Temple.

Le 18 vendémiaire suivant, un autre complot fut découvert; et, chose incroyable! celui-ci n'était que l'exacte répétition du premier. Voici comment le journal officiel en rendit compte.

« Dans les premiers jours de la seconde décade de vendémiaire, on fut instruit qu'un nommé Demerville avait distribué de l'argent, et que des scélérats bien connus fréquentaient sa maison. On sut, précisément le 17, que onze d'entre eux devaient se jeter sur le premier consul à sa sortie de l'Opéra. Ces individus étant connus, la police avait pris de sévères mesures de surveillance. Le 18, deux de ces sélérats, romains de naissance, dont un nommé Ceracchi et l'autre Diana, furent arrêtés dans les couloirs de l'Opéra. Ils étaient armés de coutelas. Demerville, et quelques-uns de ses complices, Topino-Lebrun, Lavigne, Darthey...... ont été arrêtés dans la nuit. Demerville et Ceracchi ont tout avoué. Ces misérables sont pour la plupart des individus accoutumés au crime par les massacres de septembre, etc. »

Cette nouvelle, répandue en ville, y produisit des sensations très différentes : les uns y attachèrent fort peu d'importance, les autres la nièrent tout-à-fait ; les autres enfin firent semblant d'en être alarmés, et allèrent exprimer en termes pompeux leurs alarmes au premier consul ; le conseil d'état, les tribuns, le sénat, le département, l'institut, etc., se présentèrent les uns après les autres au château, furent admis solennellement à l'audience, et dirent équivalemment :

« Citoyen premier consul, nous avons appris avec une profonde douleur l'accident qui vous est arrivé. Attenter à votre vie, c'est mettre en danger celle de tous les Français ; c'est le plus grand crime que les hommes puissent commettre ; c'est un crime de lèse-nation. Défendez-vous donc de votre générosité naturelle ; armez-vous de sévérité, et punissez tous ces coquins très promptement. »

Le citoyen Crassous de l'Hérault, président et organe du tribunat, ajouta à ces idées banales une idée particulière et qui mérite d'être remarquée. Il dit :

« Ne vous le dissimulez pas, citoyen premier consul, il y a eu tant de conspirations à tant d'époques et sous tant de couleurs diverses, qui n'ont été suivies ni de preuves ni de

jugements, *qu'une grande partie des bons citoyens est tombée à cet égard dans une incrédulité funeste* qu'il est temps de faire cesser.... »

Le premier consul répondit affectueusement à tous ces messieurs, « qu'il était bien sensible à leur attention, *mais qu'il n'avait pas eu peur,* parce qu'il avait autour de lui un piquet de cette brave garde, dont les misérables n'auraient seulement pas pu supporter les regards. »

Je ne sais jusqu'à quel point cette réponse martiale tranquillisa les sénateurs et les tribuns; mais il paraît qu'elle n'intimida pas beaucoup *les misérables* qu'elle menaçait.

Quelques jours étaient à peine écoulés, lorsque nous fûmes informés par la police, qu'un scélérat nommé Chevalier avait été surpris dans son domicile à fabriquer une machine inconnue, et *dont la destination ne pouvait être que dangereuse et criminelle*, disait le rapport du préfet de police.

« Cette machine, à juste titre nommée *infernale,* consistait en une espèce de baril cerclé en fer, lequel était rempli de balles, de marrons de six à sept livres de poudre, et auquel était fortement attaché un canon de fusil garni de sa batterie. »

Ledit Chevalier eut beau dire que sa ma-

chine était commandée par la marine, on lui prouva qu'elle était destinée à faire sauter le premier consul. Il fut arrêté avec les nommés Desforges, Gombaut-la-Chaise, Jumillard, Bousquet et Thibaud.

Qui n'eût cru que là devaient s'arrêter tous les complots, que c'était au moins la fin de ceux qui tendaient à faire sauter le premier consul par le moyen des barils de poudre?

Mais, ou c'était de la part des conspirateurs une folie qui les faisait courir évidemment à la mort, ou de la part de la police une grande stérilité d'imagination, qui ne lui permettait pas de varier l'arrangement de ses abominables contes. Nous étions destinés à dévorer le récit d'un quatrième complot, semblable, quant au fond, aux trois premiers, mais qui fut plus terrible dans ses effets. En voici le récit officiel, en forme de procès-verbal :

« Aujourd'hui (3 nivose), à 8 heures du soir, le premier consul se rendait à l'Opéra avec son piquet de garde. Arrivé à la rue St.-Nicaise, une mauvaise charrette, attelée d'un petit cheval, se trouvait placée de manière à embarrasser le passage. Le cocher, quoique allant extrêmement vite, a eu l'adresse de l'éviter. Peu d'instants après, une explosion terrible a cassé les glaces de la voiture, blessé

le cheval du dernier homme du piquet, brisé toutes les vitres du quartier, tué trois femmes, un marchand épicier et un enfant. Le nombre des blessés connu jusqu'à présent est de quinze. Une quinzaine de maisons ont été considérablement endommagées. Il paraît que cette charrette contenait une espèce de machine infernale. La détonation a été entendue de tout Paris. Une bande de roue de charrette a été jetée par dessus les toits dans la cour du consul Cambacérès. Le premier consul a continué son chemin, et a assisté à l'oratorio. »

Ce récit est inexact d'un bout à l'autre; le nombre des morts et des blessés y est considérablement diminué; ce n'est pas là ce que je blâme : ce que je blâme, c'est le sang froid avec lequel on nous raconte cet horrible événement; ce que je blâme, c'est le mensonge relatif au premier consul, qui alla bien à l'Opéra, mais qui n'assista point à l'oratorio. Ce que je blâme surtout, et ce qui m'indigne, c'est que si la police n'était pas le premier auteur du complot, comme on le crut généralement à Paris, elle en fut au moins complice, car elle en était instruite : elle pouvait en prévenir l'exécution, elle pouvait donc sauver la vie à vingt-cinq ou trente personnes, d'horribles souffrances à plus de deux cents qui furent

grièvement blessées, et la fortune à trente ou quarante propriétaires, dont les maisons furent ébranlées jusque dans les fondations par ce funeste accident. Elle connaissait les auteurs du complot, comme nous le verrons bientôt; pourquoi donc ne le prévint-elle pas, en les faisant arrêter? Que devons-nous penser de ces hommes qui, par des motifs secrets de politique ou d'intérêt, se jouent aussi légèrement de la vie et de la fortune des autres?

Il ne s'agissait plus seulement de propos tenus dans des cabarets, de conjectures hasardées dans les bureaux de la préfecture, de conspirations chimériques; il y avait ici un commencement d'exécution, il y avait une tentative évidente, une explosion terrible, des morts et des blessés. Il y avait un grand délit commis; quel en était le but, quels en étaient les auteurs? Le but apparent était de faire périr le premier consul; un but plus mystérieux et plus réel était celui de jeter sur sa personne un grand intérêt, de rappeler ses services, de présenter les suites funestes de sa mort, et enfin de le faire nommer consul à vie. Les anarchistes en étaient les auteurs, suivant le rapport du préfet de police; et, suivant celui du ministre, c'étaient les royalistes.

« Plusieurs des individus arrêtés, disait le pré-

mier, ont figuré parmi tout ce que la *démagogie* a de plus impur et de plus dégoûtant. Le 1er. et le 2 nivose, tous mes rapports me firent connaître que les *enragés* étaient en mouvement. » A la suite de ce rapport on condamna à la déportation cent trente individus qui avaient joué un rôle sous le règne de Robespierre.

« Dès le mois de brumaire dernier, dit le second, j'étais instruit que Georges, de retour d'Angleterre, en avait apporté de nouveaux projets d'assassinats, et des guinées pour enhardir et payer les assassins. Les auteurs de l'attentat du 3 nivose, tous agents de Georges, sont arrivés successivement, savoir : Joyau, dit d'Assas, le 13 brumaire; Lahaye, le 17; Limoelan, le 20; St.-Régent, le 30. Hyde arriva le 11 frimaire, et le même jour il rassembla à l'hôtel des Deux-Ponts les agents de Georges, et discuta avec eux les moyens de faire réussir l'attentat que le cabinet de Londres lui ordonnait de consommer promptement. Ce fut dans ce conciliabule que le complot prit, pour la première fois, un caractère fixe et déterminé. St.-Régent est celui qui a mis le feu aux poudres; jeté par l'explosion sur une borne, il a failli périr avec les victimes de son attentat : il est arrêté, ainsi que François Carbon. » A la suite de ce rapport, Carbon, St.-Régent, et

quelques autres prétendus royalistes, furent mis en jugement et condamnés à mort.

C'est ainsi que le premier consul frappait des deux mains, et croyait se défaire de tous ses ennemis, en faisant accuser successivement les royalistes et les jacobins de vouloir l'assassiner; et pendant que les tribunaux et les bureaux de la police ne retentissaient que des bruits d'assassinats, de complots et de conspirations, le peuple de Paris, *tombé à cet égard dans une incrédulité funeste*, suivant l'expression du C. Crassous de l'Hérault, entendait ces bruits sans émotion, voyait ces agitations sans y prendre part, et ne croyait pas plus aux rapports du préfet qu'à ceux du ministre de la police. Ce sont cette incrédulité d'une part, et de l'autre ces conspirations sans cesse renaissantes, qui déterminèrent l'auteur de cet écrit à publier, sous le manteau de la cheminée, le persiflage suivant (1).

---

(1) Ce persiflage paraîtra peut-être un hors-d'œuvre déplacé dans un sujet aussi sérieux que le nôtre, et nous le craignons nous-mêmes; mais nous avons pensé, d'un autre côté, qu'il pourrait distraire un moment l'esprit de nos lecteurs, fatigués de tous les objets déplaisants que nous sommes forcés de passer en revue avec eux, et nous l'avons laissé tomber de notre porte-feuille.

CHAPITRE VII.

Théorie des Conspirations.

Un orateur, d'une de nos assemblées délibérantes, disait un jour à la tribune, *qu'il y avait deux conspirations en permanence.* (Rapport du C. Bailleul sur le 18 fructidor.)

Il se trompait : il y a cent conspirations en permanence, il y en a mille, il y en a autant que d'intérêts divers. Qui se chargera de les compter ?

Faites-y bien attention, et vous verrez que nous sommes tous conjurés les uns contre les autres.

Ici c'est la cupidité du marchand qui conspire contre la bourse de l'acheteur; là, c'est la mauvaise foi du plaideur qui conspire contre la conscience des juges ; un auteur sifflé conspire contre les plaisirs du parterre, qui a conspiré d'avance contre le succès de sa pièce.

Ne voyez-vous pas les pauvres conspirer contre les riches, les fripons contre les honnêtes gens, et les journalistes contre le mauvais goût ?

Naguères le titre de *monsieur* conspirait contre le *citoyen*, et le *dimanche* contre la

décade; aujourd'hui encore vous voyez la *toise* conspirer contre le *mètre*, et les *provinces* contre les *départements*.

Feu Mercier conspirait contre Racine; David conspire contre Lebrun, et l'orchestre de l'Opéra contre celui du Conservatoire.

Vous appellerez cela folie ou malheur, si vous voulez; mais c'est un fait confirmé par mille et mille expériences : hommes et femmes, grands et petits, riches et pauvres, nous sommes tous des conspirateurs, non par la permission de la police, mais par la force des choses et par le vœu de la nature.

Que serait-ce si je rappelais ici les conspirations connues dans nos annales révolutionnaires sous le nom de *fromages*, d'*œufs rouges*, de *matelas*, de *mouchoirs*, de *porte-feuille d'Entraigue*, de *charriot*, de *Kinglin*, des *affiches de Lyon*, des *papiers de Bayreuth*, et du 18 *fructidor* (1)?

Que serait-ce si je tenais compte des conspirations qui se trament toute la journée dans les salons et dans les tabagies, dans les cafés et dans les caves, dans les ateliers et jusque dans la chambre à coucher du premier consul? Cela ne finirait pas; et cependant il faut finir.

---

(1) Noms des différentes conspirations inventées ou découvertes par le directoire.

L'histoire générale des conspirations n'est au fond que celle des passions en activité. Nous laisserons volontiers à Mme. de Staël le plaisir de l'écrire, et à M. Benjamin Constant celui de lui fournir ses matériaux ; mais nous, qui devons être plus modestes, nous nous bornerons au récit des trois conspirations banales dont il est si grand bruit aujourd'hui ; savoir, des *Royalistes*, des *Jacobins* et de *Buonaparte ;* et nous verrons en résultat que la première est la plus creuse, la seconde la plus effrayante, et la troisième la seule qui prospère.

Cerberus hæc ingens latratu regna trifauci
Personat, adverso recubans immanis in antro.

§ Ier.

Conspiration des Royalistes.

« Ce sont les rois qui ont détrôné les peuples. »
(*Opinion de Manuel, procès de Louis XVI.*)

Qu'est-ce qu'un royaliste? c'est un imbécile dans l'ordre politique, dit Condorcet ; c'est un monstre dans l'ordre moral, dit Chénier; c'est un assassin du peuple, dit Danton... Que signifient toutes ces qualifications ? Pourquoi ne pas dire tout simplement : C'est un *conspirateur*. Ce mot dit tout ; il condamne les royalistes en dernier ressort.

A qui en appelleraient-ils? L'univers entier est partagé entre leurs complices et leurs accusateurs. Ni les uns ni les autres ne peuvent être leurs juges.

On demande des preuves! Les preuves! je les trouve dans les dénonciations innocemment débitées à la tribune, et non moins innocemment écrites dans les journaux intitulés le *Rédacteur*, le *Moniteur*, l'*Ami des lois*, le *journal des Hommes libres*, le *Citoyen français*. En écoutant les unes, et en lisant les autres avec quelque attention, on apprend avec effroi que les royalistes attaquent les passants au coin des bois, égorgent les femmes dans leurs alcoves et les enfants dans leurs berceaux, et dévorent leurs victimes.

Dans ces mêmes discours on voit, et non sans indignation, que les royalistes passent leur vie à aiguiser des poignards, à préparer des torches, à mixtionner des poisons, à recruter des soldats, à *fanatiser* les peuples, à calomnier les armées, à solliciter toutes les places, à piller toutes les caisses, à brûler nos magasins, à vendre nos armes à l'ennemi, à s'entendre, tantôt avec le ciel pour faire tomber la foudre sur les Tuileries, et tantôt avec l'enfer pour faire sauter le premier consul dans la rue St.-Nicaise.

Rien n'est donc plus démontré que la cons-

piration des royalistes ; de plus, jamais conspiration ne fut ni plus vaste ni plus dangereuse pour la république.

Elle est vaste, car elle embrasse tout l'univers : indépendamment des souverains qui nous gouvernent sous toutes sortes de dénominations, de rois, d'empereurs, de consuls, de pentarques, d'exarques, de doges et de caciques, je vois avec douleur que, nous autres gouvernés, nous nous laissons doucement parquer dans nos cités comme des moutons dans leurs bergeries ; je vois de plus que chacun de nous, après avoir consenti à se donner le maître qui lui convient, ne serait pas fâché de le devenir à son tour. Depuis le plus humble des employés jusqu'au plus vain des ministres, tous sont bien aises d'avoir des flatteurs, des esclaves et un auditoire : n'est-ce pas là régner ? n'est-ce pas là le vœu du genre humain ? n'est-ce pas là ce qu'on appelle une vaste conspiration ?

Ajoutez que c'est une conspiration très dangereuse, car elle menace la république d'une chute prochaine.

Ce sont les royalistes qui les premiers ont dit qu'*une république est une chimère.* Et pourquoi ? parce qu'une république, si elle pouvait exister, serait *la chose de tout le monde :* ce qui implique contradiction.

Ce sont encore les royalistes qui ont dit

qu'une république était *un état contre nature.* Et pourquoi ? parce que la nature ne reconnaît point l'*égalité*, qui en fait la base; parce que, si nous étions tous égaux (1), nous serions tous rivaux ; et parce que, si nous étions tous rivaux, nous serions tous en guerre les uns contre les autres.

Il faut donc qu'il y ait un chef dans l'état, pour empêcher qu'il n'y ait plusieurs tyrans.

Il faut qu'il y ait une dynastie héréditaire, pour écarter les usurpateurs; il faut qu'il y ait un mouvement régulier, pour assurer notre repos et notre liberté.

C'est ainsi qu'avec des phrases dorées et des sophismes captieux, les royalistes sont parvenus à séduire les esprits, à corrompre l'opinion, à menacer la république d'une destruction prochaine et inévitable. Je sais bien qu'on y mettra bon ordre. Et comment cela ? en opposant aux royalistes des conspirateurs plus actifs.

§. II.

Conspiration des Jacobins.

Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen
Ademptum. (Virg.)

Les jacobins ! Ce mot a encore quelque chose d'effrayant, malgré l'habitude.

(1) Il n'y a d'*égalité* pour les hommes que devant Dieu. Mais il est bon de leur dire qu'ils en trouveront l'image devant la loi.

Je dis *encore*, parce qu'il faut y penser pour en sentir toute la profondeur. Nous sommes si légers, que nous reléguons déjà Robespierre dans le pays des monstres fabuleux, quoiqu'il ne soit mort que d'hier. Ses héritiers n'ont pas renoncé à sa succession; c'est pourquoi ils conspirent, et contre qui? tantôt contre les royalistes, et tantôt contre le gouvernement.

Le gouvernement qui vient de tomber (le directoire) faisait semblant de les craindre en public, et les encourageait en secret. Il ne les désignait jamais que sous le nom d'anarchistes, et j'en sais bien la raison.

C'était une ruse plutôt qu'une erreur. Les jacobins n'aiment pas plus l'anarchie que Buonaparte et Syeyes; mais ils ont besoin d'un moment d'anarchie pour arriver à la place des gouvernants. S'ils attaquent les lois, c'est pour en faire d'autres à leur profit; s'ils épouvantent les propriétaires, c'est pour le devenir à leur tour.

Que font-ils en cela, dont ils n'aient reçu l'exemple et la leçon? L'exemple, dans les fameuses journées du 14 juillet, du 10 août et du 18 brumaire; la leçon, dans ces mémorables paroles: *l'insurrection est le plus sacré des devoirs*. Qui a dit cela le premier?

Ce n'est donc ni le désir de s'emparer du

pouvoir, ni l'abus qu'ils en ont fait, qui m'étonne : le désir et l'abus sont dans la nature, comme toutes les passions et leurs excès.

Ce qui m'étonne, c'est la docilité avec laquelle ces hommes, si terribles dans leurs propos, déposent leur fureur, dès que ceux qui les emploient n'ont plus besoin de leurs services; ce qui m'étonne encore, c'est l'alternative d'épouvante et de sécurité qu'ils nous inspirent, suivant qu'on a besoin de leur éloignement ou de leur présence.

Qu'ils conspirent, cela n'est pas douteux ; mais que ceux-là mêmes qui ont besoin de leurs complots, et qui les encouragent, finissent par en avoir peur, voilà qui est étrange.

Louvet n'avait pas si grand tort, en disant que *les jacobins et les royalistes se donnaient la main.* Ils se donnent la main, comme les enfants qui jouent à la bascule; ils se rapprochent, comme les deux extrémités d'un arc, que l'on tend, pour le rendre meurtrier.

Il n'en est pas moins vrai que les jacobins n'aiment pas plus les royalistes de vieille roche, dont ils redoutent la vengeance, que les républicains de fraîche date, dont ils ont à punir la félonie.

Peut-être même gardent-ils plus de rancune à ces derniers, par la raison qu'entre parents

les haines sont plus ardentes. Ils conspirent contre les royalistes, quand le gouvernement les appelle autour de lui ; ils conspirent contre le gouvernement, quand il les éloigne.

Cette double conspiration a des alternatives irrégulières de repos et d'action qu'il faut étudier dans les événements ; c'est-à dire, que les royalistes peuvent être tranquilles quand le gouvernement prépare un 18 brumaire, et doivent trembler quand il a besoin d'un 18 fructidor.

§. III.

Conspiration de Buonaparte.

Des premiers mouvements spectateur immobile,
Il veut ravir les fruits de la guerre civile,
Sur nos communs débris établir sa grandeur.
(VOLTAIRE, *Catilina.*)

Que les royalistes et les jacobins se disputent les débris de la monarchie, c'est de bonne guerre qu'ils y vont ; et le succès du vainqueur, en ôtant pour toujours au vaincu et l'espoir et les moyens de le troubler dans sa jouissance, ennoblira son établissement.

Mais qu'un tiers parti, composé de lâches déserteurs des deux autres, qui n'a ni les droits du premier, ni l'audace du second, ait conçu l'idée et trouvé le secret de profiter de leurs débats et de leurs méprises, les ait excités,

échauffés, inquiétés et battus les uns par les autres, sans que ni les uns ni les autres aient ouvert les yeux sur le scandale, l'indécence et la singularité de cet artifice, voilà certes un des problèmes de la révolution qui nous paraît le plus difficile à résoudre.

Dans ce temps-là, le gouvernement tâtait avec une sorte de timidité l'opinion publique; tantôt en faisant circuler le bruit qu'il avait l'intention de rétablir le trône des Bourbons; et tantôt en faisant répandre des brochures qui tendaient à prouver que le gouvernement monarchique était le seul convenable à la France. Voici à cet égard deux faits curieux et peu connus.

Buonaparte donna lui-même le canevas d'une brochure, qu'il fit composer sous ses yeux, et qui parut sous le titre de *Parallèle de César, de Cromwell et de Buonaparte*. On se doute bien que, dans ce parallèle, l'avantage lui restait tout entier; mais ce n'était pas là le but principal de l'ouvrage. Il essaya d'y prouver deux propositions : la première, que *le gouvernement monarchique était le seul qui convînt à la France;* et cela n'était pas difficile à établir : la seconde, *que Buonaparte était le seul homme en état de le relever et de le maintenir;* et celle-ci ne trouva que

des incrédules, et fit des mécontents. M. Fouché, ministre de la police, lui rendit un compte exact de cette impression; et, de concert avec lui, paraissant croire que cette brochure, qu'ils avaient fait tirer à cinquante mille exemplaires, était l'ouvrage des royalistes, ils la firent enlever un beau matin par leur agents, et publièrent que c'était un libelle infâme, criminel et contre-révolutionaire.

Dans le même temps, Mad. de Champcenets, qui voyait souvent Buonaparte, alla trouver M. Michaud, auteur des *Adieux à Buonaparte* (1), et le pria de rédiger un mémoire, pour prouver qu'il était de l'intérêt et de la gloire du premier consul de rendre le trône de France aux princes légitimes. Ce mémoire lui fut remis; et lorsqu'il en eut achevé la lecture, il se contenta de dire, dans ce langage trivial qui lui était familier : *la poire n'est pas mûre.* Mad. de Champcenets fut exilée quelque temps après, et mourut dans son exil (2).

Le grand art de Buonaparte, et peut-être le seul qu'il ait employé pour affermir son pou-

---

(1) Ouvrage écrit avec autant d'esprit que d'élégance, et dans lequel l'auteur donnait à Buonaparte d'utiles conseils, en lui faisant entrevoir une chute inévitable s'il ne les suivait pas.

(2) Ce dernier fait est extrait des *Adieux à Buonaparte.*

voir, était de tenir en continuelle fermentation les rivalités, les jalousies, les inquiétudes, les vengeances, les passions haineuses et cupides. Il savait occuper ses ennemis et ses amis à leur mutuelle désolation, tandis qu'il forgeait nos fers en secret, et qu'il établissait son empire sur la frayeur des uns, sur la cupidité des autres et sur la sottise de tous.

Il avait raison sans doute de veiller à sa sûreté; mais est-ce bien veiller à sa sûreté que de troubler incessamment celle des autres? et ne pouvait-on pas lui apprendre, que l'homme dont le salut ne repose que sur la perte de cent mille autres, est un ennemi du genre humain, dont cent mille hommes doivent méditer la perte? (1)

Je conviens que, pour assurer sa propre tranquillité, il avait raison de punir ceux qui la troublaient; mais il aurait eu cent fois plus raison, s'il ne les avait pas excités lui-même à la révolte, pour avoir occasion de les punir.

Je conviens enfin qu'on ne fait pas la guerre sans hommes et sans argent; mais étouffer les générations dans leur germe, et dessécher tous

---

(1) « Nous ne valons rien pour conspirer, disait Moreau; mais je connais un conspirateur auquel Buonaparte n'échappera pas : C'EST LUI-MÊME; *il se perd en nous perdant.* »

les canaux du commerce dans leur source, était-ce un bon moyen d'avoir de l'argent et des hommes?

D'où je conclus que Buonaparte conspirait, 1°. contre notre bourse; 2°. contre notre liberté; 3°. contre notre repos. Il conspirait contre notre bourse, lorsqu'après avoir dévoré les quatre cinquièmes des biens nationaux de la France, il livrait l'autre cinquième au pressoir de ses agents fiscaux ; lorsqu'il ne multipliait les loix prohibitives que pour vendre la permission de les enfreindre; lorsqu'il établissait, sous le nom de *droits réunis*, des taxes arbitraires sur les actes publics, et sur les denrées les plus nécessaires à la vie ; lorsqu'en fermant ses ports aux étrangers, il forçait les étrangers à fermer toute issue à l'écoulement de nos denrées.

Il conspirait contre notre liberté, lorsqu'après nous avoir enlevé celle de parler et d'écrire, il prenait lui-même celle de faire des lois, de nommer à toutes les places, de violer le secret des postes et l'asyle de nos maisons, de s'emparer des spectacles et des journaux, de nous incarcérer sans motifs, de nous déporter sans jugement, et de faire fusiller tous ceux dont il redoutait ou la censure ou les talents.

Il conspirait enfin contre notre repos, lors-

que, non content de nous mettre aux prises dans l'intérieur, il prolongait, de gaîté de cœur, la guerre avec l'Angleterre; lorsque, dans l'impuissance de se faire aimer, il ne songeait qu'à se faire craindre, en communiquant tantôt ses frayeurs et tantôt ses ressentiments à celui des deux partis qu'il avait trompé par de feinte caresses, afin de punir l'autre qu'il avait révolté par de criantes injustices.

De là résultait, 1°. une grande instabilité dans les actes du gouvernement; 2°. un découragement absolu dans l'esprit des gouvernés.

L'instabilité se faisait sentir, non-seulement dans les lois, qui ne sont, en révolution, que les fruits passagers de la victoire, mais dans le commerce de la vie, dont tous les ressorts se détendaient par la fatigue; dans les établissements de l'industrie, sans cesse arrêtés par des vexations nouvelles, ou découragés par des tracasseries imprévues; dans la morale, dont les bases antiques et sacrées étaient ébranlées par le fatalisme qu'il professait, et par l'absence de toute religion qui en était la conséquence; dans la politique, dont les maximes étaient subordonnées à l'intérêt du jour; et jusque dans les affections domestiques, qu'une inquisition

farouche ne manquait pas de rompre ou d'altérer, dès qu'elles inspiraient de l'ombrage au tyran.

A quelles inquiétudes ne devaient pas être livrés ceux qui réfléchissaient que dans tous les gouvernements possibles, la garantie des citoyens repose moins dans leur constitution que dans la probité du prince; et que le salut du nôtre exigeait impérieusement qu'il se choisît des conseillers parmi ses complices, sous peine de trouver des juges inexorables dans ses agents et ses conseillers?

Ainsi chacun, pénétré de ses maux particuliers, ne prenait plus de part à ceux de la grande famille. Ainsi les citoyens se trouvaient isolés les uns des autres, et le gouvernement était lui-même isolé des citoyens.

Ainsi nos victoires et nos défaites, les consuls et le sénat, les conspirateurs et la police, la république et la monarchie étaient devenus pour le peuple les objets d'une profonde indifférence.

Tel fut le pamphlet que nous arracha l'impatience du joug; et dont la fin, plus sérieuse que le commencement ne semblait l'annoncer, nous fait rentrer naturellement dans notre sujet, c'est-à-dire dans les mœurs du temps.

CHAPITRE VIII.

Tableau de Paris, en 1802.

Que faisait-on alors à Paris? on s'étourdissait sur l'avenir, on s'amusait, on jouait très gros jeu ; on valsait à merveille, on donnait des repas splendides; on n'entendait parler que de fêtes, de bals et de spectacles; jamais il n'y eut autant de concerts, de jardins publics, de feux d'artifice, de traiteurs, de limonadiers, de marchandes de modes et de marchands de vin.

C'était une sorte de phénomène que ce luxe extraordinaire, et cette prodigieuse variété d'amusements née tout à coup au sein de nos agitations politiques, pendant une guerre désastreuse, et à la suite d'une révolution qui n'aurait dû laisser dans le cœur des uns que des remords, dans celui des autres que des regrets, dans l'esprit de tous que des souvenirs mélancoliques.

Pouvait-on considérer, sans un étonnement mêlé de chagrin, ce magnifique appareil d'opulence qu'étalaient à l'envi toutes les classes au milieu de la détresse publique, cet esprit d'in-

souciance sur la chose publique, et cette soif inextinguible de l'or unie à l'amour des plus folles dissipations ?

Un jour suffisait pour créer des fortunes colossales, qu'un autre jour voyait renverser de fond en comble. Tel sorti de l'humble galetas de son père, logeait quelques jours dans un des palais du faubourg St.-Germain, et allait mourir à l'hôpital ou au fond de l'eau.

Tous les jours et dans tous les quartiers le son de quelques violons discordants appelait dans les tavernes, converties en salles de bal, les artisans, les soldats, les grisettes ; tandis que les salons, métamorphosés en autant de salles d'opéra, se remplissaient toutes les nuits de femmes charmantes, vêtues comme les grâces, et dansant comme des nymphes.

Dans les tavernes, on rappelait les goûts et les principes de la révolution, on conservait dans sa pureté originelle le ton, le langage, le costume et les manières des *sans-culottes*.

Dans les salons, on écartait avec soin, et même avec dédain, tout ce qui rappelait les souvenirs et les images de la république ; on s'efforçait d'imiter le ton de l'ancienne cour, on se croyait revenu à celui de la bonne compagnie.

Les spectacles étaient suivis avec fureur. Mais

là ce n'était pas comme au bal ; chaque rang n'avait pas son théâtre particulier ; tous les rangs étaient confondus chez Nicolet comme à l'Opéra.

Le peuple, qui n'allait autrefois qu'aux spectacles du boulevard, se piquait dans ce temps-là d'aller à l'Opéra, aux Italiens, et même aux Français ; non qu'il eût gagné quelque chose du côté de l'instruction, ou que ses goûts fussent devenus plus délicats ; mais il avait perdu le sentiment de son humble position, et acquis pendant la révolution le cynisme des esclaves révoltés.

La cherté de la main-d'œuvre, effet d'une mauvaise police autant que de la dissémination des biens nationaux, avait répandu dans les dernières classes de la société une aisance momentanée, qui tourna au préjudice de leurs mœurs, et permit à l'artisan de satisfaire ses penchants pour la débauche grossière, en même temps que sa curiosité pour les plaisirs accoutumés des riches.

Nous avons déjà laissé entrevoir notre opinion sur la nudité des femmes, qui forma un des traits caractéristiques de cette époque, et qui, par cette raison, exige de notre part quelques lignes de plus.

« Jamais peut-être l'élégance et la commo-

dité ne se sont mieux réunies pour choisir le costume des femmes qu'aujourd'hui, écrivait alors un médecin (1.) Il ne resterait qu'un vœu à former, ce serait que la décence eût été appelée à ce conseil. »

« Et comment, disait un autre médecin (2), pourrais-je garder le silence sur les maux que multiplie chaque jour un prestige incompréhensible malgré la durée de son empire? Comment pourrai-je effacer de ma mémoire cette jeune personne qui, brillante de toutes les grâces et de la force de la jeunesse, jouissant à six heures du soir de la plus belle santé, est entraînée, sous le costume de la presque nudité, dans ces fêtes que l'on pourrait avec raison comparer aux saturnales des Romains, et rentre à minuit, saisie de froid, la gorge sèche, la poitrine oppressée, déchirée par une toux violente, et perdant bientôt la raison, en proie au feu dévorant de la fièvre, ne recevant de notre art, qu'elle implore, de légers soulagements que pour expier, dans les longues souffrances de la phthisie, et dans une fin prématurée, l'imprudence d'avoir exposé à tous les regards ce que la modestie lui ordonnait de voiler? »

(1) M. Marie de St.-Ursin.

(2) M. Desessartz.

Ce n'était point une crainte vaine qu'exprimait ici le Nestor de la médecine. Trop d'exemples confirmèrent ses présages funestes. Madame Ch. de Noailles mourut à dix-neuf ans, en sortant d'un bal, où, après quinze jours de couches, elle s'était exposée presque nue, et dans le costume de la mode. Dans le même temps, mademoiselle de Juigné, âgée de dix-huit ans, et mademoiselle Chaptal, âgée de seize, furent enlevées par la même cause à la tendresse de leurs parents. Dans le même temps encore, la princesse russe Tufaikin, âgée de dix-sept ans, mourut à Saint-Pétersbourg, de l'épidémie des modes françaises, et pour avoir livré ses jeunes appas à l'inclémence de la saison, sous le costume dangereux qui aurait fini par dépeupler Paris et Pétersbourg de jeunes femmes, si l'exemple et la réflexion n'en avaient pas obtenu la réforme.

Buonaparte voyait avec satisfaction ces inconséquences, cette dissolution dans les mœurs, ce luxe corrupteur, ce goût effréné du plaisir, ces désordres dans les fortunes, parce qu'il pensait que toutes ces causes devaient produire tôt ou tard une sorte de dégénération dans le caractère national, affaiblir la résistance des mécontents, et détourner les regards des observateurs du plan d'envahissement qu'il suivait avec persévérance.

CHAPITRE IX.

Buonaparte est nommé consul à vie.

Ceux qui avaient pris la peine d'étudier la première constitution consulaire, n'avaient jamais cru à sa durée : ils avaient sous les yeux l'exemple des sept à huit constitutions précédentes ; mais dès quelle était l'ouvrage de Buonaparte, et qu'il avait juré de la respecter, ceux qui s'étaient fiés en ses promesses n'étaient-ils pas en droit de lui reprocher les actes où il la foulait aux pieds, sans autre formalité que celle de métamorphoser le sénat *conservateur* en sénat *violateur* (1) ?

On s'était grandement trompé sur l'institution du sénat : on avait cru pendant quelques jours que ce premier corps de l'état serait le contre-poids du pouvoir absolu ; on ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'en était que le vil auxiliaire.

La première fois qu'il fit parler de lui, ce fut celle où, s'érigeant en tribunal révolutionnaire, il déclara, au nom du peuple français, qu'afin de mieux conserver la constitution il était nécessaire d'en suspendre l'exercice en-

(1) Un étranger, M. Schlegel, appelait le sénat de France le *conservatoire impérial de la flatterie.*

vers les cent trente individus soupçonnés d'avoir pris part aux nombreuses conspirations dont nous avons parlé plus haut.

Sur le soupçon d'avoir participé à l'un de ces complots, cent trente individus furent donc, par un sénatus-consulte, condamnés à la déportation, c'est-à-dire, à la plus grande peine qui soit prononcée par notre code criminel, après celle de mort !

Une autre violation de l'acte constitutionnel, moins frappante, peut-être, mais plus grave dans ses conséquences, fut l'expédient auquel eut recours le premier consul pour renouveler sur le tribunat et le corps législatif l'épurement qu'avaient éprouvé les deux conseils au 18 fructidor.

En ajoutant ainsi à la prérogative de faire élire pour tribuns et pour membres du corps législatif les hommes qui lui convenaient, celle de destituer les hommes qui ne lui convenaient pas, il s'assurait les moyens de rendre les deux corps muets par le fait, comme le second l'était déjà par le droit.

Je ne sais pourquoi il s'arrêta en si beau chemin, et pourquoi il ne les renvoya pas tous chez eux, et tribuns et législateurs et sénateurs. Par cette opération, il aurait économisé quelques millions, et la nation n'en eût pas été fâchée.

En ne se délivrant qu'à demi de l'importunité des contradicteurs, il fit un mauvais calcul. Jusqu'alors l'opposition des tribuns avait été si modérée, qu'elle n'avait pas mis le moindre obstacle à ses desseins, et il conservait par elle une apparence de liberté favorable à ses vues.

S'il était fondé à les écarter comme ayant outre-passé les limites de leurs pouvoirs, nous devions penser que toute espèce d'opposition allait devenir criminelle, et nous devions en conclure qu'on ne prendrait plus désormais la peine de nous tromper par les formes accoutumées de la constitution. Chaque jour nous en fournissait d'ailleurs une preuve nouvelle; chaque jour il arrachait un feuillet de cette charte qui, suivant les expressions de Buonaparte lui-même, était *fondée sur les principes immuables du gouvernement représentatif, sur les droits sacrés de la propriété, de l'égalité et de la liberté.* (Arrêté des consuls, 21 frimaire an 8.)

C'était sans doute pour se moquer de nous, qu'il parlait encore des *droits sacrés de la propriété*, quand il perpétuait en même temps le séquestre des forêts qui appartenaient à des Français déclarés non émigrés.

C'était pour se moquer de nous qu'il parlait

de *propriétés*, quand il autorisait la caisse d'amortissement à s'emparer du produit des bois des communes.

C'était pour se moquer de nous, qu'il s'emparait lui-même du château de Saint-Cloud après l'avoir refusé de la main des tribuns, qui, à la vérité, n'avaient pas plus le droit de le lui offrir qu'il n'avait celui de le prendre.

C'était enfin pour se moquer de nous, qu'il déférait à son conseil d'état le pouvoir de casser les arrêts du tribunal de cassation, etc., etc.

Voilà où en était déjà la constitution de l'an 8 vers le milieu de l'an 10, et bien avant le temps où le sénat, *qui faisait toujours plus qu'on ne lui demandait* (1), *la réorganisa complétement* en la renversant de fond en comble.

Nous voici donc encore condamnés à l'épreuve d'une nouvelle constitution! La première avait nommé les consuls pour dix ans; celle-ci les nomma pour la vie.

La première avait déclaré que la nomination des sénateurs se ferait par le sénat; celle-ci déféra ce droit au premier consul.

---

(1) Expression de Buonaparte, tirée de sa dernière proclamation à Fontainebleau, et qui nous a paru assez curieuse pour être insérée par anticipation dans notre ouvrage. Voyez les *Pièces justificatives*, N°. II.

La première avait composé le tribunat de cent membres, la seconde le réduisit à cinquante.

La première avait ordonné que tout citoyen arrêté pour crime de conspiration serait mis en liberté, ou en justice réglée, dans le délai de dix jours; celle-ci laissa le sénat maître de déterminer le temps dans lequel les prévenus seraient admis devant les tribunaux.

Ce dernier article fut celui auquel on fit le moins d'attention; et c'était celui qui en méritait le plus: car il mettait, d'un trait de plume, tous les Français *hors la loi*.

Et n'était-ce pas les mettre *hors la loi*, que de les mettre à la disposition d'un ministre de la police (1) plus despote, par le fait, et plus absolu que son maître, afin de lui faire mieux sa cour?

N'était-ce pas nous mettre *hors la loi*, que de nous priver, sous le moindre prétexte, de notre liberté individuelle; de cette liberté si douce, qui n'est sujette à aucun abus, sans laquelle tous les autres biens de la vie ne sont

(1) M. Savary n'avait que deux mots à dire à tous ceux qui ne ployaient pas le genou devant lui : *Je vous enverrai à Bicêtre, je vous ferai pourrir dans un cachot.*

rien, et sans la possession de laquelle il est inutile et même absurde de réclamer des constitutions et des droits politiques, puisque ceux-ci ne sont destinés qu'à lui servir de rempart?

Qu'un préfet de police ait pris de là son texte pour dire au premier consul, « que le grand problème de la révolution était résolu, et que la France, dans ses vastes limites, ne contenait plus que des hommes libres et dignes de l'être, » je conçois cela : le préfet de police faisait son métier, et devait se féliciter de voir renaître le régime des lettres de cachet.

Mais ce qui bouleversa toutes nos idées fut de voir les corps judiciaires, que cette *loi organique* dépouillait de leur plus bel attribut, se mettre les premiers sur les rangs pour aller remercier Buonaparte de *ces prévoyantes institutions, qui restituaient au peuple français l'exercice régulier de ses droits, et achevaient, en les consolidant, le bienfait de la révolution.* (Discours du président du tribunal de cassation.)

Et remarquez que l'une de ces *prévoyantes institutions* déléguait au sénat le droit d'annuler les arrêts du tribunal de cassation!

Le corps législatif alla, de son côté, remercier le premier consul d'*avoir médité en silence ce nouveau bienfait, et d'avoir donné à la repré-*

sentation nationale un caractère plus parfait (1).

Le premier consul répondit à ce compliment par une de ces phrases banales qu'il avait toujours à la bouche, et auxquelles il n'attachait aucun sens.

« La stabilité de nos institutions, dit-il, assure les destins de la république. »

S'il y avait réfléchi, comment aurait-il pu, sans rougir, ou sans éclater de rire, parler de la *stabilité de nos institutions*, au moment même où leur instabilité était le mieux constatée?

En recevant cette nouvelle charte constitutionnelle, les *départements*, c'est-à-dire les préfets, sous-préfets, agents du fisc, commandants de place, juges et huissiers, se livrèrent à des démonstrations de joie qui tenaient du délire; le consul à vie reçut de toutes les villes de France, et de tous les grimauds de chaque ville, des adresses de félicitation sur sa nouvelle dignité. Les uns s'extasiaient sur sa *bonté*, les autres sur son génie; ceux-ci le comparaient

(1) Je crois que M. le président du corps législatif se trompait dans cette circonstance, en confondant la représentation nationale avec le président du corps législatif, qui en effet fut très bien traité; mais, hors lui, personne ne s'y méprit.

à Solon, et ceux-là à Dieu. Toutes les platitudes de l'éloge, et toutes les bassesses de la servitude furent épuisées (1).

Si l'on nous demande maintenant, par quel charme cet homme était venu à bout de fasciner les yeux des Français, au point d'en faire autant d'adorateurs du grand Lama, et de bouleverser, non-seulement sans obstacle, mais aux applaudissements de la nation, les institutions et constitutions qu'elle avait adoptées, la veille, avec les plus vives démonstrations de joie?

Je répondrai que la nation était tout-à-fait étrangère au tripotage qui, d'un côté, fabriquait des constitutions à la journée, et de l'autre, fondait une nouvelle confrérie d'*adoration perpétuelle.*

Soit lassitude des révolutions, soit dégoût de la liberté, soit mépris profond pour tous ceux qui, après avoir été ses apôtres les plus fanatiques, en étaient alors les plus lâches déserteurs, la grande majorité de la nation laissait faire et dire tout ce qu'on voulait en ce

---

(1) L'histoire que nous écrivons se compose en grande partie de toutes ces platitudes. J'en demande pardon à mes lecteurs ; mais il faut qu'ils se résignent à les dévorer ou à jeter le livre au feu.

genre, sans y prendre d'autre part que celle de regarder en silence ce qui se passait sur la scène. Aucune voix ne se mêlait aux voix qui criaient toute la journée : *Salut au dieu Midas;* parce que l'indifférence ou la peur avait étouffé toutes les voix libres. Les adresses de félicitation, d'ailleurs, étaient faites à Paris, dans les bureaux du ministre de l'intérieur, envoyées aux autorités constituées, et renvoyées par celles-ci au tyran, qui, au fond de son cabinet, s'enivrait de leurs éloges, et méditait des crimes nouveaux.

CHAPITRE X.

Expédition de St.-Domingue; histoire de Toussaint-Louverture.

La paix d'Amiens venait d'être signée entre les Anglais et lui (1). Cette paix laissait enfin la mer libre à nos vaisseaux, et à Buonaparte la faculté de consommer un projet qu'il roulait dans sa tête depuis quelques mois; celui de reprendre St.-Domingue, et de nous affranchir du tribut énorme que nous payions aux Anglais par l'achat des denrées coloniales. Ce projet était louable; mais les moyens qu'il employa à son exécution furent détestables.

(1) Par cette paix, au moins très extraordinaire, l'Angleterre, toujours victorieuse sur mer, toujours conquérante dans les deux Indes, reconnut toutes les acquisitions de la France en Europe, et rendit à peu près toutes les siennes dans les trois autres parties du monde, sans aucune compensation. Cette paix n'était, dans le vrai, qu'une transaction d'humeur, conseillée et conclue en Angleterre par un ministère qui venait de succéder à celui auquel on devait les succès glorieux de la guerre précédente; et, de la part de Buonaparte, une trève utile destinée à augmenter et à exercer sa marine. Elle ne pouvait durer long-temps : aussi ne dura-t-elle guère plus d'une année.

L'île de St.-Domingue, jadis la plus riche colonie de l'Europe, dans le nouveau monde, si long-temps et si cruellement dévastée par Santhonax et les noirs, était alors sagement gouvernée par un noir nommé Toussaint-Louverture, que ses talents, son génie et d'éminents services avaient élevé au rang de capitaine-général de la colonie. Buonaparte l'avait reconnu en cette qualité, et avait accordé de justes éloges à son administration, dans une lettre, dans laquelle il disait :

« Nous avons conçu pour vous de l'estime, et nous nous plaisons à reconnaître et à proclamer les grands services que vous avez rendus au peuple français. Si son pavillon flotte encore sur St.-Domingue, c'est à vous qu'il le doit; appelé par vos talents et par la force des circonstances au commandement suprême, vous avez par la sagesse de votre administration détruit la guerre civile, mis un frein à la persécution de quelques hommes féroces, remis en honneur la religion et le culte de Dieu, de qui tout émane. »

A l'éclatant témoignage que Buonaparte rend ici au mérite de Toussaint-Louverture, nous pourrions joindre celui d'un grand nombre d'Américains, qui ont vu de près et connu cet homme extraordinaire, et qui s'accor-

dent tous à n'en parler qu'avec estime, et même avec respect. Ils vantent unanimement sa bravoure, sa justice et sa pénétration.

Il connaissait à fond le caractère des noirs; et il avait précisément toutes les qualités nécessaires, non-seulement pour les gouverner, mais pour les civiliser.

Quoique les noirs paraissent en général incapables d'aucun autre frein que de celui de l'esclavage personnel, Toussaint avait eu le grand art de substituer à cet esclavage, dont ils avaient secoué le joug, l'état moins dur des *serfs à la glèbe*, en l'appuyant sur un régime militaire merveilleusement organisé pour contenir, par la crainte des châtiments, ceux des nègres qui épiaient sans cesse l'occasion de se soustraire à l'obligation du travail, afin de se livrer à une vie oisive, pour eux la première et la plus douce des jouissances.

Mais Toussaint s'était en même temps appliqué à adoucir ce double joug par l'enseignement de la religion chrétienne (1), dont il sentait tellement l'importance, qu'il la prêchait lui-même jusque dans ses ordonnances civiles. Il avait rétabli l'exercice public du culte catholique, et mis le *concordat* en pratique,

(1) Sir Francis d'Ivernois.

bien long-temps avant que Buonaparte en eût conçu la théorie pour la métropole.

C'est à l'occasion de sa religieuse politique, que les écrivains de cette époque, qui voulaient faire leur cour à Buonaparte, accusèrent Toussaint-Louverture de *fanatisme* et d'*hypocrisie*, deux caractères qui ne vont guère ensemble. Mais ceux qui l'ont connu lui rendent ce témoignage uniforme : qu'à toutes les époques de sa vie, il s'est toujours montré pénétré des devoirs du christianisme, et convaincu de son influence sur la civilisation des Européens.

Les mêmes écrivains l'accusent d'avoir fait la guerre avec une extrême barbarie; d'avoir *détruit pour le seul plaisir de détruire, et porté le fer et la flamme partout où il pouvait pénétrer* (1); d'avoir égorgé enfin plus de dix mille blancs, noirs et mulâtres, etc.

Mais il s'agirait de vérifier si ce qu'ils appellent *barbarie*, n'a pas été provoqué et même surpassé par les Français eux-mêmes (2) ; et si Toussaint-Louverture a volontairement commis, ou s'il était en son pouvoir d'empêcher les actes de cruauté qu'on lui reproche. Encore, pour être juste, ne devra-t-on juger ces

---

(1) Rapport du général Leclerc.

(2) Sir Francis d'Ivernois.

actes que d'après le caractère particulier de férocité qu'avait déjà pris et que prendra toujours une guerre sous les tropiques, entre les blancs et les noirs.

Un dernier reproche qu'on lui fait, et tout aussi peu fondé que les deux premiers, est d'avoir voulu se rendre indépendant de la métropole.

En examinant sa conduite, nous avons trouvé, au contraire, qu'il avait toujours cherché à conserver ses communications avec la France; qu'il ne s'était emparé du pouvoir suprême, que pour empêcher ses lieutenants de se le partager; qu'il n'en avait usé qu'avec modération, et pour le plus grand bien de la colonie; qu'il ne le conservait que dans l'intention de le remettre au souverain légitime; et que, s'il avait eu le projet de se l'approprier, loin de supporter un long blocus de la part des Anglais, il eût recherché leur alliance avec empressement; il se fût mis sous leur protection; il les eût reçus dans ses ports, etc.... Il n'a rien fait de tout cela. Tout prouve donc que, dans ses combats, dans ses négociations, dans son administration, il ne travaillait que pour la France; et le succès de ses efforts pour contenir les noirs dans le devoir, et les ramener au travail, dit assez que le bon génie de la

France semblait avoir créé ce nègre tout exprès pour lui conserver cette précieuse colonie, arrêter les crimes de Santhonax, et les réparer.

Rien ne le prouve mieux que la première lettre que le général Leclerc écrivit au premier consul, en lui annonçant son débarquement :

« La culture de la colonie, dit-il, est à un degré de prospérité plus haut qu'on ne devait s'y attendre. »

Certes, le capitaine qui l'avait conservée indépendante, qui, en moins de quatre ans, l'avait retirée de l'état de la plus affreuse dévastation, pour la reporter à celui d'une prospérité inespérée, méritait bien de la métropole qu'elle lui demandât ses intentions ultérieures, avant de l'attaquer à force ouverte.

Mais Buonaparte, qui n'avait pas plus de titres pour gouverner la France, que Toussaint-Louverture pour commander à St.-Domingue, craignit de se compromettre en ouvrant avec lui des négociations qui pouvaient lui faire croire qu'il était son égal. Il ne daigna pas lui envoyer un *aviso* pour le prévenir de ses intentions et lui annoncer l'arrivée de son beau-frère Leclerc, en qualité de gouverneur de St.-Domingue. Ce fut le général Leclerc lui-même qui fut chargé de lui remettre la lettre du premier consul, et qui même ne la lui

remit qu'après le commencement des hostilités, c'est-à-dire, lorsqu'il n'était plus temps.

Qu'on daigne se mettre à la place de cet illustre affranchi, et qu'on se demande l'impression que durent produire sur son esprit et la conduite mystérieuse du premier consul, et l'arrivée soudaine d'une flotte française, dont il ignorait complètement la destination! Toutes les apparences tendaient à lui faire croire qu'on voulait le surprendre, qu'on voulait l'attaquer, qu'on voulait remettre aux fers tous ses compagnons d'armes et lui-même.

D'après cela, doit-on s'étonner de la réponse que fit un de ses lieutenants aux officiers municipaux du Cap, qui le priaient de recevoir en ami la flotte envoyée par la république française?

« Rien ne prouve, dit-il, que cette flotte soit envoyée par la république française. Elle aurait pris d'autres moyens pour se faire connaître; elle aurait envoyé un *aviso :* avant qu'elle entre dans la rade, *la terre brûlera.* »

La terre brûla en effet. On se battit avec fureur; et, sans aucune déclaration de guerre, on se fit une guerre d'extermination.... Tirons le rideau sur les scènes épouvantables de carnage et d'incendie qui suivirent le débarquement du général Leclerc. Si nous nous sommes

un peu longuement expliqués sur les moyens qu'on pouvait employer pour les prévenir, c'est que notre tâche, dans cet ouvrage, est de prouver que Buonaparte n'a fait que des fautes, dans les circonstances de sa vie où ses flatteurs veulent toujours nous montrer des chefs-d'œuvre de politique (1).

Mais que dira-t-on de son caractère, en apprenant la manière infâme avec laquelle il trompa, il emprisonna, il assassina le malheureux Toussaint-Louverture? On va voir ici l'essai des moyens qu'il employa depuis contre le duc d'Enghien, le roi d'Espagne et le Souverain Pontife. On verra partout la même lâcheté et la même perfidie. Ce fut sous le même masque de douceur, sous le même prétexte de paix, avec les mêmes promesses de franchise et de bienveillance, qu'il trompa et qu'il assassina tous les ennemis qu'il n'osait attaquer à force ouverte, ou qu'il désespérait d'assujétir à ses volontés.

---

(1) D'autres écrivains plus experts s'occupèrent, *ex professo*, de sa politique et de ses guerres; nous apprenons même dans l'instant que M. Michaud de Villette va publier le *Tableau historique et raisonné des Guerres de Napoléon Buonaparte, de leurs Causes et de leurs Effets.* Nous croyons que cet ouvrage offrira un grand intérêt aux lecteurs, et méritera l'attention des hommes du métier.

En continuant de se défendre en homme de cœur, Toussaint-Louverture ne cessait d'écrire qu'il ne désirait que la paix, qu'il la voulait à tout prix, et que la guerre qu'on lui faisait était sans motif, comme sans but. Le général Leclerc, qui commençait à croire, de son côté, que cette guerre serait plus longue qu'il ne l'avait cru, et qui même n'en prévoyait pas l'issue, se ravisa tout à coup, oublia que Toussaint était un nègre, pensa qu'on pouvait, sans se compromettre, négocier avec lui, consentit à le voir, et lui proposa une entrevue.

L'entrevue eut lieu entre les deux camps : Toussaint s'expliqua avec franchise, se soumit sans hésiter aux conditions qu'on lui fit, retourna vers les siens, et leur annonça que la guerre était finie ; et tel est l'empire qu'il exerçait sur eux, qu'à l'instant même ces hommes si féroces, et qui, une heure auparavant, se battaient comme des enragés ; à sa voix déposèrent les armes, et allèrent reprendre les instruments de leur travail.

A peine eut-il licencié ses troupes, à peine eut-il livré ses munitions et son artillerie, que le général Leclerc découvrit *qu'il n'avait consommé tous ces sacrifices que pour tramer une sourde conspiration.*

« J'ai coupé court à toutes ses trames, écri-

vait-il à son beau-frère, je l'ai fait arrêter et embarquer. »

Le prétendu conspirateur se laissa prendre sans résistance, parce qu'il était sans défiance. Il fut arrêté comme un criminel, embarqué sans délai, et amené en France ; il fut jeté dans le fond d'un cachot d'où il n'est jamais sorti. On n'a plus entendu parler de lui.

On sait comment les nègres, furieux d'avoir été si indignement joués, ont vengé la trahison faite à leur capitaine; on sait par quelles affreuses calamités les Français qui faisaient partie de cette expédition, et ceux qui, sous la protection de Toussaint, étaient restés dans la colonie, ont expié les fautes et les crimes d'un seul homme; on sait enfin que la colonie, livrée long-temps au pillage, aux massacres, à l'incendie, est retombée dans un état plus déplorable que celui d'où le malheureux Toussaint l'avait retirée, et dont elle se ressentira pendant plus d'un demi-siècle.

D'autres scènes non moins atroces et non moins funestes se passaient dans l'intérieur de la France.

CHAPITRE XI.

Affaire de Moreau, de Georges et de Pichegru.

Depuis que Buonaparte avait usurpé le pouvoir suprême il n'avait pas eu un instant de repos. Semblable au fameux Pigmalion de Tyr, il craignait les complots des méchants et les reproches des bons. La garde nombreuse qui veillait nuit et jour autour de son palais, ne le rassurait pas plus contre la crainte des poignards que contre les cris de sa conscience : *Volvitur Ixion, et se sequiturque fugitque.*

« Ses yeux, sans cesse ouverts par l'inquiétude, étaient pleins d'un feu âpre et farouche; ils erraient de tous côtés. Il prêtait l'oreille au moindre bruit; il était pâle et défait, et les noirs soucis étaient peints sur son front livide. Il ne pouvait cacher les remords qui déchiraient ses entrailles, et il ne s'est conservé qu'à force de répandre le sang de tous ceux qu'il craignait. » (*Télémaque*, liv. 3.)

La machine infernale du 3 nivose avait laissé dans son ame bourrelée des traces profondes et d'implacables ressentiments. Les Anglais, qu'il accusait d'en avoir fourni le plan et payé les

ouvriers, étaient devenus pour lui le fouet de la terrible Némésis : il frémissait à leur souvenir, il entrait en fureur quand il entendait prononcer le nom du roi Georges (1).

En vain la paix d'Amiens avait rapproché les deux nations, en vain les Anglais en observaient-ils exactement toutes les conditions, en vain éloignaient-ils, tant dans leur conduite maritime que dans leurs discussions parlementaires, tout ce qui pouvait rallumer sa haine, exciter ses défiances ou blesser son orgueil. Rien n'y fit, rien ne put le calmer. Il reprit avec plus d'ardeur que jamais son ancien plan de contre-police ; il envoya et paya à grands frais dans leur île des espions chargés spécialement de lui transmettre des notes exactes sur ce que faisaient et disaient les princes français, MM. Pichegru, Bertrand, Villot, Pelletier, Couchery et les ministres anglais. Les espions, pour gagner leur argent, écrivirent à Londres des libelles bien virulents contre lui, qu'ils mettaient sur le compte des émigrés français ; ils transmettaient fidèlement les injures grossières

(1) Bien des gens croient que cette fureur n'était que dans sa tête, et qu'il ne haïssait pas plus les Anglais que les Français ou toute autre nation ; mais il jouait la fureur : il était comédien toute la journée.

qu'eux-mêmes vomissaient dans les tavernes, dans les cafés, dans les journaux anglais contre sa personne et contre son gouvernement. Ils engageaient les émigrés à rentrer en France, en leur disant, en leur prouvant (ce qui était facile), que le premier consul était universellement haï, que la France entière soupirait après le moment où elle verrait les Bourbons remonter sur le trône, et qu'il suffirait qu'un prince de cette maison parût sur les côtes de Bretagne ou de Normandie pour faire soulever ces provinces et en faire un noyau de contre-révolution.

Telles étaient leurs instructions secrètes. Un révolutionnaire fameux, nommé Méhée, se distingua dans cette infâme mission dont il a pris la peine d'écrire lui-même l'histoire (1) : à force de bassesses, de mensonges et de déguisements, il parvint dans les antichambres de lord Hawkesbury, de M. Hamond, de M. Bertrand, du général Villot; par ses violentes dé-

---

(1) Dans un ouvrage dont nous avons déjà parlé, et qui a pour titre : *Alliance des jacobins de France avec le ministère anglais*, par M. Méhée; ouvrage qui a servi de base au volumineux acte d'accusation de M. Gerard, procureur-général du tribunal criminel de Paris, dans le procès de Moreau. C'est dans l'ouvrage d'un espion qu'on est allé chercher des preuves légales et des chefs d'accusation contre Moreau !

clamations contre le premier consul et les jacobins de France, il réussit à persuader à la livrée qu'il était un royaliste persécuté, et chassé de son pays à cause de ses opinions et de son attachement aux Bourbons. Il se fit d'abord donner, sous ce prétexte, quelques dîners dont il avait grand besoin : car il assure que dans les commencements de son séjour à Londres, il mourait souvent de faim; ensuite quelques guinées pour se vêtir, et enfin une mission secrète auprès de M. Drake, à Munich, auprès duquel il arriva sous le déguisement et le nom du comte de Jablouski...... Je n'ai pas le courage de suivre davantage les démarches ni de répéter les mensonges de ce misérable Sycophante; ce que j'en ai dit suffit pour en donner une idée.

Tandis que les émigrés, échauffés par les propos et les lettres des sieurs Méhée, Montgaillard et autres agens de la police de Paris, prenaient de fausses mesures pour revenir en France, la police de Paris en prenait de plus justes pour les faire tomber dans ses filets. Elle leur faisait écrire lettres sur lettres par des hommes connus et non suspects, dont on contrefaisait merveilleusement l'écriture; on leur faisait de la France les tableaux les plus séduisants et les plus propres à exciter, à redoubler leur zèle pour la cause du Roi; on les

pressait de venir accélérer par leur présence le mouvement qui portait tous les cœurs aux pieds des Bourbons. Il n'était pas difficile de tromper ces hommes francs, mais crédules, plus accoutumés à se battre qu'à négocier, et noblement dévoués à leur cause (1).

Ils s'ennuyaient de leur exil et de leur inaction ; ils soupiraient après leur famille.... Ils se livrent aux chimères de l'espérance, ils passent la mer, arrivent à Paris, et sont pris comme dans un trébuchet.

Ce fut au commencement de février 1804, que cette trahison fut consommée, et que cette nouvelle perfidie de Buonaparte eut tout le succès qu'il en pouvait attendre.

Un si étrange événement fut bientôt connu dans Paris et fit beaucoup de bruit. Pendant un mois entier on ne parla dans les feuilles publiques que des nouveaux complots formés par l'Angleterre contre la vie de Buonaparte, et des arrestations qui en étaient la suite. On sema l'or

---

(1) On alla plus loin, « on alla jusqu'à leur parler d'une réconciliation semblable en tout à celle qui s'effectue aujourd'hui entre les républicains et les royalistes, pour relever le trône des Bourbons, au milieu d'une constitution copiée sur celle d'Angleterre ; on leur montra le traité de paix conçu dans ces intentions, rédigé avec solennité, signé des noms les plus imposants. *Les signatures étaient fausses.* »

(De Moreau, *par M. Garat.*)

parmi les dénonciateurs, et les défiances dans les familles; on fit des visites domiciliaires, on rétablit le régime de 1793. Pendant un mois entier Paris resta en état de siége, les barrières furent fermées; l'inquiétude fut extrême: on ne savait ni ce qui pouvait motiver d'aussi sévères précautions, ni où elles devaient aboutir; chacun se demandait tout bas et avec effroi: Qui cherche-t-on? à qui en veut-on? où est l'ennemi?

Enfin, le 17 février, les ténèbres commencèrent à se dissiper. Ce jour-là M. Regnault de St.-Jean d'Angely, l'orateur banal et un des *grands faiseurs* du gouvernement, vint lire au corps législatif un long rapport du ministre de la justice sur les événements qui nous causaient tant d'inquiétudes. En voici l'extrait avec de petits commentaires.

« De nouvelles trames ont été ourdies par l'Angleterre. (Toujours l'Angleterre!) Elles l'ont été au milieu de la paix qu'elle avait jurée. (Et Buonaparte aussi l'avait jurée!) Et quand elle violait le traité d'Amiens, c'était bien moins sur ses forces qu'elle comptait, que sur le succès de ses machinations. (Comptait-elle aussi sur le succès des missions diplomatiques de M. Mehée?)

» Mais le gouvernement veillait. (Nous avons

vu plus haut que le chef de ce gouvernement ne dormait jamais.) L'œil de la police suivait tous les pas de l'ennemi. (Et de plus sa main les guidait.)

» Georges et sa bande d'assassins étaient restés à la solde d'Angleterre; ses agents parcouraient la Vendée.... (Tandis que les vôtres parcouraient l'Allemagne et l'Angleterre.)

» Pichegru, dévoilé par les événements qui précédèrent le 18 fructidor, et encore plus par sa correspondance avec le général Moreau (correspondance dont on n'a jamais pu tirer aucune induction ni contre l'un ni contre l'autre); Pichegru avait porté en Angleterre sa haine contre sa patrie. (Pichegru n'avait conçu de haine que contre le tyran de sa patrie, et celui-ci la lui rendait bien.)

» En l'an 8, il était avec Villot à la suite des armées ennemies.... (Parce que vous l'aviez déporté en l'an 5.)

» En l'an 9, il conspirait avec le comité de Bayreuth. (Il conspirait contre vous, qui conspiriez contre lui. Voyez la *Théorie des conspirations.*)

» En l'an 11, une réconciliation criminelle le rapprocha de Moreau. (Tout rapprochement qui tendait à déconcerter vos projets devait

vous paraître criminel, et nous paraissait avantageux.)

» Cependant Moreau, qui devait être suspect, puisqu'il traitait secrètement avec l'ennemi de la patrie, jouissait tranquillement de ses honneurs, d'une fortune immense et des bienfaits de la république. (On voit que M. Regnier, grand-juge, ministre de la justice, n'aimait pas Moreau, et aurait bien voulu le dépouiller tranquillement et sans bruit de ses honneurs, de sa fortune et des bienfaits de la république; mais on ne connaît pas la cause de cet acharnement.) (1)

» Lajollais, l'ami et le confident de Pichegru, allait furtivement de Paris à Londres et de Londres à Paris porter à Pichegru les pensées de Moreau, et rapporter à Moreau les pensées de Pichegru. (Bien des gens sont convaincus que ce messager fidèle des pensées de Mo-

---

(1) M. Claude-Antoine Regnier était avocat à Nancy avant la révolution; il fut membre de l'assemblée constituante et du conseil des anciens. Lié avec les auteurs de la révolution du 18 brumaire, il fut un de ceux qui arrêtèrent les mesures définitives de cette révolution. Il en fut récompensé d'abord par une place de conseiller d'état, et ensuite par celle de ministre de la justice. C'est un homme médiocre en tout genre, excepté dans l'art de parvenir.

reau et de Pichegru ne fut pas toujours fidèle à l'amitié.)

» Un premier débarquement est opéré: c'était Georges avec huit de ses brigands. (Ce mot de *brigands* sonne mal dans la bouche d'un grand-juge, quand il parle d'hommes que la justice n'a point encore condamnés.)

» Un second s'opère sous la conduite de Coster-Saint-Victor.

» Un troisième s'effectue: c'est Pichegru, La-Jollais, Armand-Gaillard, Jean Marie. (*C'est Pichegru.....* Cette phrase n'est pas française, je le sais bien; mais c'est la faute du grand-juge, que je copie textuellement.)

» Georges et Pichegru arrivent à Paris, logent dans la même maison, voient le général Moreau. Le général Moreau et Lajollais sont arrêtés; les traces de Pichegru sont suivies avec activité.

» Je dois finir par engager les citoyens de Paris à ne concevoir aucune inquiétude. La plus grande partie des *brigands* est arrêtée; le reste est en fuite et vivement poursuivi. (M. Regnier, en nous engageant à calmer nos inquiétudes, se trompait sur leur motif: elles n'avaient pour objet ni le premier consul ni ses ministres; et le premier consul le savait bien, lorsqu'il disait: *Si jamais j'ai eu la folie de*

croire à l'attachement des Parisiens, j'en suis bien revenu aujourd'hui : ils ont trop fait voir leurs regrets de ce que la conspiration n'a pas réussi ; ils prennent la défense de Georges ; ils sont fâchés qu'il ne m'ait pas tué.) »

Le rapport du grand-juge, quoique prononcé par la voix sonore de M. Regnault de Saint-Jean d'Angely, ne fit pas grand effet sur l'esprit des auditeurs, et ne trouva que des incrédules à Paris. Buonaparte avait cependant besoin d'ébranler l'opinion : en conséquence, tous les journaux reçurent l'ordre d'écrire des philippiques sur la nouvelle conspiration, et de prouver, autant qu'ils le pourraient, que le gouvernement anglais en était complice.

Voici un modèle de ce genre d'elucubration ; il est extrait de l'*Argus*, et on le croit de la plume du sieur de Hauterive, employé au ministère des relations extérieures.

« Un événement de la plus haute importance va de nouveau étonner l'Europe. Le premier consul a échappé à un infâme complot, et la France est encore une fois sauvée. Il serait difficile de ne pas reconnaître dans cette abominable trame l'influence anglaise et le système de trahison constamment suivi par ce gouvernement.

» Nous ne hasardons point une supposition ;

les faits parlent. Depuis long-temps les journaux anglais ne cessent de calomnier le premier consul (1). Même pendant le court espace que dura la paix, le cabinet de Londres agitait les brandons de la discorde : il favorisait, il encourageait, il payait des écrivains incendiaires ; il avait des émissaires à Paris et dans la Vendée ; il faisait publier journellement que l'armée française s'était révoltée, qu'une nouvelle révolution avait lieu, que le premier consul avait été assassiné. Ce n'était que le prélude de pamphlets plus atroces, tels que le *Plutarque révolutionnaire*, satire personnelle contre le premier consul, et dans laquelle on attaque sa famille, les généraux et les citoyens les plus distingués de la république. On réimprima en même temps le libelle fameux qui a pour titre : TUER N'EST PAS TOUJOURS ASSASSINER ; et, par un sarcasme impudent, on le dé-

(1) Le premier consul n'avait pas la moindre idée de l'Angleterre, ni de la nature de son gouvernement, ni de la liberté de ses écrivains. Parce qu'il avait tous ceux de Paris dans sa main, il croyait qu'il en était ainsi du roi d'Angleterre, et il ignorait que le roi d'Angleterre était plus étranger aux rédacteurs des journaux de Londres que lui Buonaparte. Il croyait, ou faisait semblant de croire, que tous les articles insérés dans le *Morning-Chronicle*, dans l'*Evening-Post*, dans le *Courrier de Londres*, étaient l'ouvrage du gouvernement.

dia à Buonaparte. Il faut en convenir : si ce qu'on appelle *liberté* en Angleterre autorise cette étrange et criminelle licence, les états de l'Europe doivent s'applaudir de ne point partager les bienfaits de cette constitution prétendue incomparable.

» Que n'a-t-on pas à craindre de ces principes machiavéliques, et comment se défendre des poignards que dirigent des mains aussi perfides ? Heureusement, le pouvoir n'est pas proportionné à la malveillance. L'Angleterre peut séduire quelques scélérats, la lie et la honte de toutes les nations ; mais la France entière se pressera autour de son magistrat suprême, saura le préserver de ces attentats, et en tirer une vengeance mémorable (1). »

Il est presque inutile de répéter ici que le sénat, le corps législatif, les tribuns, toutes les *autorités constituées* de la France allèrent, à l'occasion de la nouvelle conjuration, se jeter aux pieds du premier consul, et lui jurer de nouveau attachement et fidélité ; mais dans des termes si bassement flatteurs et si ridicules,

---

(1) Buonaparte préparait, dans ce temps-là, un grand nombre de *péniches*, c'est-à-dire des *coquilles de noix*, au moyen desquelles il voulait faire une descente en Angleterre, et *tirer une vengeance mémorable*.

qu'on a honte d'appartenir à une nation si dégradée. La réponse du premier consul au sénat est curieuse.

« Depuis que ma destinée et la volonté du peuple m'ont imposé les devoirs que je remplis, j'ai renoncé aux douceurs d'une vie privée. *Ma vie durera aussi long-temps qu'il sera nécessaire que je vive pour le peuple français;* mais, ce qu'il faut que la nation sache bien, c'est que le jour où j'aurai perdu sa confiance, ma vie sera sans but et sans consolation : ce jour-là, elle sera finie. »

Cette réponse, qui nous paraît aujourd'hui une vraie pantalonnade, fut vantée dans ce temps-là par des sénateurs, des membres de l'institut, des hommes qui ne sont dénués ni de sens ni d'honneur, et fut citée comme le modèle du patriotisme et de la magnanimité. Rien, disait-on, n'est comparable à cette phrase surtout : *Ma vie durera aussi long-temps qu'il sera nécessaire que je vive pour le peuple français.*

Et moi aussi, j'étais dans l'étonnement; et j'admirais, non la profondeur ou le patriotisme de ce discours, mais la bassesse ou l'aveuglement de ceux qui le vantaient avec ce feint enthousiasme.

CHAPITRE XII.

Suite de la même affaire.

Procès de Moreau.

Le général Pichegru, trahi par un nommé Leblanc, qui lui avait offert et donné un asyle, fut arrêté dans son lit, à une heure du matin. Comminges, commissaire de police, escorté de vingt-quatre alguazils, enfonça sa porte, se jeta sur lui comme un vautour sur sa proie, le garrotta comme un vil criminel, et l'emmena en prison.

Peu de temps après, Georges subit le même sort, mais d'une autre manière. Le 9 mars, à sept heures et demie du soir, il descendait en cabriolet la rue des Fossés-M.-le-Prince; trois agents de police, qui étaient sur ses traces depuis plusieurs jours, le reconnaissent, arrêtent son cheval, et le somment de descendre. Il leur répond par deux coups de pistolet, si bien ajustés, que deux des agents tombent, l'un mort et l'autre grièvement blessé. Georges se jette à bas de son cabriolet, et cherche son salut dans la fuite; mais en vain : il était trop

bien signalé, et trop facile à reconnaître; il fut arrêté et conduit en prison.

A la joie que le premier consul ressentit en apprenant que ces deux chefs étaient pris, on put juger combien il les redoutait: la conquête de l'Italie, la victoire de Marengo, la prise de Rome, lui en avaient moins causé. Il dit, à cette occasion, beaucoup de sottises que ses courtisans recueillirent soigneusement, et vantèrent aussi maladroitement que sa réponse au sénat. Nous nous contenterons d'en citer une seule.

« Les ministres du roi d'Angleterre, dit-il dans le *Moniteur* du 17 ventôse, comptaient annoncer au parlement qu'ils avaient lâchement fait assassiner le premier consul; mais celui qui dispose de la vie des hommes et de la destinée des empires en avait ordonné autrement. Le premier consul, supérieur à tous les événements, tranquille au milieu de ces vaines conjurations, tout entier au bonheur de son peuple, est plus que jamais en état d'accomplir l'ordre des destinées. Tandis que le roi d'Angleterre est frappé de démence le même jour qu'il avait marqué pour l'assassinat du premier consul, sa nation est en proie aux alarmes, aux divisions, à la guerre civile; le frère est armé contre le frère, la mère contre le fils!!!

» A la vue de ces preuves éclatantes de l'existence d'une Providence divine et juste, on se rappelle les tableaux les plus sublimes des prophéties d'Isaïe; on dit avec Daniel : *Mane Thecel, phares.* »

Quel étrange abus d'érudition! quelle malheureuse prostitution des livres saints! quel inconcevable mélange d'insolence et d'hypocrisie, de scélératesse et de mysticité, de fausse dignité et de brutale ignorance de tous les usages du monde!

Et c'est à Paris, c'est à des Français, qu'un aventurier ose adresser, au nom des Français, les injures les plus grossières au roi d'Angleterre, frappé d'une maladie qui le rend un objet de profonde pitié et d'un respect plus tendre pour ses sujets! Il ne craint pas de mentir impudemment à la face de l'Europe, il veut faire croire que le ciel a pris soin lui-même de sa vengeance, en frappant le roi de folie le jour même qu'il devait le faire assassiner! Non: il n'est pas possible de porter plus loin l'oubli de toutes les bienséances, et le mépris des hommes.

L'Angleterre repoussa toutes ces injures avec dignité. Dans la séance des communes du 17 avril, lord Morpeth sollicita l'attention de la chambre sur la prétendue correspondance de l'ambassadeur anglais à Munich (M. Drack), insérée dans le *Moniteur.*

Le chancelier de l'échiquier prit la parole et dit : « Je dois rendre grâces au noble lord, puis-» qu'il me fournit l'occasion de repousser » ouvertement et courageusement une des plus » grossières et des plus atroces calomnies qui » aient jamais été fabriquées par une nation » civilisée contre une autre. J'affirme au noble » lord que nul pouvoir n'a été donné par le » gouvernement, qu'aucune instruction n'a » été envoyée à aucun individu à l'effet d'agir » contre les usages reçus. J'affirme encore, » tant pour moi que pour mon collégue, que » nous n'avons autorisé aucune créature hu-» maine à se conduire d'une manière contraire » à l'honneur de ce pays ou au droit des na-» tions. »

Avec Moreau, Georges et Pichegru, on arrêta quarante-cinq personnes, parmi lesquelles nous devons distinguer MM. Jules et Armand Polignac, Charles de Rivière et Victor Couchery.

Leur procès fut instruit par le sieur Thuriot, mauvais avocat de Paris, ancien membre de la convention, juge au tribunal criminel de la Seine ; ardent révolutionnaire, orateur sans talent, juge sans conscience, toujours et entièrement dévoué au pouvoir. M. Gerard, commissaire du gouvernement, et accusateur pu-

blic près du même tribunal, en fit le rapport le 25 floréal an XII (15 mai 1804).

Le général Pichegru était mort dans sa prison pendant l'instruction. Le gouvernement fit courir le bruit qu'il s'était étranglé avec sa cravate; mais on crut généralement qu'il avait été étranglé par ordre du premier consul : et rien n'était plus vraisemblable, 1°. parce que Pichegru avait de terribles révélations à faire contre lui; 2°. parce qu'il commit l'imprudence de s'en vanter; 3°. parce qu'il fut démontré que si un homme peut aisément se pendre à un lacet quelconque, il est à peu près impossible qu'il s'étrangle avec une cravate, dans une position horizontale.

Et pourquoi le brave Pichegru se serait-il étranglé dans sa prison? toute sa vie avait été honorable, et ses dernières années avaient été illustrées par des victoires et par le plus noble dévouement à son Roi. Dans la lutte qui s'était établie entre lui et Buonaparte, c'était un combat à mort; mais si, en succombant, il n'avait rien à espérer du vainqueur le moins généreux qui ait jamais existé, il n'avait aussi rien à craindre de plus que la mort. Il devait l'attendre; et il l'attendait, en effet, avec l'intrépidité qu'il avait toujours montrée sur le champ de

bataille. Mais il ne convenait pas aux intérêts de son lâche ennemi de le faire monter à l'échafaud. L'armée, que Pichegru avait tant de fois conduite à la victoire, ne l'eût pas souffert patiemment. On se souvenait encore de ces belles campagnes de 1794 et 95, si glorieuses aux Français, dans lesquelles il fit l'essai de ce nouveau genre de guerre qui leur a procuré tant de victoires, et qui consistait à marcher toujours en avant, à employer beaucoup de tirailleurs, d'artillerie volante et d'attaques réitérées, au moyen desquelles il neutralisait la discipline des armées ennemies, lassait la patience des Allemands, excitait l'amour propre et soutenait la constance du soldat français. On se souvenait des victoires de Haguenau, de Courtrai, de Mont-Cassel, de Menin, de Boxtel, et surtout de la prise d'une flotte de vaisseaux de guerre sur les glaces de la Nord-Hollande, et avec un corps de cavalerie et d'artillerie légère. On se souvenait qu'au milieu des horreurs et des brigandages commandés par les tigres qui se disaient *représentants du peuple*, il avait fait la guerre en brave, en homme d'honneur, en épargnant toujours le sang des vaincus. On se souvenait qu'il avait sauvé le brave Desaix de la fureur de Saint-Just, et Paris des

mains des jacobins, qui le 1er. avril 1791 se proposaient *d'exploiter la marchandise*, dans le style de leur affreux argot. Sa gloire militaire était sans tache; sa conduite politique pouvait bien exciter la haine de Buonaparte, mais mérite aujourd'hui nos éloges et notre reconnaissance. Il avait le dessein de rétablir le trône des Bourbons. Nul général à cette époque n'était plus propre à consommer cette grande entreprise: Louis XVIII, si juste appréciateur du mérite des hommes, l'en avait jugé digne, lui avait, à cet effet, *conféré la plénitude de sa puissance et de ses droits* (expressions littérales de S. M.), et disait avec plaisir, que Pichegru *alliait à la bravoure du maréchal de Saxe, le désintéressement de Turenne et la modestie de Catinat* (autres expressions littérales de S. M. Voyez les pièces justificatives, Nos. III et IV); éloge magnifique, qui vaut à lui seul une oraison funèbre.

Le 23 floréal an 12 (13 mai 1804), le général Moreau, son illustre élève et son rival de gloire, comparut sur le banc des accusés avec Georges Cadoudal, MM. Armand et Jules de Polignac, le marquis de Rivière, Victor Couchery et quarante autres prévenus du même délit.

Ce grand procès fixait depuis trois mois l'at-

tention de Paris, de la France et de l'Europe entière. La nature de l'affaire, le nom des accusés, celui de leur accusateur, tout était fait pour exciter la curiosité publique au plus haut degré. D'un côté, Buonaparte, le grand-juge et le ministre de la police faisaient d'incroyables efforts pour rendre les accusés odieux ; ils avaient à leurs ordres les plumes des sieurs Montgaillard, Méhée, Barrère, et une armée d'espions; on répandait de l'argent dans les cabarets, des calomnies dans les salons et des pamphlets dans les rues. De l'autre, l'opinion publique opposait à tous ces efforts une résistance inébranlable ; elle s'était hautement déclarée en faveur des accusés ; on prenait ouvertement leur défense ; on discutait publiquement les motifs de leur disgrâce : jamais on ne parla plus librement et plus hardiment contre les coups d'autorité, contre les abus du pouvoir, contre la tyrannie.

Le tyran était informé de tout, et, dans sa rage, il ordonna à son ministre de la police de faire arrêter tous les insolents qui se permettaient de parler contre lui. Le ministre eut le courage de lui dire, qu'*il faudrait dans ce cas-là faire arrêter toute la France.*

On se portait en foule dans la salle des débats. Tout le monde voulait voir Georges et

Moreau. Ils se défendaient l'un et l'autre avec un sang froid, un courage, une force de vérité qui déconcertaient les juges et attachaient vivement à leur cause tous les spectateurs. Jamais spectacle ne fut suivi avec plus d'ardeur et n'offrit plus d'intérêt.

Georges prit toute la conspiration sur son compte. Il avoua qu'il était venu à Paris, non pour *assassiner*, mais pour *combattre* le premier consul; il avoua qu'il avait le projet de rétablir le trône des Bourbons; et lorsqu'on lui demanda le nom de ses complices, il dit qu'il n'en avait pas. Vainement on lui représenta qu'on n'exécutait pas de tels desseins sans complices; vainement le juge-instructeur employa toutes les ruses de la chicane pour lui arracher quelque aveu contre lui-même; vainement on lui opposa les aveux qu'on avait arrachés aux autres par la torture; Georges ne se laissa jamais entamer : il répondit au juge-instructeur tantôt par des dénégations fermes, tantôt par des sarcasmes amers, et toujours avec une accablante supériorité (1).

Le général Moreau ne déploya pas un moins beau caractère dans sa défense. Il nia constamment d'avoir eu des liaisons d'aucune es-

(1) Il fut condamné à mort avec dix-neuf autres.

pèce avec Georges, et d'en avoir eu avec Pichegru qui tendissent à tuer le premier consul. Il dit, ce qui était vrai, qu'il n'y avait au procès ni écrits, ni pièces de conviction, ni témoins qui déposassent contre lui. Il opposa sa vie entière aux accusations de son ennemi et de ses dénonciateurs.

Le discours qu'il prononça lui-même avant le plaidoyer de M. Bonnet, son défenseur, est un modèle de dignité (voyez les pièces justificatives, N°. V), et laissa dans l'esprit des juges, comme de tout l'auditoire, la plus intime conviction de son innocence.

Cependant Buonaparte avait exigé qu'il fût condamné, sinon à mort, au moins à une peine flétrissante. Il fit signifier ses intentions aux juges par MM. Regnier et Savary. Sur douze juges, il y en eut sept qui osèrent résister à l'influence du pouvoir. Leurs noms méritent d'être connus (1).

Des cinq autres, les sieurs Hémard, président, et Thuriot, juge-instructeur, furent les

---

(1) MM. Martineau, Desmaisons, Rigault, Lecourbe, la Guillaumie, Clavier et Dameuve. Les autres ont pour excuse d'avoir pensé qu'on pouvait le sauver par une punition légère, plus sûrement que par une absolution entière.

plus acharnés à la condamnation. Le premier osa dire à ses collègues : « *Vous voulez mettre en liberté Moreau, il n'y sera pas mis ; vous forcerez le gouvernement à faire un coup d'état : car ceci est une affaire politique plutôt qu'une affaire judiciaire, et il faut quelquefois des sacrifices nécessaires à la sûreté de l'état.* » Le second allait souvent, pendant la délibération des juges, de la chambre du conseil dans le cabinet du président, recevoir les ordres du général Savary et du conseiller d'état Réal, qui étaient là pour surveiller les juges et dicter leur jugement (1).

Le jugement fut une espèce de transaction entre la force et la justice. Quoique innocent, le général Moreau fut déclaré *coupable*, mais excusable, et, comme tel, condamné à une détention de deux ans (2).

---

(1) *Opinion de Lecourbe sur la conspiration de Georges*, pag. 67 et 76.

(2) « Après avoir entendu son jugement en silence, il descend de même en silence l'escalier du palais ; il traverse la foule immense qui ne parle que de lui, sans qu'il lui échappe un mot, un mouvement qui le décèle. Arrivé dans la rue, il s'y trouve seul : tout semble avoir été préparé pour une évasion que le monde entier eût applaudie ; il se jette dans un fiacre, et crie au cocher : *Au Temple.* Il se présente seul, il frappe à la porte de cette prison ; il a peine à se faire ouvrir ; il dicte lui-même son

Cette honteuse victoire que Buonaparte remporta en cette occasion, sur un ennemi enchaîné, faillit à lui coûter la vie. Il s'était formé, pendant le procès de Moreau, une véritable conspiration tendante à le délivrer, par tous les moyens possibles, s'il venait à être condamné à mort. Les auteurs et les complices étaient, pour la plupart, des officiers qui étaient revenus de l'armée sous divers prétextes, et se tenaient cachés à Paris sous divers déguisements. La police, qui en fut instruite, fit entourer le palais de troupes et de canons, qui n'auraient point empêché l'exécution du complot si Moreau eût été condamné à mort. Et, dans ce dernier cas, Dieu sait ce qui en fût arrivé !.. Mais la dernière heure du tyran n'avait pas encore sonné ; il devait commettre bien d'autres crimes avant que d'en recevoir la juste punition. Celui dont nous allons parler épouvanta l'Europe.

écrou..... Ces faits ont un caractère antique qui n'est presque plus à notre usage. » (De Moreau, *par M. Garat.*)

CHAPITRE XIII.

Assassinat du duc d'Enghien.

Depuis la paix de Lunéville, le duc d'Enghien (1) avait déposé ses armes, désormais inutiles à la plus noble des causes. Il vivait retiré à Ettenheim, petite ville du grand-duché de Bade, où, avec l'agrément de l'électeur et le *consentement de Buonaparte*, il avait loué le château qui servait autrefois de maison de plaisance aux évêques de Strasbourg.

J'ai dit le *consentement de Buonaparte*, et n'ai rien dit de trop : car tel était le honteux assujettissement de tous les princes d'Allemagne, que, sans la permission de l'usurpateur, aucun d'eux n'eût osé accorder l'hospitalité à ses parents, à ses amis, et, à plus forte raison, à un prince de la maison de France. Celui-ci, âgé de trente-deux ans, et qui en avait passé douze dans les camps, pouvant plus qu'un autre inspirer des inquiétudes, à cause de son nom, de sa bravoure personnelle et de ses exploits avait obtenu de Buonaparte, la permis-

(1) Louis-Antoine-Henri, duc d'Enghien, né le 2 août 1772, de Louis Henri-Joseph de Bourbon et de Louise-Thérèse-Mathilde d'Orléans, sœur de Philippe-Joseph ! !

sion de vivre à Ettenheim, où il passait son temps entre la chasse, la culture des fleurs et l'amour (1).

Extrêmement rapproché de la France, où avaient régné ses ancêtres, il jetait de temps en temps sur ce pays des regards tristes et prolongés, mais sans rancune, sans arrière-pensée, sans aucun projet : il avait renoncé à la vengeance et à l'ambition; il s'était résigné à son sort.

Le jeune roi de Suède, Gustave-Adolphe, lié avec lui de la plus tendre amitié, était venu de Stockholm, autant pour le visiter dans son humble retraite, que pour rendre ses devoirs à son beau-père, le grand-duc de Bade. Ils avaient les mêmes opinions et les mêmes goûts. Ils avaient projeté une partie de chasse, pour le 18 mars; mais, hélas! cette partie ne devait jamais s'exécuter (2).

Le 15 mars 1804, à dix heures du soir, le duc d'Enghien venait de se coucher et de s'endormir tranquillement, lorsqu'on vint le

---

(1) Il aimait éperdument la princesse Charlotte de Rohan, qui le payait du plus tendre retour. On l'a cru même marié secrètement avec elle.

(2) Il arriva à Ettenheim, quatre heures après le départ du duc.

réveiller brusquement, et en lui disant que des étrangers et des hommes armés entouraient le château, et allaient bientôt pénétrer jusque dans sa chambre. Il jugea que c'était à lui qu'on en voulait; il saute à bas de son lit, s'arme d'un fusil, ouvre une fenêtre, et crie *qui va là?...*

D'après la réponse grossière et impertinente d'un des assaillants, il allait faire feu sur ces brigands; mais le baron de Greinstein, son premier gentilhomme, lui arracha son fusil, en lui disant: « Ce sont des Français, toute résistance » serait inutile. »

C'était, en effet, une petite armée française, composée d'infanterie, de cavalerie, de gendarmerie et d'artillerie, au nombre de 2500 hommes, sous la conduite des généraux Ordener et Fririon: cette armée avait passé le Rhin, au milieu de la paix, était entrée dans le grand-duché de Bade, sans formalité et sans déclaration de guerre, avait pénétré jusqu'à Ettenheim, avec l'ordre d'arrêter le duc d'Enghien.

Le jeune prince, surpris d'une attaque aussi violente, et à laquelle il était loin de s'attendre dans un pays neutre, et chez un prince ami, se laisse désarmer sans résistance; il passe à la hâte un pantalon et une veste de chasse, et demande au chef de la troupe, qui était entré dans sa

chambre le pistolet au poing, ce qu'ils veulent, et quel homme ils cherchent? Celui-ci, au lieu de répondre, demande avec dureté : « Quel est » celui de vous qui se nomme le duc d'En- » ghien ? » (Il y avait dans ce moment quatre des gens du prince autour de lui.) Point de réponse. La question est renouvelée avec une révoltante grossièreté. Le duc alors répondit : « Si » vous êtes venu pour l'arrêter, vous devez avoir » son signalement ; cherchez-le. — Eh bien, » marchez tous, reprit le commandant. » Et dans ce moment, un gendarme, nommé *Psersdorff*, se jeta sur le duc, sans le connaître, le saisit au collet de sa veste, sans ménagement, et lui répéta l'ordre de *marcher*.

On marcha à pied toute la nuit. Le prince était en pantoufles. Le matin, au lever du soleil, on s'arrêta dans un moulin, où, par aventure, se trouvait le bourgmestre d'Ettenheim.

Le commandant de l'escorte le somma de décliner les noms de ceux qu'il connaissait parmi les prisonniers dont la garde lui était confiée. Celui-ci nomma et désigna le duc d'Enghien ; ce fut alors seulement qu'il fut reconnu. Aucun motif ne l'obligeant plus à se cacher, il demanda et obtint facilement la permission d'envoyer chercher à Ettenheim du linge, des habits et de l'argent.

Arrivés à Rheinau, les prisonniers, qui jusqu'alors avaient fait route à pied, et par des chemins très raboteux, trouvèrent des voitures qui les transportèrent à Strasbourg, et les déposèrent à la citadelle.

Le général Brice de Montigny, commandant de la place, ne fut pas plutôt instruit de l'arrivée du prince, que, sans égard pour ce qui pourrait en arriver, il alla, avec son état-major, lui rendre les devoirs dus à son rang, et lui témoigner ses regrets de les lui rendre dans une si triste circonstance. Le prince parut extrêmement sensible à cette déférence, qui lui laissa croire que son arrestation se bornerait là, c'est-à-dire à une détention, et qu'il resterait, en qualité d'otage, dans la citadelle de Strasbourg.

Hélas ! cette illusion ne dura pas long-temps. Dès la nuit suivante, on le réveilla en sursaut, et on lui dit, avec dureté, qu'il fallait se disposer à partir sur-le-champ. Il demanda s'il pouvait emmener avec lui Joseph, son fidèle valet de chambre; on lui répondit que non. Il demanda s'il pouvait emporter du linge et des habits; on lui répondit que cela n'était pas nécessaire. Il demanda quel était le terme de son voyage; on ne lui répondit rien. Dès-lors il perdit toute espérance; mais, conservant tout son courage, il relève la tête avec dignité, demande la permis-

sion de voir ses compagnons d'infortune, leur distribue son argent, les embrasse, et leur dit un éternel adieu.

La voiture partit à quatre heures du matin, et courut sans s'arrêter pendant soixante heures. Elle arriva à sept heures du soir aux portes du donjon de Vincennes. Tout avait été calculé avec une précision perfide, pour arriver à cette heure, ensevelir cet attentat dans les ombres de la nuit, et en assurer l'exécution.

L'invasion subite d'un territoire neutre, l'entrée inattendue d'une armée française dans la petite ville d'Ettenheim; l'enlèvement du prince au milieu de la nuit; la grossièreté des gendarmes chargés de l'escorter; la rapidité de la marche; tout, jusqu'à la privation de nourriture pendant deux jours et demi, avait pour but d'affaiblir cet indomptable courage qu'il avait déployé aux champs d'honneur, et qui faisait trembler son persécuteur jusqu'au fond de son palais. Mais ce lâche espoir fut déçu; le caractère du prince répondit à sa valeur.

Il arriva exténué de fatigue et de besoin, prit un léger repas, demanda un lit, se coucha sans se deshabiller, et s'endormit aussitôt. Heureux effet de la paix de l'ame! le descendant du grand Condé dormait tranquille-

8..

ment sur un mauvais grabat, au fond d'un cachot, sur le bord de sa fosse, et sachant parfaitement qu'il n'avait pas vingt-quatre heures à vivre ; il dormait ! et son ennemi, son bourreau invoquait en vain le sommeil dans son magnifique palais, entouré de cent mille hommes de gardes, et couché sur l'édredon.

A minuit le prince fut réveillé, et conduit aussitôt dans une pièce du pavillon du milieu, où il trouva des militaires en grand uniforme, assis, ayant la tête couverte et des visages très sévères. C'était un simulacre de conseil de guerre, lequel était composé, ainsi qu'il suit, des citoyens Hullin, général de brigade, commandant les grenadiers à pied de la garde, *président ;* Guiton, colonel du 1er. régiment de cuirassiers ; Bazancourt, colonel du 4e. régiment d'infanterie légère ; Barrois, colonel du 18e. régiment de ligne ; Rabbe, colonel du 2e. régiment de la garde municipale de Paris ; Dautoncourt, capitaine de la gendarmerie d'élite, faisant les fonctions de rapporteur ; Molin, capitaine au 18e. régiment, greffier : tous nommés par le général Murat, gouverneur de Paris. Savary, que nous avons le malheur de rencontrer partout où il y a un crime à commettre, et le général Murat se trou-

vaient là comme assistants, ou plutôt comme ministres plénipotentiaires des volontés de leur maître.

Le prince parut devant ces hommes avec la dignité de son rang, et la fermeté de son caractère. Il répondit avec franchise et noblesse à leurs questions.

Interrogé s'il avait conspiré contre la France, il répondit : « Je ne suis point un conspirateur. »

Interrogé s'il avait pratiqué des intelligences dans la place de Strasbourg, il répondit : « Je suis soldat, et sais me battre ; mais je n'ai jamais pratiqué d'intelligences dans aucune place. »

Interrogé s'il avait porté les armes contre son pays, il répondit : « J'ai combattu les ennemis de mon pays, pour recouvrer l'héritage de mes ancêtres ; mais depuis que la paix est faite, j'ai déposé les armes, et reconnu *qu'il n'y avait plus de rois en Europe.* »

Les juges, frappés de tant de sagesse et d'intrépidité, hésitèrent un moment s'ils passeraient outre, ou s'ils écriraient au tyran pour lui demander ses derniers ordres ; mais Murat et Savary leur dirent qu'ils en étaient porteurs, et montrèrent la signature du premier consul au-dessous de ces trois mots : *condamné à mort.*

Il n'y avait plus à balancer. Le prince fut condamné à l'unanimité.

Aussitôt après la lecture de son jugement, il demanda un ministre de la religion ; on lui répondit brutalement et avec un rire moqueur : « *Tu veux donc mourir comme un capucin?* » Sans répliquer, le jeune héros s'isole dans l'univers, s'agenouille, élève son ame à Dieu ; et, après un moment de recueillement, il se relève avec un nouveau courage, et dit d'une voix ferme : *Marchons.*

Il était une heure et demie du matin. On le fit descendre, par un escalier étroit et rapide, dans les ravins du château, où, à la lueur des flambeaux, il eut le loisir de considérer la fosse nouvellement creusée pour le recevoir, et les soldats armés pour le tuer. « *Grâce au ciel*, dit-il, *je mourrai de la mort d'un soldat.* » Il aperçoit auprès de lui un gendarme de son escorte, dont la figure lui paraît moins farouche que celle des autres. Il lui remet une lettre, une tresse de ses cheveux et un anneau, en le priant de faire passer ces tristes souvenirs à une personne de Paris, qu'il lui désigne. Savary s'en aperçoit, arrache des mains du gendarme les trois objets qu'on vient de lui remettre, et crie d'une voix frénétique, que *personne ne doit faire les commissions d'un traître.*

Le prince debout, la tête nue, la poitrine découverte, le front serein, attendait le dernier signal. « *Allons, mes amis!* dit-il.... — *Tu n'a point d'amis ici!* » cria le gouverneur de Paris; et il commande le feu.

Ainsi périt à la fleur de son âge, et au milieu de la plus belle carrière, un prince, l'orgueil de sa famille, l'unique rejeton d'une race de héros, le modèle des guerriers, objet d'amour universel.

Il avait reçu de la nature la plus belle figure, une taille élevée, un son de voix plein de douceur, beaucoup d'esprit, et un goût vif pour tous les exercices du corps. L'éducation avait perfectionné tous ces dons. Jeunesse, valeur, gloire acquise dans vingt combats, vertus éprouvées par seize ans de malheurs, tout ce qui pouvait rendre un prince recommandable, tout ce qui pouvait le faire chérir, fut alors ravi à la terre, et enseveli obscurément dans les fossés du château de Vincennes.

Le jeune roi de Suède, qui l'avait fait réclamer inutilement par un de ses aides de camp, le pleura amèrement. Madame Buonaparte essaya d'obtenir sa grâce; elle se jeta aux pieds de son mari, et le supplia, par tous les motifs de politique et d'humanité, d'épargner un jeune prince qui ne lui avait jamais fait de

mal, et qui même, disait-on, avait conçu pour lui de l'admiration. Le brutal la repoussa avec une grossièreté digne de lui.

Les Parisiens apprirent la mort du duc avant de connaître les détails de son enlèvement, et cette nouvelle les jeta dans une consternation presque égale à celle qu'ils avaient éprouvée le jour de la mort du roi. Hommes et femmes, amis, ennemis, royalistes et jacobins, tous en frémirent, tous semblèrent voir dans cet attentat le présage funeste de tous les maux qui depuis nous ont accablés. Tous maudirent le tyran et ses odieux complices. Parmi ses complices, le public a nommé pendant dix ans M. de Caulaincourt, alors aide de camp de Buonaparte, et devenu depuis son grand écuyer.

M. de Caulaincourt, accusé par l'Europe entière d'avoir accepté l'odieuse commission d'aller enlever le prince à Ettenheim, n'alla point jusqu'à Ettenheim, mais resta à Strasbourg pour surveiller de là, dit-on, l'exécution de l'attentat que les généraux Ordener et Fririon s'étaient chargés de consommer.

Depuis la chute de Buonaparte, M. de Caulaincourt a essayé de se laver de cette imputation par une lettre qu'il a fait insérer dans les journaux de Paris, et d'après laquelle sa mis-

sion aurait été fort étrangère à l'arrestation du duc d'Enghien (1). à cette lettre était jointe une copie de la réponse de l'empereur Alexandre à M. de Caulaincourt, ambassadeur de France à St.-Pétersbourg, et que sa briéveté nous permet d'insérer ici.

Pétersbourg, 4 avril 1808.

« Je savais, général, par mes ministres en Allemagne, combien vous étiez étranger à l'horrible affaire dont vous me parlez. Les pièces que vous me communiquez ne peuvent qu'ajouter à cette conviction; j'aime à vous le dire, et à vous assurer encore de l'estime sincère que je vous porte.

Signé ALEXANDRE. »

---

(1) Voici un passage de cette lettre, écrite par lui-même : « La mission de M. de Caulaincourt avait deux objets; l'un était de presser le départ de la flottille que le premier consul y faisait construire, comme il en faisait construire partout pour son expédition projetée contre l'Angleterre; *l'autre se rapportait à des intelligences que M. Drack, alors ministre d'Angleterre à Stuttgard, pratiquait ou cherchait à pratiquer à Offenbourg et en France pour exciter des troubles.....* » Je ne sais si je me trompe, mais les dernières lignes que nous avons soulignées se rapportent assez à l'objet de la commission dont M. de Caulaincourt rejette aujourd'hui tout l'odieux sur le général Ordener.

Nous sommes forcés d'ajouter que cette justification de M. de Caulaincourt n'a pas paru complète aux yeux du public, et que, dans le même temps qu'il la publiait à Paris, on publiait, dans la *Gazette de Leyde*, une lettre de M. de Talleyrand-de-Périgord qui en démentait le fait principal. (Voyez *les pièces justificatives* no. VI.)

Le lendemain de l'exécution, Hullin, se trouvant chez M. Cambacérès, rendait compte de cet événement devant trente ou quarante personnes. Après avoir confessé que le prince était mort avec un courage héroïque, il ajouta : « Ses réponses ont été fort simples; mais heureusement qu'il nous a dit son nom, car, ma foi, sans cela, nous eussions été fort embarrassés à le condamner. »

Nous avons dit que cet événement avait jeté l'épouvante dans Paris; le monstre ne l'ignorait pas, et, autant qu'on peut en juger par l'audace avec laquelle il en fit publier les détails, on peut croire qu'il en avait prévu l'effet, et qu'il en avait besoin pour franchir le dernier pas qui le séparait encore du trône.

Dans l'ordre politique et moral, comme dans celui de la nature, nous nous conservons par les moyens qui nous ont donné l'existence; celui qui a commencé la sienne par le crime, est

dans la malheureuse nécessité de la soutenir par le crime.

Ce qui distingue le règne de Buonaparte, et ce qui en fait un événement unique dans l'histoire, c'est qu'il fut radicalement criminel; aucun élément d'honneur et de vertu n'y soulage l'œil de l'observateur.

Dans quelle partie du monde, et sous quel prince trouvera-t-on une aussi grande quantité de délits commis en aussi peu de temps? Quelle autre page de l'histoire que la sienne vous offrira un assemblage aussi épouvantable de bassesses et de cruautés, une aussi profonde immoralité, un oubli aussi complet de toute pudeur, de toutes les bienséances, de toutes les lois de l'humanité?

Lorsque je retourne, par la pensée, à l'époque de son couronnement, je me sens transporté, comme le barde sublime de l'Angleterre, dans un monde intellectuel. Je vois l'ennemi du genre humain séant aux Tuileries, et convoquant tous les mauvais esprits dans ce nouveau *pandœmonium;* j'entends distinctement *il rauco suon delle Tartaree trombe;* je vois tous les crimes du monde accourir à l'appel, et je ne sais si j'écris une allegorie.

CHAPITRE XIV.

Buonaparte est nommé empereur.

« *Dès que Buonaparte se fit nommer consul à vie, chacun put juger qu'il avait une arrière-pensée, et prévoir un but ultérieur* (1). » Mais, depuis trois mois, tout annonçait ce *but ultérieur*, et tout nous y conduisait. Le procès de Moreau, l'assassinat du duc d'Enghien, les inquiétudes du consul, les propos de salon, les articles de journaux, les pamphlets des rues, les adresses des départements, étaient, pour les moins clairvoyants, autant de fanaux qui éclairaient la marche ténébreuse de l'usurpateur. Il n'y avait pas un écolier en politique qui ne fût convaincu qu'il brûlait de se mettre une couronne sur la tête, et de prendre sa place à côté, et même au-dessus des souverains de l'Europe.

Mais quel titre va-t-il prendre, se demandait-on? Ses flatteurs lui ont dit si souvent *qu'il est trop grand pour descendre jusqu'au trône des Rois*, qu'une couronne royale est au-

(1) Discours du citoyen Carnot au tribunat.

dessous de son mérite. Le titre de Roi est trop commun; et d'ailleurs, MM. Grégoire, Réal, François de Neufchâteau, Cambacérès, Bouley de la Meurthe et Defermont, avaient hautement déclaré dans de très beaux discours, qu'ils avaient ce titre en horreur. Celui de *Dictateur* est trop romain; il ne veut plus entendre parler des Grecs ni des Romains. Celui de *Sultan* est trop oriental; il voudrait s'accommoder aux mœurs européennes, en régnant sur l'Europe.

« Et pourquoi ne prendriez-vous pas celui » d'*Empereur*, lui dit un jour M. Rœderer? ce » titre est européen, il vous place au-dessus » des rois; il vous assimile à Charlemagne; il » signale une dynastie nouvelle. »

« J'y pensais, répondit gravement le consul. » — Ce n'est pas assez, reprirent les flatteurs: » *votre gloire vous a placé au-dessus de toutes* » *les gloires, il vous faut un titre qui vous* » *place au-dessus de tous les titres :* en prenant » celui d'*Empereur des Gaules* ou d'*Empereur* » *d'Occident*, vous effacez l'éclat des cours de » Vienne et de Pétersbourg, vous agrandissez » la nation qui vous le donne, et vous décon- » certez sans retour les espérances des roya- » listes et la censure des républicains (1). »

---

(1) Ce colloque n'est pas un artifice oratoire, c'est un fait.

« Je me moque des uns et des autres, ré» pondit Buonaparte, et je me contenterai du
» titre d'*Empereur de la République fran-*
» *çaise ;* mais, quoique j'aye bien le droit de le
» prendre sans l'aveu de personne, je veux
» qu'on me l'offre. Vous m'entendez ?... »

En conséquence, les ministres de la police, de l'intérieur, de la justice, de la guerre et des cultes, écrivirent, chacun en ce qui les concernait, aux préfets, aux commandants de place, aux évêques, aux présidents des tribunaux, et leur envoyèrent des formules d'adresses au premier consul, dans lesquelles ils devaient, tant en leur nom qu'en celui de leurs administrés, de leurs subordonnés, de leurs employés, etc., le supplier d'accepter le titre d'*Empereur des Français ou de la République française.*

Et bientôt après, de toutes les parties de la France arrivèrent des adresses variées dans le style et uniformes dans l'objet, dans lesquelles les préfets et les maires de ville, les généraux et les colonels, les évêques et les curés, les juges et les avocats, disaient équivalemment :

« La France était perdue, vous l'avez sauvée;
» la France reconnaissante vous offre la cou-
» ronne de Charlemagne, parce que vous avez
» toutes les vertus qui vous en rendent digne. »

Il serait curieux de rappeler ici les étonnantes

variations que la bassesse et la flatterie brodèrent sur ce simple canevas. Que d'hommes, aujourd'hui fiers de leurs places nouvelles et de leurs nouvelles opinions, nous pourrions faire rougir, en citant seulement, avec leurs noms, une phrase des adresses qu'à cette époque ils s'empressèrent d'envoyer à Buonaparte! Il faut, dit-on, garder le silence, et oublier ces temps de honteuse servitude. *Garder le silence*, je le veux bien ; mais *oublier*, cela est impossible : le souvenir en est ineffaçable, et, au défaut de notre plume, le burin de l'histoire le gravera sur des tables immortelles (1).

Lorsque, pendant trois mois, les voies furent ainsi préparées par les marionnettes de province, le temps des grands comédiens arriva.

Ce fut le tribunat qui ouvrit la scène, parce que, suivant l'expression de M. Cambacérès (2),

---

(1) J'ignore si sous le règne de Nerva il fut défendu de parler des crimes de Domitien son prédécesseur et de la bassese de ses courtisans ; mais il est au moins certain que l'histoire parle aujourd'hui des uns et des autres avec autant de franchise que de sévérité. Il n'y a point de crime impuni.

(2) M. Cambacérès, ancien conseiller à la cour des aides de Montpellier, a joué un grand rôle dans l'histoire de notre révolution, et en est peut-être aujourd'hui aussi fâché que nous en avons été nous-mêmes surpris. Il fut successivement membre de la Convention, second consul et archi-chancelier. Il porta

« le tribunat avait l'initiative républicaine et » populaire des grandes mesures de salut pu- » blic. »

Le 30 avril, M. Curée, membre de cette assemblée, fit une *motion d'ordre*, dans laquelle il demanda que *le premier consul fût proclamé Empereur.*

A ces mots, tous les échos de la salle retentirent d'applaudissements, et répétèrent: que le *premier consul soit nommé Empereur.*

Les tribuns Simon, Duveyrier, Jaubert, Duvidal, Fréville, Carion-Nisas, les plus pressés d'arriver à la fortune, furent aussi les plus empressés à parler, et à parler longuement en faveur de cette *motion*. Tous les tribuns, hors

---

dans toutes ses places un esprit conciliant, des vertus privées et des lumières en jurisprudence. Mais il ne sut, dans aucun temps, opposer ni courage aux menaces des méchants, ni désintéressement aux offres de la fortune. Aussi incapable de commettre une mauvaise action de sang froid, que d'en faire une bonne, capable de le compromettre, il eût fourni une carrière honorable dans un temps ordinaire et dans un pays tranquille; mais il a eu le malheur d'attacher son nom à deux époques désastreuses, et d'associer ses travaux à ceux de deux monstres, avec le caractère desquels le sien n'avait pourtant rien de commun. L'ambition l'égara; il avait la vanité des ames faibles. Il aimait les honneurs et la représentation; il tenait à ses dignités, à ses titres, à ses cordons, et aux égards qu'on accorde à ces magnifiques brimborions.

M. Carnot, voulurent participer au même honneur, et apportèrent leur tribut d'hommages au pied de l'idole.

M. Carnot seul combattit la proposition de M. Curée, et osa dire que « si Buonaparte avait » rétabli la liberté en France, comme on ne » cessait de le répéter, ce n'était pas une récompense à lui offrir que le sacrifice de cette li» berté. » La voix de M. Carnot se perdit dans le désert.

Celle de M. de Fontanes, parlant au nom du corps législatif, fut une de celles que le premier consul parut entendre avec le plus de bienveillance. Il dit « que la victoire et la volonté natio» nale ne connaissaient point et ne pouvaient » trouver de résistance; et que la victoire et » la volonté nationale lui décernaient la cou» ronne impériale. »

Le sénat eut son tour, et dit, par l'organe de son président :

« Grand homme !

» Vous êtes pressé par le temps, par les événements, par les conspirateurs, par les ambitieux. Vous pouvez enchaîner le temps, maîtriser les événements, mettre un frein aux conspirateurs, désarmer les ambitieux, *tran-*

quilliser l'univers (1), en acceptant la couronne impériale héréditaire que la nation vous offre par nos mains. »

Le moyen de résister à de si pressantes sollicitations ! Le premier consul, *qui avait fait de toutes ces adresses l'objet de ses méditations les plus constantes* (*message du premier consul* au sénat), voulut bien accepter la couronne impériale que tant de mains lui offraient, et qu'il ne pouvait refuser, sans *ébranler le repos de l'univers.*

On rédigea dans son cabinet, et sous ses yeux, un sénatus-consulte bien régulier, bien détaillé, qu'on envoya au sénat le 18 mai 1804, et que le sénat renvoya, le même jour, au château, avec toutes les formalités qui garantissaient son authenticité.

Le même jour encore, *Napoléon, par la grâce de Dieu, et par les constitutions de la république, empereur des Français*, publia son avénement au trône, et envoya ledit sénatus-consulte à toutes les cours, tribunaux et autorités administratives.

Cette grande affaire terminée, l'empereur composa sa cour, nomma ses grands dignitaires, distribua des places et des récompenses

(1) Je n'ai pas besoin de faire remarquer le ridicule d'un pareil style, et nous sommes encore trop près des événements pour en sentir toute la bassesse.

à tous ceux qui l'avaient si bien secondé.

La nation, qu'on mettait si hardiment en jeu, fut non-seulement étrangère à cette œuvre d'iniquité, mais fut révoltée des odieux manéges qu'on employa pour l'associer à l'ignominie de ses auteurs. Elle se tut. Que pouvait-elle faire, enchaînée, comme elle l'était, par des liens de fer, intimidée par la crainte d'un pouvoir sans bornes, et désunie par les artifices d'un gouvernement machiavélique?

Mais si elle n'exhala aucune plainte en public, elle s'en dédommagea amplement par une haine d'autant plus vive, qu'elle était plus concentrée. La pensée, comprimée par la terreur, s'épanchait douloureusement dans les entretiens particuliers, et dans le sanctuaire domestique.

Les membres de la nouvelle dynastie, les dignitaires, les *altesses* et les *excellences* étaient l'objet des plus sanglantes railleries. Ces hommes nouveaux étaient embarrassés de leurs honneurs, et n'y croyaient eux-mêmes que faiblement. Quant à moi, j'avoue que je n'y croyais pas du tout.

Tout honneur vient de Dieu, dit le vieil Homère, qui parle ici comme S. Paul (1), sans

(1) *Considérations sur la révolution.*

toutefois l'avoir pillé. Il ne dépend pas de tel ou tel homme de conférer des titres et des dignités; ce droit est le privilége exclusif du souverain légitime : à lui seul appartient *l'honneur* par excellence, parce qu'il représente Dieu sur la terre ; c'est de lui, comme d'un vaste réservoir, que *l'honneur* dérive avec nombre, poids et mesure, sur les ordres différents de la société, sur les familles et sur les individus.

Lorsque le roi daignait écrire à un simple gentilhomme, *M. le comte*, ou *M. le marquis*, *je vous fais cette lettre*, etc., le gentilhomme devenait comte ou marquis. Il avait droit d'en prendre le titre : il en avait les *honneurs;* et nous les reconnaissions. Mais quand un Mazaniello (1), ou un Buonaparte, distribue à ses agents et à ses complices des titres de *comtes*, de *ducs*, de *princes* et même de *rois*, c'est une comédie qu'il joue : je ne vois dans les honneurs qu'il accorde, que des rôles de théâtre ; et je ne reconnais dans ses grands dignitaires que des comédiens que j'approuve, ou que je siffle,

---

(1) Mazaniello, pêcheur à Naples, fit en 1647, une révolution à peu près semblable à la nôtre. Sous prétexte d'affranchir son pays de la tyrannie des Espagnols, il souleva le peuple, ouvrit les prisons, abolit les impôts, chassa les nobles, fut cruel et méchant, et bientôt après assassiné. Sa tête fut portée au bout d'une pique, et son cadavre traîné dans la boue.

comme les autres, suivant qu'ils remplissent bien ou mal l'emploi dont ils sont chargés.

De là vient le peu de considération dont jouissaient la plupart des grands dignitaires de Buonaparte, lors même qu'on leur témoignait des égards : les égards n'étaient qu'une vaine formalité, la considération tient au sentiment, et il ne dépend pas plus de nous de l'accorder à celui que nous n'estimons pas, que de l'obtenir quand nous ne la méritons pas nous-mêmes.

Mais si Buonaparte n'a jamais pu obtenir de considération, il savait se faire craindre. Jamais aucun prince légitime n'obtint de ses sujets une plus prompte et une plus entière obéissance. Il avait déjà imprimé à son gouvernement une grande et forte impulsion fondée sur la crainte; il crut que son nouveau titre lui permettrait de prendre une autre assiette, et de la fonder sur l'opinion, et il se trompa.

Tandis que ses ambassadeurs à Madrid, à Vienne, à Berlin, à Pétersbourg annonçaient par ses ordres la nouvelle révolution qui venait de s'opérer en sa faveur, le roi de France dissipait le charme qu'elle avait pour lui, et détruisait l'impression qu'elle pouvait faire sur tout le monde, par une protestation datée de Varsovie le 6 juin 1804, et dont voici la teneur.

« En prenant le titre d'empereur, en vou-

lant le rendre héréditaire dans sa famille, Buonaparte vient de mettre le sceau à son usurpation. Ce nouvel acte d'une révolution où tout, dès l'origine a été nul, ne peut sans doute infirmer mes droits. Mais, comptable de ma conduite à tous les souverains, dont les droits ne sont pas moins lésés que les miens, et dont les trônes sont tous ébranlés par les principes dangereux que le sénat de Paris a osé mettre en avant; comptable à la France et à ma famille, à mon propre honneur, je croirais trahir la cause commune en gardant le silence en cette occasion. Je déclare donc, après avoir au besoin, renouvelé mes protestations contre tous les actes illégaux qui depuis l'ouverture des états-généraux de France ont amené la crise effrayante dans laquelle se trouvent la France et l'Europe; je déclare, en présence de tous les souverains, que loin de reconnaître le titre impérial que Buonaparte vient de se faire déférer par un corps qui n'a pas même d'existence légitime; je proteste et contre ce titre et contre tous les actes subséquents auxquels il pourrait donner lieu.

Signé LOUIS.

CHAPITRE XV.

Il compose sa maison, et travaille à se faire reconnaître par les puissances étrangères.

« A moins d'avoir cinq pieds six pouces, il ne » faut pas se mêler d'être homme, disait J. J. » Rousseau. »

Cette pensée n'est pas digne de son auteur. La raison, l'esprit et le génie ne se mesurent point à la taille : le fils de Philippe et le père de Charlemagne, furent des *hommes*, et avaient moins de cinq pieds six pouces, s'il faut en croire les historiens.

Mais il est pourtant d'observation, que les hommes au-dessous de la taille moyenne ont besoin d'une plus grande dose de raison que les autres, pour être simples et modestes.

La nature avait refusé à Buonaparte une taille élevée; il était né dans la classe plébéienne et dévoré d'ambition : que de raisons pour n'être pas modeste !

Sa vanité seule fut grande; il chercha tous les moyens de déguiser à ses propres yeux, et à ceux des autres, la bassesse de son origine, et

la faiblesse de ses titres; il monta sur des tréteaux; il s'entoura d'un éclat factice; il renfla ses joues et sa voix.

Les académiciens et les courtisans lui répétèrent si souvent qu'il était un grand homme, qu'il consentit à le paraître. Le lendemain du jour qu'il fut proclamé empereur, on lui dédia des vers, des livres et des statues, sous le nom de *Napoléon-le-Grand*. Citons un échantillon de ces dédicaces.

*A S. M. Napoléon-*LE-GRAND, *proclamé Empereur des Français, par le sénatus-consulte du 28 floréal an XII.*

Enfin, tu parais à nos yeux
Revêtu du pouvoir suprême,
Et de l'éclat du diadême
Brille ton front majestueux!
Ah! qui pourrait encor, jaloux de ta puissance,
S'étonner de te voir au faîte des grandeurs!
Depuis long-temps l'amour et la reconnaissance
T'assurent l'empire des cœurs:
Ce n'est pas d'aujourd'hui que ton règne commence.

Napoléon-le-Grand, empereur des Français, voulut avoir une maison magnifique et digne de ses hautes destinées. *L'état de la France* à la main, il voulut qu'elle fût composée de tous les anciens grands officiers de la couronne. Il

commença par nommer des princes, puis des grands dignitaires, puis des grands officiers, et enfin des ducs, des comtes et des barons; on ne sait pourquoi il refusa d'admettre des *marquis* dans sa nouvelle hiérarchie. Les princes et les grands dignitaires de l'empire, furent :

S. A I. Joseph Buonaparte, grand-électeur;

S. A I. Louis Buonaparte, connétable (1);

S. A. I. Joachim Murat, grand-amiral;

S. A. S. Cambacérès, archichancelier de l'empire;

S. A. S. Le Brun, architrésorier de l'état;

S. A. I. Eugène Beauharnais, archichancelier d'état;

S. A S. Berthier, prince de Neufchâtel, vice-connétable;

S. A. S. De Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent, vice-grand-électeur;

S. A. I. le prince Borghèse, gouverneur du Piémont.

Les généraux Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davoust, Bessières, Kellerman,

---

(1) Lucien Buonaparte, qui s'était moqué trop ouvertement de cette comédie, était alors disgracié, et par cette raison n'a jamais été prince.

Lefebvre, Pérignon et Serrurier, furent nommés maréchaux de l'empire.

M. de Montesquiou-Fezensac, fut nommé grand-chambellan;

Le général Duroc, grand-maréchal du palais;

Le général Caulaincourt, grand-écuyer;

Le prince Berthier, grand-veneur;

M. de Ségur, grand-maître des cérémonies (1).

On nous apprit, par la voie des journaux, que les princes et les princesses de la maison du souverain prenaient le titre d'*altesse impériale;* qu'on devait donner aux titulaires des grandes dignités, le titre de *monseigneur;* que les ministres et le président du sénat recevaient le titre d'*excellence*, tel fut le protocole de l'étiquette. J'aurais bien voulu voir la figure de madame Lætitia Buonaparte, le jour où, jouissant pour la première fois des honneurs de son rang, on lui donna le titre d'*altesse impériale;* et la voir encore le jour où, cessant de jouir des mêmes honneurs, elle fut appelée tout simplement par son nom de famille ou de baptême.

---

(1) Il prit à tâche d'effacer, par la magnificence de sa cour, celle de la cour de Louis XIV; mais c'était un pygmée, qui se croyait plus grand qu'un géant, parce qu'il était monté sur des échasses.

Ces vicissitudes sont très amusantes pour les spectateurs, qu'elles dédommagent un peu des frais considérables que leur coûte le spectacle.

Le faubourg St.-Germain était, depuis longtemps, le quartier-général de l'opposition. Là, se trouvaient les débris de cette ancienne noblesse, qui avait jadis obtenu en Europe la palme de la gloire, et jeté tant d'éclat sur la France. Là se trouvaient d'anciens ducs et de vieilles comtesses, doués de cet esprit éminemment français, qui saisit avec tant de justesse le côté ridicule des choses. Là s'exerçait dans toute son étendue et dans toute sa rigueur la puissance de l'opinion contre les gaucheries, les maladresses, les sottises, les inconvenances des nouveaux princes et des nouvelles duchesses.

De là se répandaient dans les autres quartiers de la ville les bons mots, les sarcasmes, les histoires scandaleuses de la famille impériale et de tout ce qui l'entourait (1).

L'esprit, le ton, les manières de la nouvelle cour étaient devenus des sujets intarissables de plaisanterie. On se moquait toute la journée, et de la meilleure grâce du monde, dans les

---

(1) Personne n'ignorait à Paris les aventures grivoises de quelques-unes de ces dames, qu'on offrait à nos hommages sous le titre de *princesses* et d'*altesses impériales*.

salons de la ville, des titres d'*altesse*, d'*excellence* et de *monseigneur*, que l'on se prodiguait à la cour avec un sérieux vraiment comique.

Les présentations, les révérences, le maintien, le costume des nouvelles dames de qualité et des nouveaux princes, n'étaient pas plus épargnés que le reste.

Le rire sardonique s'échappait de tous les pores du visage, lorsqu'on entrait pour la première fois dans le cercle de l'impératrice ; lorsqu'on voyait la parure extravagante des uns, le maintien gauche des autres, et la figure comiquement sérieuse de tous.

Quelques-uns s'en aperçurent, et l'empereur un des premiers. L'empereur sentit que le ridicule était en France une arme plus dangereuse que les stylets de son pays. Il fit venir Talma, et prit de lui des leçons de grâce, d'attitude et de dignité. Il apprit d'un comédien, comment il devait porter son manteau impérial, poser sa tête, alonger le bras, et recevoir les hommages de ses sujets.

Mais ni Talma, ni personne, ne purent jamais lui apprendre comment il fallait s'y prendre, je ne dis pas pour se faire aimer, mais pour se faire pardonner son usurpation.

Tous les corps de l'état allèrent le féliciter, et lui prêter un nouveau serment de fidélité. Il

affecta, dans sa réponse au tribunat, une modestie qu'il n'a pas toujours eue, et dont il s'est bien passé depuis.

» Je me plais, dit-il, à tout devoir au peuple; » ce sentiment seul me rend chers les nouveaux » honneurs dont je suis revêtu. »

Combien de fois n'a-t-il pas répété, depuis ce temps-là, « que le peuple n'était rien, et que lui » était tout; que tout était dans lui et avec » lui (1)! »

En venant prêter son serment de fidélité, le sénat lui dit, par l'organe de M. François de Neufchâteau :

« Sire,

» Les Romains souhaitaient à chaque nouvel » empereur, *qu'il fût plus fortuné qu'Auguste* » *et plus vertueux que Trajan*. Nous n'avons » pas besoin de chercher dans l'histoire, des » rapprochements dont aucun ne saurait vous » flatter. Nulle autre époque ne ressemble à » l'époque de Buonaparte; nous ne connaissons

---

(1) Dans la réponse qu'il fit, le 1er. janvier 1814, au rapport de la commission extraordinaire du corps législatif, il répéta plusieurs fois cette phrase insensée : « Qu'êtes-vous dans la constitution? Vous n'êtes rien. Vous n'avez aucune autorité; c'est le trône qui est la constitution, tout est dans le trône et dans moi...... » (Voyez les *Pièces justificatives*, N°. VII.)

» qu'un souhait qui soit digne de vous : *Sire,*
» *soyez long-temps vous-même; vous n'avez*
» *point eu de modèle, et vous en servirez tou-*
» *jours.* »

Vous n'avez point eu de modèle! Rien n'est plus vrai. Buonaparte n'eut point de modèle; il voulut être original, et il le fut, surtout dans la création du mal.

« Né pour détruire, a dit un de nos écrivains les plus éloquents, il portait le mal dans son sein tout naturellement, comme une mère porte son fruit avec orgueil et joie. »

On a prétendu trouver dans ces derniers temps quelque ressemblance entre lui et Attila. Mais Attila, tel que l'a peint Werner, et, après lui, madame de Staël, était un grand homme à côté de Buonaparte. Pour vous en convaincre, voyez son portrait :

« Enfin il paraît, ce terrible Attila, au milieu des flammes qui ont consumé la ville d'Aquilée : il s'assied sur les ruines des palais qu'il a renversés, et semble, à lui seul, chargé d'accomplir l'œuvre des siècles. Il a comme une sorte de superstition envers lui-même; il est l'objet de son culte; il croit en lui; il se regarde comme l'instrument des décrets du ciel, et cette conviction mêle un certain système d'équité à ses crimes. Il reproche à ses ennemis leurs

fautes, comme s'il n'en avait pas commis plus qu'eux tous; il est féroce, et *néanmoins généreux ;* il est despote, et *pourtant fidèle à ses promesses ;* enfin, au milieu des richesses de l'univers entassées dans son camp, il vit comme un soldat, et ne demande à la terre que le plaisir de la conquérir. »

Buonaparte ne fut ni généreux, ni fidèle à aucune de ses promesses. S'il vécut comme un soldat dans les camps, il mena une vie de sybarite dans ses palais. Il ne voulut pas seulement conquérir la terre, il voulut la dépeupler et l'ensanglanter : il aimait le sang, la vue du sang lui plaisait ; le plus beau de tous les spectacles pour lui, était celui d'un champ de bataille couvert de morts ; plus d'une fois il fit passer son carrosse sur des cadavres. Il avait pour tous les hommes un tel mépris, qu'il eût vu périr le dernier sans regret, et qu'il les eût tous immolés sans remords.

Voilà l'homme qui fut notre empereur pendant dix ans, que ses vils flatteurs ont élevé au-dessus de tous les héros de l'antiquité, et que M. François de Neufchâteau offre pour modèle à tous les princes à venir !

Il fut reconnu en qualité d'empereur, d'abord par le roi d'Espagne, ensuite par les rois

de Naples, de Prusse et de Danemarck; ensuite par les électeurs de Bavière, de Saxe, de Bade, de Wurtemberg et de Hesse-Cassel.

Les lettres de créance des ambassadeurs de ces différentes puissances lui furent présentées aux Tuileries le 7 juillet 1804; et voici ce que M. de Talleyrand-Périgord, ministre des relations extérieures, nous apprit à cette occasion.

« Le fond et la substance des engagements qui lient les autres puissances à la France, ont été renouvelés d'une manière conforme aux relations politiques existantes de tout temps.

» Quant au protocole, en reproduisant dans les communications directes de gouvernement à gouvernement, des formes agrandies et exactement calculées sur la force des états et sur la dignité des puissances, il a fait voir que l'empire français, au moment même de son institution, s'est présenté aux yeux de l'Europe avec le même caractère d'élévation, et avec plus d'éclat encore que n'en avait la grande monarchie dans les beaux moments du siècle de Louis XIV.

» Toutes les lettres de créance s'accordent surtout en ce point, que les gouvernements y marquent la plus vive satisfaction de voir les destinées de la grande nation à jamais unies

avec celles de l'empereur des Français. Un de ces souverains a exprimé l'opinion générale de tous, quand il a dit :

»Si pendant toute l'administration de V. M. I., l'objet de mes plus vives sollicitudes a constamment été de cimenter de plus en plus les liaisons d'amitié et de bon voisinage qui m'attachent à l'empire français, ce désir doit être bien plus cher à mon cœur depuis le moment heureux où la dignité impériale a été déclarée héréditaire dans votre auguste famille, où je vois consolidées et garanties ces institutions salutaires si intimement liées au bien-être et à la conservation de mes propres états.

» DALBERG,

» *Coadjuteur de Mayence* (1). »

---

(1) M. de Dalberg, élu de bonne heure coadjuteur du siége métropolitain de Mayence, et du siége épiscopal de Constance, fut long-temps prôné en Allemagne comme un philosophe sous la mître, et un protecteur des idées libérales sur le trône. Il a mal soutenu l'épreuve de l'adversité. Quand on est placé si haut, on doit remplir ses devoirs, ou périr à son poste. Issu d'une des plus anciennes familles de l'Europe, réunissant en sa personne la double dignité d'un prince souverain et d'un chef de l'église, il avait plus qu'aucun autre des moyens de s'opposer au bouleversement de toutes les institutions sacrées. A la paix de Lunéville, sa dignité survécut à la chute des trois

Nous verrons dans les parties suivantes de cet ouvrage, comment ces liaisons de bon voisinage et d'amitié ont été conservées ; et par quels moyens les institutions impériales établies par Buonaparte, ont concouru au bien-être des Français et de leurs fidèles alliés.

---

antiques électorats ecclésiatiques. M. de Dalberg déserta successivement la cause de l'empereur d'Allemagne, celle de l'empire et du pape, et la sienne même, puisqu'il consentit à désigner pour son successeur à la seule souveraineté ecclésiastique dont les traités garantissaient l'existence en Allemagne, un étranger, fils adoptif de Buonaparte. Dans ses mandements, il approuva le dépouillement du Saint-Siége, il imputa au S.-P. le schisme de l'église; il continua d'être le serviteur officieux de Buonaparte, tout excommunié qu'était celui-ci. Voilà ce que dira l'histoire, dont nous ne sommes ici que les faibles organes.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

N. B. Les troisième et quatrième parties paraîtront successivement d'ici à la fin de l'année.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N°. Ier.

Pillage de l'Italie.

Peu de personnes, dit M. Mallet du Pan, se forment une idée exacte de ce brigandage. On est fort loin d'en soupçonner l'énormité. En voici le tableau dressé sur des notions authentiques.

Contributions levées par arrêtés.

En Lombardie et autres districts de la république Cisalpine	62,000,000 fr.
Dans le duché de Parme.	3,650,000
A Venise, par les articles II et III du traité de Milan	6,000,000
A Modène	10,000,000
Dans les trois légations de la Romagne, de Bologne et de Ferrare. . .	12,500,000
Dans le royaume de Naples, par le traité de paix de 1796	15,000,000
A Gènes	4,000,000
Dans l'état de l'Église	30,000,000
Dans la Toscane	8,000,000
TOTAL	151,150,000 fr.

10..

Vols sous différents noms, et constatés.

Argenterie et mobilier des églises de Lombardie et des trois légations. .	65,000,000 fr.
Mont de piété de Milan	19,000,000
Monts de piété des trois légations, de Rome et de Venise.	37,000,000
Enlèvement des caisses des hôpitaux.	5,000,000
Mobilier de l'archiduc à Milan et à Monza.	2,000,000
Nécessaire précieux pris à Bergame.	60,000
Dépouilles des bibliothèques et mobilier de l'évêque de Trente.	1,700,000
Contributions levées sans arrêtés à Milan et en Lombardie	28,000,000
Rançon des Décurioni de Milan . .	1,500,000
Vente des permissions d'habiter leurs campagnes aux propriétaires de Milan.	2,200,000
Sac des maisons de campagne de l'état de Venise	6,500,000
Volé au duc de Modène à Venise.	2,065,000
Spoliation des caisses publiques, à Vérone, Padoue, Venise	27,585,000
Sac de Rome, pillage du Vatican. .	43,000,000
Gratifications reçues par Buonaparte et son armée à Gènes, Venise, etc. .	25,000,000
	265,610,000 f.
Auxquels il faut joindre la somme de portée plus haut; et nous aurons pour	151,150,000 f.
total celle de	416,760,000 f.

N°. II.

Voici la proclamation que l'empereur publia peu de jours avant son abdication.

Fontainebleau, 4 avril 1814.

Ordre du jour.

L'empereur remercie l'armée pour l'attachement qu'elle lui témoigne, et principalement *parce qu'elle reconnaît que la France est en lui,* et non dans le peuple de la capitale.

Le soldat suit la fortune et l'infortune de son général, son honneur et sa religion. Le duc de Raguse n'a pas inspiré ces sentiments à ses compagnons d'armes : il est passé aux alliés. L'empereur ne peut approuver la condition sous laquelle il a fait cette démarche; il ne peut accepter la vie ni la liberté de la merci d'un sujet.

Le sénat s'est permis de disposer du gouvernement français; il a oublié qu'il doit à l'empereur le pouvoir dont il abuse maintenant; que c'est lui qui a sauvé une partie de ses membres de l'orage de la révolution, tiré de l'obscurité et protégé l'autre contre la haine de la nation.

Le sénat se fonde sur les articles de la constitution, pour la renverser; il ne rougit pas de faire des reproches à l'empereur, sans remarquer que, comme le premier corps de l'état, il a pris part à tous les événements; il est allé si loin, qu'il a osé accuser l'empereur d'avoir

changé des actes dans la publication (d'être faussaire). Le monde entier sait qu'il n'avait pas besoin de tels artifices : *un signe de sa part était un ordre pour le sénat*, QUI TOUJOURS FAISAIT PLUS QU'ON NE LUI DEMANDAIT.

L'empereur a toujours été accessible aux sages remontrances de ses ministres, et il attendait d'eux, dans cette circonstance, une justification indéfinie des mesures qu'il avait prises. Si l'enthousiasme s'est glissé dans les adresses et discours publics, alors l'empereur s'est trompé; mais ceux qui ont tenu ce langage, doivent s'attribuer à eux-mêmes les funestes suites de leurs flatteries. Le sénat ne rougit pas de parler des libelles publiés contre les gouvernements étrangers; il oublie qu'ils furent rédigés dans son sein. Aussi longtemps que la fortune s'est montrée fidèle à leur souverain, ces hommes sont restés fidèles, et nulle plainte n'a été entendue sur les abus du pouvoir. Si l'empereur avait méprisé les hommes, comme on le lui a reproché, alors le monde reconnaîtrait aujourd'hui qu'il avait raison.

Il tenait sa dignité de Dieu et de la nation : eux seuls pouvaient l'en priver; il l'a toujours considérée comme un fardeau; et lorsqu'il l'accepta, ce fut dans la conviction que lui seul était en état de le porter dignement. S'il est un obstacle à la paix, il en fera volontiers le sacrifice; et il a, en conséquence, envoyé le prince de la Moskwa et les ducs de Vicence et de Tarente, pour entamer des négociations. L'armée peut être certaine que son honneur ne sera jamais en contradiction avec le bonheur de la France.

N°. III.

Copie de la lettre écrite par le comte de Lille (Louis XVIII), au général Pichegru.

Le 24 mai 1796, à Riegel.

Il me tardait beaucoup, Monsieur, de pouvoir vous exprimer les sentiments que vous m'inspirez depuis long-temps, et l'estime particulière que j'avais pour votre personne; mais, jaloux de prévenir jusqu'aux moindres accidents qui auraient pu troubler votre tranquillité et compromettre les intérêts précieux qui vous sont confiés, j'ai différé jusqu'à ce jour de vous écrire. Je cède à ce besoin de mon cœur, et c'en est un pour moi de vous dire que j'avais jugé, il y a dix-huit mois, que *l'honneur de rétablir la monarchie française vous serait réservé.*

Je ne vous parlerai pas de l'admiration que j'ai pour vos talents et pour les grandes choses que vous avez exécutées. L'histoire vous a déjà placé au rang des grands généraux, et la postérité confirmera le jugement que l'Europe entière a porté sur vos victoires et sur vos vertus. Les capitaines les plus célèbres ne durent pour la plupart leurs succès qu'à une longue expérience de leur art; et vous avez été, dès le premier jour, ce que vous n'avez cessé d'être pendant tout le cours de vos campagnes. *Vous avez su allier la bravoure du maréchal de Saxe au désintéressement de M. de Turenne, et à la*

modestie de M. de Catinat : aussi puis-je vous dire que vous n'avez point été séparé, dans mon esprit, de ces noms si glorieux dans nos fastes. M. le prince de Condé vous a marqué à quel point j'avais été satisfait des preuves de dévouement que vous m'avez données, et combien j'ai été touché de la fidélité avec laquelle vous servez ma cause; mais ce qu'on n'a pu vous exprimer comme je le sens, c'est le désir, c'est l'impatience que j'éprouve de publier vos services, et de vous donner des marques éclatantes de ma confiance.

Je confirme, Monsieur, les pleins-pouvoirs qui vous ont été transmis par M. le prince de Condé; je n'y mets aucune borne, et vous laisse entièrement le maître de faire et d'arrêter tout ce que vous jugerez nécessaire à mon service, compatible avec la dignité de ma couronne, et convenable aux intérêts de l'état.

Vous connaissez, Monsieur, mes sentiments pour vous; ils ne changeront jamais.

Signé LOUIS.

N°. IV.

Copie d'une seconde lettre de Louis XVIII au général Pichegru.

(Celle-ci était écrite sur de la gaze.)

Mulheim, 9 juin 1796.

Vous connaissez, Monsieur, les malheureux événements qui ont eu lieu en Italie : la nécessité d'envoyer trente mille hommes dans cette partie, fait suspendre définitivement le projet de passer le Rhin. Votre attachement à ma personne vous fera juger à quel point je suis affecté de ce contre-temps, dans le moment surtout où je voyais les portes de mon royaume s'ouvrir devant moi. D'un autre côté, les désastres ajouteraient, s'il était possible, à la confiance que vous m'avez inspirée : j'ai celle que vous rétablirez la monarchie française ; et soit que la guerre continue, soit que la paix ait lieu cet été, c'est sur vous que je compte pour le succès de ce grand ouvrage. *Je dépose entre vos mains, Monsieur, toute la plénitude de ma puissance et de mes droits:* faites-en l'usage que vous croirez nécessaire à mon service.

Si les intelligences précieuses que vous avez à Paris et dans les provinces, si vos talents et votre caractère surtout, pouvaient me permettre de craindre un événement qui vous obligeât à sortir du royaume, *c'est entre M. le prince de Condé et moi que vous trouverez votre place.* En vous parlant ainsi, j'ai à cœur de vous témoigner mon estime et mon attachement.

Signé LOUIS.

N°. V.

Discours de Moreau à ses juges.

En me présentant devant vous, je demande à être entendu un instant moi-même. Ma confiance dans les défenseurs que j'ai choisis est entière : je leur ai livré sans réserve le soin de défendre mon innocence; ce n'est que par leur voix que je veux parler à la justice ; mais je sens le besoin de parler moi-même et à vous et à la nation.

Des circonstances malheureuses, produites par le hasard ou préparées par la haine, peuvent obscurcir quelques instants de la vie du plus honnête homme; avec beaucoup d'adresse un criminel peut éloigner de lui et les soupçons et les preuves de ses crimes : une vie entière est toujours le plus sûr témoignage contre et en faveur d'un accusé. C'est donc ma vie entière que j'oppose aux accusateurs qui me poursuivent : elle a été assez publique pour être connue; je n'en rappellerai que quelques époques, et les témoins que j'invoquerai sont le peuple français et les peuples que la France a vaincus.

J'étais voué à l'étude des lois au commencement de cette révolution qui devait fonder la liberté du peuple français; elle changea la destination de ma vie, je la vouai aux armes. Je n'allai pas me placer parmi les soldats de la liberté par ambition; j'embrassai l'état militaire par respect pour les droits de la nation; je devins guerrier, parce que j'étais citoyen.

Je portai ce caractère sous les drapeaux; je l'y ai toujours conservé. Plus j'aimais la liberté, plus je fus soumis à la discipline.

J'avançai assez rapidement, mais toujours de grade en grade, et sans en franchir aucun; toujours en servant la patrie, jamais en flattant les comités. Parvenu au commandement en chef, lorsque la victoire nous faisait avancer au milieu de la nation ennemie, je ne m'appliquai pas moins à leur faire respecter le caractère du peuple français, qu'à leur faire redouter ses armes. La guerre, sous mes ordres, ne fut un fléau que sur le champ de bataille. Du milieu même de leurs campagnes ravagées, plus d'une fois les nations et les puissances ennemies m'ont rendu ce témoignage. Cette conduite, je la croyais aussi propre que nos victoires à faire des conquêtes à la France.

Dans le temps même où les maximes contraires semblaient prévaloir dans les comités de gouvernement, cette conduite ne suscita contre moi ni calomnie ni persécution. Aucun nuage ne s'éleva jamais autour de ce que j'avais acquis de gloire militaire, jusqu'à cette journée trop fameuse du 18 fructidor. Ceux qui firent éclater cette journée avec tant de rapidité, me reprochèrent d'avoir été trop lent à dénoncer un homme dans lequel je ne pouvais voir qu'un frère d'armes, jusqu'au moment où l'évidence des faits et des preuves me ferait voir qu'il était accusé par la vérité, et non par d'injustes soupçons. Le directoire, qui seul connaissait assez bien les circonstances de ma conduite pour la bien juger, et qui, on ne l'ignore point, ne pouvait pas être disposé à

me juger avec indulgence, déclara hautement combien il me trouvait irréprochable : il me donna de l'emploi : le poste n'était pas brillant ; il ne tarda pas à le devenir.

J'ose croire que la nation n'a point oublié combien je m'en montrai digne ; elle n'a point oublié avec quel dévouement facile on me vit combattre en Italie, dans des postes subordonnés ; elle n'a point oublié comment je fus reporté au commandement en chef, et renommé général, en quelque sorte par nos malheurs ; elle se souvient comment deux fois je recomposai l'armée, des débris de celles qui avaient été dispersées : et comment, après l'avoir remise deux fois en état de tenir tête aux Russes et à l'Autriche, j'en déposai deux fois le commandement, pour aller en prendre un d'une plus grande confiance.

Je n'étais pas, à cette époque de ma vie, plus républicain que dans toutes les autres ; je le parus davantage. Je vis se porter sur moi, d'une manière plus particulière, les égards et la confiance de ceux qui étaient en possession d'imprimer de nouveaux mouvements et de nouvelles directions à la république. On me proposa, et c'est un fait connu, de me mettre à la tête d'une journée à peu près semblable à celle du 18 brumaire. Mon ambition, si j'en avais eu beaucoup, pouvait facilement ou se couvrir de toutes les apparences, ou s'honorer même de tous les sentiments de l'amour de la patrie.

La proposition m'était faite par des hommes célèbres dans la révolution par leur patriotisme, et dans nos

assemblées nationales par leurs talents; je la refusai. Je me croyais fait pour commander aux armées, et ne voulais point commander à la république.

C'était assez bien prouver, ce me semble, que si j'avais une ambition, ce n'était point celle de l'autorité et de la puissance. Bientôt après je le prouvai mieux encore.

Le 18 brumaire arriva, et j'étais à Paris. Cette révolution, provoquée par d'autres que par moi, ne pouvait en rien alarmer ma conscience. Dirigée par un homme environné d'une grande gloire, elle pouvait me faire espérer d'heureux résultats. J'y entrai pour la seconder, tandis que d'autres partis me pressaient de me mettre à leur tête, pour la combattre. Je reçus dans Paris les ordres du général Buonaparte ; en les faisant exécuter je concourus à l'élever à ce haut dégré de puissance que les circonstances rendaient nécessaire.

Lorsque, quelque temps après, il m'offrit le commandement en chef de l'armée du Rhin, je l'acceptai de lui avec autant de dévouement que des mains de la république elle-même. Jamais mes succès militaires ne furent plus rapides, plus nombreux, plus décisifs qu'à cette époque ; et leur éclat se répandait sur le gouvernement qui m'accuse.

Au retour de tant de succès, dont le plus grand de tous était d'avoir assuré, d'une manière efficace, la paix du continent, le soldat entendait les cris éclatants de la reconnaissance nationale.

Quel moment pour conspirer, si un tel dessein avait ja-

mais pu entrer dans mon ame! On connaît le dévouement des armées pour les chefs qu'elles aiment, et qui viennent de les faire marcher de victoire en victoire : un ambitieux, un conspirateur aurait-il laissé échapper l'occasion, à la tête d'une armée de cent mille hommes, tant de fois triomphante ? Il rentrait au milieu d'une nation encore agitée, et toujours inquiète pour ses principes et pour leur durée.

Je ne songeai qu'à licencier l'armée, et je rentrai dans le repos de la vie civile, etc.....

N°. VI.

Lettre du ministre des relations extérieures à M. le baron d'Edelsheim, ministre d'état, à Carlsruhe.

Paris, le 11 mars 1814.

Monsieur le Baron, je vous avais envoyé une note dont le contenu tendait à requérir l'arrestation du comité d'émigrés français siégeant à Offenbourg, lorsque le premier consul, par l'arrestation successive des brigands envoyés en France par le gouvernement anglais, comme par la marche et les résultats des procès qui sont instruits ici, reçut connaissance de toute la part que les agents anglais à Offenbourg avaient prise aux terribles complots tramés contre sa personne et contre la sûreté de la France (1).

Il a appris de même que le duc d'Enghien et le général Dumouriez se trouvaient à Ettenheim; et, comme il est impossible qu'ils se trouvent en cette ville sans la permission de S. A. El., le premier consul n'a pu voir sans la plus profonde douleur, qu'un prince auquel il lui

---

(1) Lorsqu'on a lu cette lettre, et observé la conduite de ces hommes que leur talent, leur esprit ou leurs intrigues ont mis à la tête des autres, on ne peut s'abstenir d'une réflexion, c'est qu'ils sont bien adroits, s'ils ne pensent pas un mot de ce qu'ils disent, ou bien heureux de réussir, en disant franchement ce qu'ils pensent les uns des autres.

avait plu de faire éprouver les effets les plus signalés de son amitié avec la France, pût donner un asyle à ses ennemis les plus cruels, et leur laissât ourdir tranquillement des conspirations aussi inouïes.

En cette occasion si extraordinaire, le premier consul a cru devoir donner à deux petits détachements l'ordre de se rendre à Offenbourg et à Ettenheim, pour y saisir les instigateurs d'un crime qui, par sa nature, met hors du droit des gens tous ceux qui manifestement y ont pris part. *C'est le général Caulaincourt qui, à cet égard, est chargé des ordres du premier consul.* Vous ne pouvez pas douter qu'en les exécutant, il n'observe tous les égards que S. A. peut désirer. Il aura l'honneur de remettre à V. Exc. la lettre que je suis chargé de lui écrire.

Recevez, monsieur le Baron, l'assurance de ma haute estime,

Signé CH. M. TALLEYRAND.

(*Extrait de la gazette de Leyde, avril* 1814.)

N°. VII.

Réponse faite le 1er. janvier 1814, par Napoléon, au rapport de la commission du corps législatif.

« Messieurs les Députés,

» Je vous ai appelés autour de moi pour faire le bien ; vous avez fait le mal... Vous avez, parmi vous, des gens dévoués à l'Angleterre, qui correspondent avec le prince-régent par l'entremise de l'avocat Desèze. Les onze douzièmes parmi vous sont bons ; les autres sont des factieux. Retournez dans vos départements ; je vous y suivrai de l'œil. Je suis un homme qu'on peut tuer, mais qu'on ne saurait déshonorer. Quel est celui d'entre vous qui pourrait supporter le fardeau du pouvoir ? il a écrasé l'assemblée constituante, qui dicta des lois à un monarque faible. Le faubourg St.-Antoine vous aurait secondés ; mais il vous eût bientôt abandonnés... Que sont devenus les Jacobins, les Girondins, les Vergniaux, les Guadet, et tant d'autres ? ils sont morts. Vous avez cherché à me barbouiller aux yeux de la France : c'est un attentat. Qu'est-ce que le trône, au reste ? quatre morceaux de bois doré recouverts de velours...... Je vous avais indiqué un comité secret : c'était là qu'il fallait établir vos doléances ; c'était en famille qu'il fallait laver notre linge.... J'ai un titre, vous n'en avez pas. Qu'êtes-vous dans la constitution ? rien. Vous n'avez aucune autorité :

c'est le trône qui est la constitution; tout est dans le trône et dans moi....

» Je vous le répète, vous avez parmi vous des factieux. M. Laîné est un méchant homme; les autres sont des factieux : je les connais et je les poursuivrai. Je vous le demande : était-ce pendant que les ennemis sont chez nous qu'il fallait faire de pareilles choses? La nature m'a doué d'un courage fort : il peut résister à tout. Il en a beaucoup coûté à mon orgueil; je l'ai sacrifié. Mais je suis au-dessus de vos misérables déclamations. J'avais besoin de consolations, et vous m'avez déshonoré; mais non : mes victoires écrasent vos criailleries. Je suis de ceux qui triomphent ou qui meurent. Retournez dans vos départements..... »

Cet étrange discours est d'un fou, et donne la mesure de l'homme qu'on a voulu long-temps faire passer pour un homme de génie, et un grand homme.

TABLE DES CHAPITRES

DE LA SECONDE PARTIE

DE L'HISTOIRE DU DIX-HUIT BRUMAIRE.

FIN DE LA TABLE.